



nous
construisons
le monde
Internet



Rapport annuel

2000



ALC▲TEL

ARCHITECTS OF AN INTERNET WORLD

Sommaire

3 **Présentation du Groupe**

4 > Message du Président

6 > Gouvernement d'entreprise

12 > Chiffres clés

14 > Alcatel, architecte d'un monde Internet

- Réseaux de nouvelle génération
- Vers des réseaux tout optique

- Faciliter le passage des entreprises à l'e-business
- Aux portes de l'Internet mobile
- Alcatel Services, un atout décisif face aux évolutions du marché

19 > Les femmes et les hommes d'Alcatel au cœur d'Internet (dont l'évolution des effectifs)

21 **Les activités du Groupe**

22 > Les segments en bref

24 > Présentation des segments

28 > Organigramme

30 > Participations industrielles

31 **Alcatel Optronics**

32 > Accord cadre

32 > Présentation de l'activité et des résultats

33 > L'action Alcatel O

35 **Comptes consolidés**

36 > Rapport financier

39 > Comptes de résultat consolidés

40 > Bilans consolidés au 31 décembre

42 > Tableaux des flux de trésorerie consolidés

43 > Variation des capitaux propres consolidés

44 > Notes annexes

76 > Principales sociétés consolidées

82 > Tableaux comparatifs des états financiers d'Alcatel et des états financiers de la Division Optronics

100 > Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

101 Comptes sociaux

- 102 > Résultat
- 102 > Actions A et actions O
- 102 > Projet d'affectation du résultat
- 104 > Comptes de résultat
- 105 > Bilans au 31 décembre
- 106 > Tableau de financement
- 107 > Notes annexes
- 119 > Résultats et autres éléments caractéristiques de la société relatifs aux cinq dernières années
- 120 > Rapport général des commissaires aux comptes
- 121 > Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

122 Faits exceptionnels et litiges

123 Les droits et obligations des actionnaires

- 124 > Forme des actions et seuils statutaires
- 124 > Assemblées d'actionnaires
- 125 > Affectation du résultat

126 Renseignements généraux concernant la société

- 127 > Identité de la société
- 128 > Répartition du capital et des droits de vote
- 130 > Titres et droits émis donnant accès au capital
- 133 > Augmentations de capital autorisées
- 134 > Titres non représentatifs du capital
- 135 > Marché de l'action Alcatel
- 136 > Proposition soumise aux prochaines assemblées générale et spéciale des actionnaires

137 Communication financière et relations avec les actionnaires

138 Responsable du document de référence et attestations

Présentation du Groupe

4 **Message du Président**

6 **Gouvernement d'entreprise**

12 **Chiffres clés**

14 **Alcatel, architecte d'un monde Internet**

- Réseaux de nouvelle génération
- Vers des réseaux tout optique
- Faciliter le passage des entreprises à l'e-business
- Aux portes de l'Internet mobile
- Alcatel Services, un atout décisif face aux évolutions du marché

19 **Les femmes et les hommes d'Alcatel au cœur d'Internet
(dont l'évolution des effectifs)**

Message du Président

Madame, Monsieur, cher Actionnaire,

L'année 2000 a été une année charnière, aussi bien pour Alcatel que pour les marchés dans lesquels votre Groupe évolue.

Concernant votre Groupe d'abord, 2000 a permis à Alcatel de s'affirmer définitivement comme un grand généraliste des équipements et services de télécommunications. Avec son large portefeuille de produits et ses positions géographiques mondiales, Alcatel est un acteur privilégié de la mondialisation du secteur des télécommunications.

L'an dernier a été pour nous une année remarquable à plusieurs titres, qui nous a permis d'atteindre nombre d'objectifs que nous nous étions fixés un an plus tôt. J'en retiendrai deux parmi les plus importants.

Votre Groupe a connu un taux de croissance record de ses ventes télécoms de 41 % et a augmenté ses parts de marché de façon significative. Tous les secteurs d'Alcatel ont contribué à cette croissance. Nous avons ainsi fortement développé notre activité Optique, dépassant l'objectif de chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros que nous nous étions fixé. Unique équipementier capable d'installer des réseaux de bout en bout, aussi bien terrestres que sous-marins, fournisseur de fibres et composants optiques, Alcatel a des positions de leader dans cette technologie essentielle pour les réseaux du futur.

Alcatel a également confirmé en 2000 sa position de numéro un mondial en accès large bande, ensemble de technologies qui permettent d'établir des liaisons haut débit entre les abonnés et les réseaux des opérateurs. Avec plus de 50 % de part de marché en ADSL, Alcatel s'affirme comme l'acteur de référence d'un secteur qui est la clé principale du développement de l'Internet. En intégrant avec succès la société Newbridge, Alcatel a élargi son offre de réseau de données et peut maintenant proposer à ses clients opérateurs des solutions globales allant de l'accès large bande au cœur de réseau.

Mais nous avons également poursuivi notre stratégie de recentrage qui maintenant approche de son aboutissement. En créant Nexans,

qui regroupe les activités de câbles d'Alcatel, indispensables aux technologies et aux systèmes les plus avancés dans les domaines de l'énergie, des télécommunications, de la construction ou de l'aéronautique, et en décidant de procéder à la cotation en Bourse de cette nouvelle entité, Alcatel a également lancé la dernière étape de sa concentration sur le métier des télécoms. Cette cotation devrait par ailleurs permettre à Nexans de se développer de façon harmonieuse et autonome.

Sur le plan boursier, nous avons vécu un changement de perception important du secteur des télécoms. Ce changement est le résultat de l'évolution contrastée des marchés industriels dans lesquels Alcatel évolue. Après six premiers mois d'euphorie en 2000, où la croissance des investissements des opérateurs n'avait d'égale que celle des cours de Bourse, la fin de l'année a vu la croissance du secteur des télécoms ralentir, bien que restant à un niveau élevé, c'est-à-dire très supérieur à la moyenne de l'économie. Chahutée dans des marchés financiers de plus en plus volatils, notre action a connu une progression importante en 2000 (+33 %), contrairement à la plupart des autres sociétés du secteur des télécommunications, qui ont vu leurs valorisations chuter fortement. Les premiers mois de 2001 ont confirmé cette tendance à la baisse générale des actions du secteur des télécoms, entraînant dans ce mouvement le cours de l'action Alcatel.

Sur le plan macro-économique, notre secteur n'échappe pas au fléchissement de la croissance que connaissent les Etats-Unis. De façon plus précise, nous sommes certainement entrés dans une phase de consolidation. Nos principaux clients se montrent aujourd'hui certainement très sélectifs en termes d'investissements. Ils recherchent une meilleure visibilité pour ceux-ci, privilégient les projets leur donnant un retour financier à court terme et cherchent à optimiser l'efficacité opérationnelle de leur réseau.

Je pense qu'Alcatel est bien armé pour tirer parti de cette nouvelle donne. En effet, votre entreprise se différencie par une gestion bien équilibrée de ses risques, tant sur le plan de ses implantations géogra-

phiques que de sa gamme de produits ou de son portefeuille de clients. Alcatel est une société réellement planétaire, avec des activités bien réparties en Europe, mais aussi en Amérique et en Asie, et peut donc mieux amortir les variations de la conjoncture dans telle ou telle région du monde. Alcatel est aussi un des rares équipementiers à disposer d'un portefeuille complet d'activités qui lui permet de tirer parti de la globalisation des réseaux. Notre Groupe, grâce à sa position de leader dans l'accès large bande et notamment l'ADSL, est bien positionné pour bénéficier de la réorientation des investissements des opérateurs. Ce produit offre en effet à nos clients un retour sur investissements rapide et une visibilité forte. Enfin, Alcatel a une base de clients solide et a toujours tenu à gérer avec prudence ses engagements financiers à leur égard.

Alcatel devrait continuer à progresser en 2001. Cette progression devrait se nourrir de l'amélioration des processus de gestion du Groupe, notamment de l'implantation au sein d'Alcatel des processus de gestion électroniques les plus modernes du marché. Tous les salariés sont mobilisés derrière cet objectif. Par ailleurs, étant donnée la visibilité réduite qui caractérise notre industrie depuis quelques mois, nous avons lancé un programme de maîtrise des coûts qui devrait nous permettre de réaliser des économies substantielles dès cette année.

Votre conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale du 3 mai une augmentation de 9 % du dividende qui passe ainsi de 0,44 à 0,48 euro par action. Il a par ailleurs constaté l'amélioration continue de la rentabilité du Groupe qui traduit les efforts entrepris depuis cinq ans. Les ventes consolidées ont progressé en 2000 de 36 % et de 41 % pour les activités télécoms, avec une croissance très forte des activités Réseaux et Optique. Les dépenses de R&D ont augmenté de plus de 700 millions d'euros, ce qui traduit notre volonté de poursuivre nos investissements pour préparer l'avenir. Le résultat opérationnel a atteint cette année 2 251 millions d'euros, soit une croissance de 77 %. Le résultat net a doublé pour atteindre 1 324 millions d'euros, soit un résultat dilué par action A de 1,20 euro. Le taux d'endettement net a été maîtrisé et s'élève à 29 % rapporté aux fonds propres du Groupe, ce qui

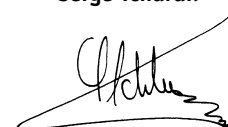
“L'année 2000 a été pour Alcatel une année record en termes de croissance.”

montre la capacité d'Alcatel à contenir son endettement à un niveau bas tout en maintenant une forte croissance de son activité.

Cette bonne santé financière a toujours été pour nous une valeur essentielle. La croissance est fructueuse quand elle est maîtrisée et donc rentable. Ceci est d'autant plus important que nous entrons dans une phase de consolidation, qui est naturelle dans les cycles industriels après des phases de très forte croissance. Nous avons toujours privilégié l'équilibre au sein de notre Groupe, qu'il soit financier, géographique ou relatif à notre portefeuille de produits. Nous conduisons notre stratégie dans la durée, sans à-coup brutal. Je suis convaincu que cette volonté est et sera gagnante sur le long terme.

Je puis vous assurer que l'avenir d'Alcatel s'appuie sur l'engagement de tous ses salariés. Vous pouvez compter sur mon total dévouement pour poursuivre la stratégie développée depuis quelques années.

Serge Tchuruk



Gouvernement d'entreprise

Conseil d'administration et comités

Le conseil d'administration, composé de quinze membres, s'est réuni neuf fois en 2000 et a recueilli la présence de la quasi-totalité de ses membres à chacune de ses réunions.

Trois comités spécialisés, ci-après décrits, ont par ailleurs été créés depuis plusieurs années par le conseil d'administration qui a fixé les modalités de leur fonctionnement et leur mission : le comité des comptes, le comité des rémunérations et le comité de sélection. Conformément aux prescriptions édictées par les groupes de travail dirigés par M. Viénot, la proportion des administrateurs indépendants siégeant à chacun de ces comités est respectée.

Une mission d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration a été confiée à un cabinet indépendant, lequel lui a remis un rapport qui a permis d'améliorer son fonctionnement et d'assurer une meilleure information des administrateurs. Il en ressort que le conseil d'administration bénéficie de la nécessaire indépendance vis-à-vis du Président, que la participation des administrateurs aux débats est de bonne qualité et que le nombre et le rôle des comités sont satisfaisants.

En 2000, deux illustrations des recommandations formulées par cette mission peuvent être citées :

- une charte destinée à régir les droits et obligations des administrateurs a été adoptée par le conseil d'administration du 29 mars 2000. Cette charte est conforme aux dispositions les plus récentes en matière de gouvernement d'entreprise,
- préalablement à chaque réunion du conseil d'administration, une rencontre est organisée avec les principaux dirigeants opérationnels du Groupe, afin d'informer les administrateurs des orientations du Groupe et des métiers dans lesquels il entend se développer.

Composition du conseil et liste des mandats les plus significatifs

• Serge Tchuruk - Président-Directeur Général

(mandat renouvelé le 19.06.1997, expirant en 2003)

Age : 63 ans - Nationalité : française

Autres mandats : Administrateur de la Société Générale, de Thomson-CSF (Thales), de Vivendi Universal et de Total Fina Elf SA, Membre du conseil d'administration de l'Ecole Polytechnique

Nombre d'actions Alcatel possédées : 5 150 actions de catégorie A, 300 actions de catégorie O et 198 parts du FCP 3A

• Daniel Bernard - Administrateur indépendant

(mandat renouvelé le 19.06.1997, expirant en 2003)

Age : 55 ans - Nationalité : française

Autres mandats : Président-Directeur Général de Carrefour, Administrateur de Saint-Gobain, de Comptoirs Modernes et de Picard Surgelés

Nombre d'actions Alcatel possédées : 19 125 actions de catégorie A

• Philippe Bissara - Administrateur indépendant

(mandat renouvelé le 10.06.1999, expirant en 2005)

Age : 59 ans - Nationalité : française

Autres fonctions et mandats : Délégué général de l'ANSA, Administrateur de la Société d'Oxygène et d'Acétylène d'Extrême-Orient

Nombre d'actions Alcatel possédées : 66 760 actions de catégorie A, 20 actions de catégorie O et 4 248 parts du FCP 3A

• Frank Blount - Administrateur indépendant

(nommé le 10.06.1999, mandat expirant en 2005)

Age : 62 ans - Nationalité : américaine

Autres mandats : Président-Directeur Général de Cypress Communication Inc., Président de JI Ventures Inc., Administrateur de Entergy Corporation USA, de Caterpillar Inc. USA, d'Adtran Inc. USA, de Hanson Plc. et d'Alcatel USA Inc.

Nombre d'actions Alcatel possédées : 5 000 actions de catégorie A

• Jozef Cornu - Administrateur

(nommé le 16.05.2000, mandat expirant en 2004)

Age : 56 ans - Nationalité : belge

Autres mandats : Conseiller du Président d'Alcatel, Administrateur d'Alcatel CIT

Nombre d'actions Alcatel possédées : 500 actions de catégorie A et 1 648 parts du FCP 3A

• Paolo Fresco - Administrateur indépendant

(coopté le 26.07.2000, mandat expirant en 2001)

Age : 67 ans - Nationalité : italienne

Autres mandats : Président de Fiat S.p.A., Administrateur de General Electric, d'IFI et de Mediobanca

Nombre d'actions Alcatel possédées : 500 actions de catégorie A

• **Jacques Friedmann - Administrateur indépendant**

(mandat renouvelé le 22.06.1995, expirant en 2001)

Age : 68 ans - Nationalité : française

Autres mandats : Administrateur de la Banque Nationale de Paris, de Vivendi Universal et de Total Fina Elf SA, ancien Président du conseil de surveillance d'AXA

Nombre d'actions Alcatel possédées : 14 535 actions de catégorie A et 150 actions de catégorie O

• **Noël Goutard - Administrateur indépendant**

(mandat renouvelé le 19.06.1997, expirant en 2001)

Age : 69 ans - Nationalité : française

Autres mandats : Président-Directeur Général de NG Investments, Administrateur, Président d'honneur et Président du comité stratégique de Valeo, Administrateur de Vocatif SA, de LBO France SA et de Coats Viyella Plc

Nombre d'actions Alcatel possédées : 2 000 actions de catégorie A

• **Jean-Pierre Halbron - Administrateur**

(coopté le 09.11.1999, mandat expirant en 2001)

Age : 64 ans - Nationalité : française

Autres fonctions et mandats : Directeur Général et Directeur Financier d'Alcatel, Président-Directeur Général d'Electro Banque, Administrateur d'Alstom

Nombre d'actions Alcatel possédées : 2 870 actions de catégorie A, 100 actions de catégorie O et 1 871 parts du FCP 3A

• **Pierre-Louis Lions - Administrateur indépendant**

(coopté le 22.04.1996, mandat expirant en 2001)

Age : 44 ans - Nationalité : française

Autres fonctions : Professeur à l'Université de Paris IX Dauphine et à l'École Polytechnique, Membre de l'Académie des Sciences

Nombre d'actions Alcatel possédées : 500 actions de catégorie A et 20 actions de catégorie O

• **Thierry de Loppinot - Administrateur salarié du Groupe Alcatel**

(coopté le 19.06.1997, mandat expirant en 2001)

Age : 57 ans - Nationalité : française

Autres fonctions et mandats : Juriste au siège d'Alcatel, Président du conseil de surveillance du Fonds Commun de Placement "Actionnariat Alcatel" (FCP 3A)

Nombre d'actions Alcatel possédées : 1 120 actions de catégorie A, 20 actions de catégorie O et 2 780 parts du FCP 3A

• **Jean-Marie Messier - Administrateur**

(nommé le 10.06.1999, mandat expirant en 2005)

Age : 44 ans - Nationalité : française

Autres mandats : Président-Directeur Général de Vivendi Universal, Président de la Fondation d'Entreprise Vivendi, Administrateur de la Compagnie de Saint-Gobain, de LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton, de Daimler Chrysler (Allemagne), de la Banque Nationale de Paris et de Cegetel

Nombre d'actions Alcatel possédées : 1 000 actions de catégorie A

• **Bruno Vaillant - Administrateur salarié du Groupe Alcatel**

(mandat renouvelé le 10.06.1999, expirant en 2005)

Age : 57 ans - Nationalité : française

Autres fonctions et mandats : Ingénieur chez Alcatel Space Industries (Direction des Systèmes d'Information), Administrateur de la Caisse de Prévoyance Haussmann, Membre du conseil de surveillance du Fonds Commun de Placement "Actionnariat Alcatel" (FCP 3A)

Nombre d'actions Alcatel possédées : 1 350 actions de catégorie A, 320 actions de catégorie O et 2 930 parts du FCP 3A

• **Marc Viénot - Administrateur indépendant**

(mandat renouvelé le 19.06.1997, expirant en 2003)

Age : 72 ans - Nationalité : française

Autres mandats : Président d'honneur, Administrateur de la Société Générale, Président du conseil de surveillance d'Aventis, Président de Paris Europlace, Administrateur de Vivendi Universal, de Société Générale Marocaine de Banque et des Ciments Français, Membre du conseil de l'Association Française des Entreprises Privées

Nombre d'actions Alcatel possédées : 2 950 actions de catégorie A

• **Helmut Werner - Administrateur indépendant**

(nommé le 19.06.1997, mandat expirant en 2003)

Age : 64 ans - Nationalité : allemande

Autres mandats : Président du conseil de surveillance d'Expo 2000 Hannover GmbH i.L., de MG Technologies AG, de GEBB mbH, de F-LOG AG, Membre du conseil de surveillance de BASF AG, de Gerling-Konzern Versicherungs Beteiligungs AG, d'Aktiebolaget SKF, d'Ernst & Young Deutsche Allgemeine Treuhand AG WPGes. et de FirstMark Communications Europe SA

Nombre d'actions Alcatel possédées : 1 500 actions de catégorie A

M. Antoine Courteault est secrétaire du conseil.

Parmi les administrateurs siégeant au conseil, neuf sont indépendants du Groupe au sens défini par le dernier rapport Viénot, c'est-à-dire qu'ils n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société ou son Groupe qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts, MM. Thierry de Loppinot et Bruno Vaillant sont administrateurs représentant les actionnaires salariés.

Les membres du conseil d'administration détiennent, ensemble, 139 465 actions Alcatel, (y compris au travers de parts du FCP 3A et d'ADS), soit 0,011 % du capital d'Alcatel.

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 16 mai 2000 a voté de nouvelles mesures en faveur du gouvernement d'entreprise.

Elle a notamment décidé de porter de 10 actions à 500 actions (après division du nominal) le nombre des actions que doivent détenir les administrateurs et a également réduit la durée maximale des fonctions des administrateurs de deux ans pour la ramener ainsi à quatre ans.

Evolution de la composition du conseil d'administration depuis le 1^{er} janvier 2000

L'assemblée générale annuelle du 16 mai 2000 a nommé M. Jozef Cornu administrateur pour quatre ans. Elle a ratifié la cooptation d'administrateur de M. Jean-Pierre Halbron, son mandat devant prendre fin à l'issue de l'assemblée annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2000.

Le conseil d'administration du 26 juillet 2000 a pris acte de la démission de M. Paolo Cantarella de ses fonctions d'administrateur. Il a coopté M. Paolo Fresco pour la durée restant à courir du mandat de M. Cantarella, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2000. L'assemblée générale du 20 septembre 2000 a ratifié cette décision.

Sur les recommandations du comité de sélection, réuni le 7 mars 2001, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale annuelle du 3 mai 2001 de renouveler, en qualité d'administrateurs, pour une durée de quatre ans, MM. Paolo Fresco, Jacques Friedmann, Jean-Pierre Halbron, Pierre-Louis Lions et Thierry de Loppinot.

Le mandat de M. Noël Goutard arrivant à échéance, il est également proposé de nommer, en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de quatre ans, M. David Johnston.

Comités constitués par le conseil d'administration

Le comité de sélection

Il est composé de cinq membres, dont quatre administrateurs indépendants, qui sont MM. Serge Tchuruk, Président du comité, Marc Viénot, Vice-Président, Philippe Bissara, Frank Blount et Jacques Friedmann.

Il a pour mission d'étudier les questions relatives à la composition, à l'organisation et au fonctionnement du conseil d'administration. Ce comité s'est réuni une fois afin d'examiner notamment la candidature de M. Paolo Fresco en vue de sa cooptation par le conseil d'administration, en juillet 2000, en remplacement de M. Paolo Cantarella.

Depuis le début de l'année 2001, il s'est réuni une fois.

L'assiduité des administrateurs à ce comité a été de 100 %.

Le comité des comptes

Il est composé de trois membres, tous indépendants, qui sont MM. Marc Viénot, Président du comité, Daniel Bernard et Jacques Friedmann.

Ce comité examine tous les sujets de nature financière ou comptable (arrêté des comptes, pertinence des méthodes comptables, examen des procédures et des plans d'audit interne, etc.) et donne un avis sur le renouvellement ou la nomination des commissaires aux comptes.

Il s'est réuni quatre fois en 2000. Il a notamment procédé à l'examen préalable des comptes annuels sociaux et consolidés, à celui des comptes semestriels consolidés, ainsi qu'à celui des comptes consolidés trimestriels. Il a entendu la Direction Générale, la Direction Financière et les commissaires aux comptes et il a également examiné un certain nombre de points particuliers sur les procédures internes.

L'assiduité de ce comité aux réunions a été de plus de 80 %. Le Président du comité a rendu compte de ses travaux au conseil d'administration. Depuis le début d'année 2001, il s'est réuni deux fois.

Le comité des rémunérations

Il est composé de trois membres, tous indépendants, qui sont MM. Daniel Bernard, Président du comité, Philippe Bissara et Helmut Werner.

Il fait des propositions au conseil d'administration en matière de rémunération des mandataires sociaux, y compris celle du Président, de plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'augmentations de capital réservées aux salariés.

Le comité s'est réuni trois fois en 2000 en vue de délibérer principale-

ment de l'attribution d'options de souscription d'actions et de l'augmentation de capital réservée aux salariés en mai 2000.

L'assiduité de ce comité aux réunions a été de 80 %. Le Président du comité a rendu compte de ses travaux au conseil d'administration lors de ses séances des 28 mars, 2 mai et 13 décembre 2000.

Depuis le début de l'année 2001, il s'est réuni deux fois.

Dirigeants

- Serge Tchuruk Président-Directeur Général
- Jean-Pierre Halbron Directeur Général et Directeur Financier
- Krish Prabhu Directeur Général adjoint
- Gérard Hauser Président de Nexans
- Olivier Houssin Membre du comité exécutif d'Alcatel et Président du segment e-Business
- Martin de Prycker Membre du comité exécutif d'Alcatel et Directeur Recherche et Technologie
- Christian Reinaudo Membre du comité exécutif d'Alcatel et Président du segment Optique
- Ronald Spithill Membre du comité exécutif d'Alcatel et Président d'Alcatel Asie Pacifique
- Julien de Wilde Membre du comité exécutif d'Alcatel et Président d'Alcatel Europe, Moyen-Orient, Afrique et Inde (EMAI)
- Jacques Dunogué Secrétaire général

Depuis le début de l'année 2001, ont été nommés :

- Etienne Fouques Membre du comité exécutif d'Alcatel et Président du segment Réseaux (à compter du 19 janvier 2001)
- Mike Quigley Président d'Alcatel Amériques et membre du comité exécutif (à compter du 13 février 2001)

Intérêts et rémunération des dirigeants

Jetons de présence

L'assemblée générale mixte du 16 mai 2000 a fixé à 600 000 euros le montant annuel des jetons de présence alloués aux administrateurs.

Les modalités de répartition s'appliquant depuis le 1^{er} janvier 1996 ont été décidées par le conseil d'administration du 13 décembre 1995. Elles ont été confirmées par le conseil du 16 mai 2000, après que le montant à répartir ait été modifié par l'assemblée générale. Elles sont les suivantes :

- le Président d'Alcatel et M. Halbron, administrateur, Directeur Général et Directeur Financier ne perçoivent pas de jeton de présence,
- le montant des jetons de présence est divisé en deux parties égales, une partie fixe et une partie variable, réparties comme suit :
 - la partie fixe est répartie en parts égales entre tous les administrateurs,
 - la partie variable est répartie entre les membres du conseil, en fonction du nombre de réunions des conseils et comités et de l'assiduité des administrateurs aux conseils et, pour ceux qui sont concernés, aux comités dont ils sont membres,
- les règlements sont effectués en deux versements : le premier à l'issue de l'assemblée générale annuelle, le second en fin d'année,
- le montant des jetons de présence effectivement versés au titre de l'exercice 2000 s'est élevé à 600 000 euros.

Rémunération et options de la Direction Générale

La Direction Générale

En 2000, le montant global des rémunérations perçues par les 11 membres composant la Direction Générale en fin d'exercice s'est élevé à 8,1 millions d'euros.

Les rémunérations des dirigeants comprennent une partie fixe et une partie variable assise sur les performances de la société. En dehors du Président, la partie variable de leur salaire, qui représente entre 35 et 50 % du montant du salaire total, est fixée en fonction des résultats du Groupe et de leur performance individuelle.

Sur le montant global des rémunérations versées en 2000, la partie fixe représente 5,5 millions d'euros et la partie variable, liée aux résultats de l'exercice 1999, s'élève à 2,6 millions d'euros. Par ailleurs, les jetons de

présence de différentes sociétés perçus par les intéressés en raison de leurs fonctions chez Alcatel sont déduits du montant des salaires versés. Au 31 décembre 2000, les membres de la Direction Générale bénéficiaient d'options de souscription ou d'achat d'actions ouvrant globalement droit à 2 901 008 actions dont le détail figure dans le tableau récapitulatif page 130.

Le Président du conseil d'administration

La rémunération brute fixe de M. Serge Tchuruk, Président du conseil d'administration, allouée par les sociétés du Groupe au titre de l'exercice 2000, s'est élevée à 1 524 490 euros (1 297 036 euros au titre de l'exercice 1999). La rémunération variable, assise sur le résultat net consolidé du Groupe et sur le montant affecté à la distribution du bénéfice, s'est élevée à 1 148 991 euros (776 590 euros au titre de l'exercice 1999). Comme indiqué ci-dessus, M. Tchuruk ne perçoit aucun jeton de présence au titre des mandats sociaux qu'il exerce dans les sociétés du Groupe. Au cours de l'exercice 2000, M. Tchuruk s'est vu attribuer 500 000 options lui permettant de souscrire chacune à une action de catégorie A, au prix unitaire de 48 euros, du 1^{er} avril 2005 au 31 décembre 2007. Pendant ce même exercice, M. Tchuruk n'a levé aucune option de souscription ou d'achat d'actions.

Conventions réglementées

Alcatel n'a conclu aucune convention directe avec ses dirigeants et ne leur a consenti aucun prêt ni aucune garantie.

De même, aucune convention n'a été conclue entre Alcatel et des sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs ou mandataires sociaux communs au cours de l'exercice 2000.

Toutefois, deux conventions autorisées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies en 2000. Elles concernent les accords conclus avec le Groupe Thomson et les sociétés du Groupe.

En ce qui concerne les accords conclus avec Thomson

Les accords décidés en 1998 et renforcés en 1999 à l'occasion de l'augmentation par Alcatel de sa participation dans Thomson-CSF (Thales) en décembre 1999 portent principalement sur les modalités de renforcement de coopération entre les Groupes Alcatel et Thomson dans des domaines communs aux deux Groupes, tels que les domaines stratégiques ou les domaines opérationnels (coopération commerciale, achats, capital-risque ou gestion du parc immobilier, etc.).

En ce qui concerne l'assistance aux filiales

Bien que n'entrant pas formellement dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce et par souci de bonne information des actionnaires, le conseil d'administration a autorisé la contribution des sociétés du Groupe aux frais de Recherche et Développement et de propriété industrielle. Les sommes dues sont versées intégralement à Alcatel, à charge pour cette dernière de les répartir entre ses filiales en fonction de leurs besoins de financement. Au titre de l'exercice 2000, les produits enregistrés par Alcatel se sont élevés à 1 368 869 milliers d'euros. Les charges dont Alcatel est redevable aux filiales se sont, quant à elles, élevées à 1 364 226 milliers d'euros.

Schémas d'intéressement du personnel

En dehors des plans d'options décrits ci-après, les sociétés du Groupe ont mis en place des accords d'intéressement et de plans d'épargne d'entreprise en suivant les recommandations de la Direction Générale et à l'image de ce qui a été fait par Alcatel.

Les sociétés filiales étrangères établissent des plans d'intéressement pour leurs salariés dans le cadre de la législation qui leur est applicable et quand celle-ci les y autorise.

Par ailleurs, la société a effectué cinq augmentations de capital en faveur de l'ensemble des salariés du Groupe en 1988, 1990, 1992, 1997 et 2000.

Dans le cadre de la dernière augmentation de capital réservée, assortie d'options de souscription d'actions aux salariés, décidée par le conseil d'administration du 29 mars 2000, il a été émis 2 226 451 actions le 29 juin 2000. Chaque action souscrite a donné droit à quatre options de souscription d'actions, au prix d'exercice de 48 euros, soit un nombre global de 8 905 804 options exerçables à l'issue d'un délai de trois ans (cinq ans pour la France) et pendant une période d'un an.

Responsables du contrôle des comptes

Les comptes sociaux et consolidés d'Alcatel font l'objet de rapports établis par les commissaires aux comptes titulaires de la société :

- Barbier, Frinault et Autres (Arthur Andersen)

représenté par M. Christian Chiarasini

41, rue Ybry

92576 Neuilly-sur-Seine cedex

- Deloitte Touche Tohmatsu

représenté par M. Alain Pons

185, avenue Charles-de-Gaulle

92203 Neuilly-sur-Seine cedex.

Barbier, Frinault et Autres a été nommé commissaire aux comptes d'Alcatel, pour la première fois, par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 23 juin 1994 et Deloitte Touche Tohmatsu, par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 18 juin 1998.

Ils ont respectivement pour commissaires aux comptes suppléants :

- M. Philippe Peuch-Lestrade,
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine cedex
- M. Olivier Azières,
185, avenue Charles-de-Gaulle
92203 Neuilly-sur-Seine cedex.

Les mandats de commissaires aux comptes titulaires ou suppléants ayant pris fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle du 16 mai 2000, celle-ci les a renouvelés pour six exercices, soit pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale 2006 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Chiffres clés

Comptes de résultat simplifiés

(en millions d'euros)

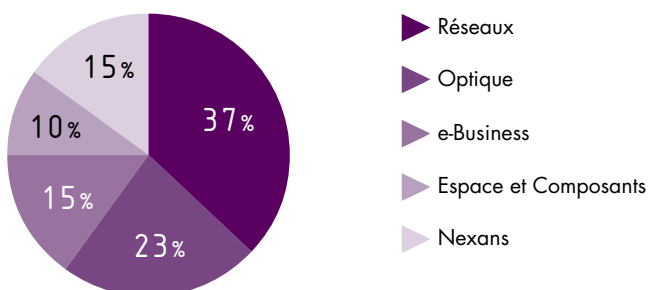
	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires	31 408	23 023	21 259
Résultat opérationnel	2 251	1 275	997
Résultat net	1 324	644	2 340
Résultat par action A* (en euros)	1,20	0,69	2,63
Résultat par ADS* (en dollars)	1,13	0,65	2,47

* En 1999 et en 2000, les résultats par action et par ADS sont calculés :
- respectivement sur la base de 1 101,9 millions d'actions et 935,2 millions d'actions,
- sur la base de 1 euro = 0,9388 \$ (au 31 décembre 2000).

Une année record

En 2000, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 31 408 millions d'euros, soit une progression de 36 % par rapport à 1999. L'augmentation atteint 41 % pour les Télécoms, qui représentent 85 % du chiffre d'affaires consolidé. Les ventes ont bénéficié du très fort dynamisme des activités Réseaux, Optique et e-Business qui progressent respectivement de 58 %, 42 % et 33 %. Le résultat opérationnel est passé de 1 275 millions d'euros en 1999 à 2 251 millions en 2000. La forte progression de la marge opérationnelle provient essentiellement de l'effet volume et d'une bonne maîtrise des coûts. Le résultat net enregistre un doublement à 1 324 millions d'euros, soit un résultat par action A dilué de 1,20 euro.

Chiffre d'affaires par segment



L'activité Réseaux bénéficie de la montée en puissance des réseaux de nouvelle génération avec une croissance de 58 % de son chiffre d'affaires.

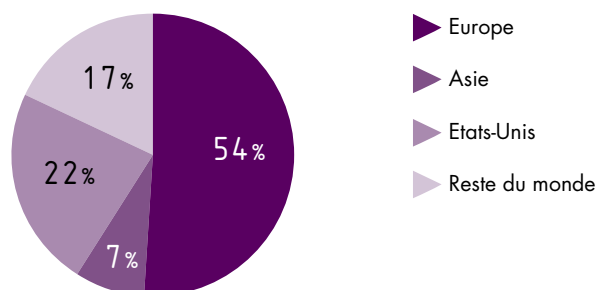
L'activité Optique progresse de 42 % grâce à l'émergence rapide de nouveaux produits optiques en transmission terrestre ainsi qu'à une croissance soutenue en transmission sous-marine.

Les ventes de terminaux mobiles contribuent significativement à l'augmentation du chiffre d'affaires de l'activité e-Business (33 %).

Les activités Espace et Composants enregistrent une hausse de 15 %, tirée par les composants de systèmes télécoms et les satellites de communication.

Nexans, qui regroupe les activités de câbles d'énergie, de câbles télécoms et de fils conducteurs, a représenté 15 % du chiffre d'affaires consolidé.

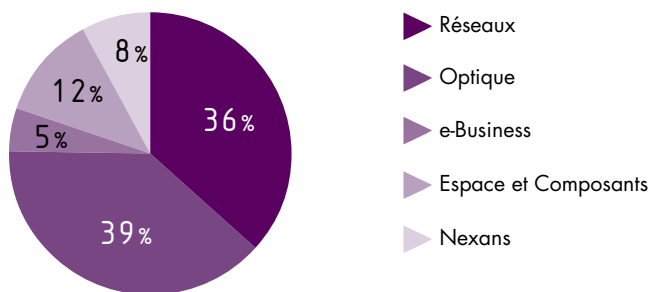
Chiffre d'affaires par zone géographique



Au sein de l'Europe, qui représente plus de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe, la France et l'Allemagne comptent pour respectivement 14,3 et 8,4 %.

Avec plus de 22 % du chiffre d'affaires, les Etats-Unis sont le principal marché d'Alcatel.

Contribution des segments au résultat opérationnel

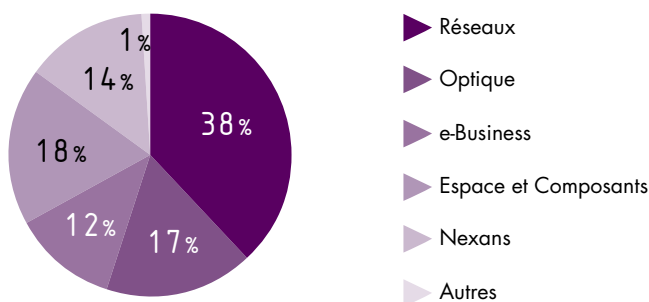


Les très bons résultats de l'ADSL et des activités de services ont largement contribué à l'augmentation du résultat opérationnel du segment Réseaux. Le résultat opérationnel de l'activité Optique a été stimulé par l'ensemble des activités du segment.

L'amélioration de la marge des terminaux mobiles contribue significativement à la progression du résultat opérationnel du segment e-Business. Au total, le résultat opérationnel des activités télécoms a augmenté deux fois plus vite (+83 %) que les ventes.

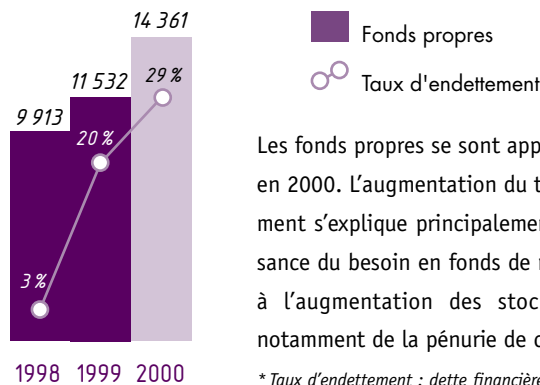
Les améliorations de productivité réalisées chez Nexans ont également participé à la forte progression du résultat opérationnel du Groupe (+77 %).

Répartition des effectifs par segment



Evolution des fonds propres et du taux d'endettement*

(en millions d'euros et pourcentage)

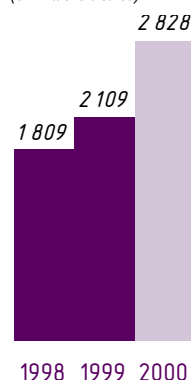


Les fonds propres se sont appréciés de 25 % en 2000. L'augmentation du taux d'endettement s'explique principalement par la croissance du besoin en fonds de roulement, liée à l'augmentation des stocks, en raison notamment de la pénurie de composants.

* Taux d'endettement : $\frac{\text{dette financière} - \text{trésorerie totale}}{\text{capitaux propres}}$

Evolution des dépenses de R&D

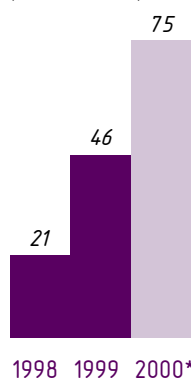
(en millions d'euros)



Les dépenses de R&D, principalement consacrées aux réseaux optiques et aux réseaux de données, augmentent de 719 millions d'euros et représentent 9 % du chiffre d'affaires.

Evolution de la capitalisation boursière au 31/12

(en milliards d'euros)



En l'espace de 2 ans, la capitalisation boursière a été multipliée quasiment par quatre, reflétant le repositionnement stratégique et le redressement du Groupe.

* Actions Alcatel A et O confondues. Source : Reuters/Alcatel.

Alcatel, architecte d'un monde Internet

La suppression des barrières entre la voix et les données, conjuguée à l'explosion d'Internet, a suscité l'apparition d'outils de communication plus rapides et plus puissants qui révolutionnent aujourd'hui tout le système de communication mondial. Les besoins de capacité et de rapidité d'accès générés par le développement de nouvelles applications conduisent les opérateurs à investir massivement dans leurs infrastructures pour répondre à l'augmentation de la demande de bande passante. Dans le même temps, ces derniers se concentrent sur la définition et l'offre de services à forte valeur ajoutée capables de générer des revenus rapidement.

La capacité d'Alcatel à développer et exploiter rapidement les technologies adaptées aux besoins de ses clients lui confère un rôle central dans ces évolutions :

- son portefeuille de produits d'accès large bande figure parmi les meilleurs au monde avec son offre ADSL, LMDS et satellites. L'acquisition de Newbridge et le lancement d'une nouvelle solution cœur de réseau confèrent à Alcatel une position de premier plan dans le domaine des réseaux de données,
- parmi les leaders mondiaux des transmissions optiques, Alcatel est le seul fournisseur à offrir des solutions de bout en bout terrestres et sous-marines, grâce à sa maîtrise de tous les éléments du réseau : systèmes DWDM, fibres optiques et composants,
- par ailleurs, Alcatel a anticipé l'évolution des besoins des entreprises en développant de nouvelles solutions logicielles - applications, gestion de réseaux, portails Internet multi-terminaux, logiciels de gestion de la relation clients. L'acquisition de Genesys, finalisée au début de l'année 2000, constitue l'élément central de cette nouvelle offre,
- les positions occupées par Alcatel dans les infrastructures de réseaux GSM, le succès de sa gamme de terminaux mobiles et son alliance avec Fujitsu en 2000 lui assurent un rôle majeur dans le développement de l'Internet mobile,
- enfin, une gamme complète de services, allant de la conception et du déploiement du réseau jusqu'à son exploitation et sa maintenance, assure à Alcatel une place privilégiée auprès des nouveaux opérateurs.

L'innovation, une des clés du succès d'Alcatel

Le succès d'Alcatel repose notamment sur sa capacité à développer et favoriser l'essor de nouvelles technologies. Aujourd'hui, le Groupe emploie plus de 28 000 personnes dans les fonctions de R&D, réparties sur plusieurs sites géographiques en Europe et aux États-Unis.

En 2000, Alcatel a consacré 2,8 milliards d'euros à son budget R&D et

déposé 870 brevets. En outre, le Groupe a renforcé sa capacité d'innovation avec un programme original dont l'objectif est de stimuler l'innovation en permettant aux ingénieurs du Groupe de travailler sur des projets Internet au sein de "start-up" internes. Ainsi, la technologie VDSL est développée et commercialisée au sein d'une start-up interne d'Alcatel - "Alcatel VDSL Virtual Company".

En 2001, Alcatel a pour objectif de soutenir plusieurs projets de ce type. Par ailleurs, un programme d'incubation a été lancé au travers de participations dans 5 fonds d'investissement, dont Alcatel Venture Fund. L'objectif de ce programme est de stimuler l'innovation dans le domaine des télécoms, d'accéder rapidement à de nouvelles technologies.

A travers ces fonds, Alcatel accède directement à plus de 50 start-up.

Politique de brevets et licences

La politique de brevets du Groupe se caractérise par la constitution d'un portefeuille de brevets, lui permettant de posséder une avance technologique dans tous les domaines où il est impliqué. La gestion de ce portefeuille de brevets est confiée au département propriété intellectuelle d'Alcatel, dont la mission est de promouvoir l'identification des inventions, de centraliser la gestion des brevets et de développer une politique active de licences.

Réseaux de nouvelle génération

Avec la dérégulation du marché des télécoms, les opérateurs et les fournisseurs de services sont confrontés à un environnement très concurrentiel : pour se différencier et pallier le déclin des revenus liés au trafic de la voix, ils développent de nouveaux services générateurs de revenus - accès rapide Internet, voix sur IP, services vidéos... - destinés à leurs clients (entreprises et grand public). Les opérateurs traditionnels doivent de ce fait moderniser leurs réseaux, et les nouveaux opérateurs souhaitent déployer des réseaux immédiatement rentables.

Grâce à son portefeuille de produits d'accès et de réseaux de données, renforcé par les technologies développées par Newbridge, Alcatel fournit à ses clients des solutions de réseaux de nouvelle génération fiables, pleinement intégrées aux systèmes de transport optique, capables de transporter le trafic voix-données lié à ces nouveaux services.

L'accès large bande, pierre angulaire des réseaux de nouvelle génération

Les nouveaux services proposés par les opérateurs augmentent considérablement les besoins en capacité des réseaux. Par ailleurs, la boucle locale, c'est-à-dire les derniers kilomètres reliant l'opérateur au client final, constitue encore un goulot d'étranglement.

L'accès à la boucle locale, qui permet aux opérateurs de déployer des services générateurs de revenus, est donc un enjeu majeur. Aujourd'hui, Alcatel propose les meilleures technologies d'accès large bande qui ouvrent les derniers kilomètres et permettent ainsi de desservir un grand nombre de clients avec un niveau de qualité élevé, indépendamment de la typologie du réseau. Avec plus de 6 millions de lignes livrées en 2000, Alcatel est le leader mondial de la technologie ADSL (source : étude Dell' Oro 2000) qui assure des transmissions haut débit sur des lignes téléphoniques traditionnelles.

Cette technologie, disponible sur un grand nombre de plates-formes, apporte aux opérateurs une grande flexibilité. La technologie d'accès radio - qui relie l'abonné au réseau par liaison hertzienne - est également une solution de choix pour atteindre les derniers kilomètres à moindre coût. Alternative à l'accès filaire, elle permet d'accéder à une clientèle souvent peu ou mal desservie, et fortement demandeuse de services "données" professionnels. La maîtrise et le développement rapide de cette technologie, aussi appelée LMDS, propulse Alcatel parmi les leaders mondiaux de ce marché en très forte croissance.

Les commutateurs au cœur des réseaux

L'acquisition de Newbridge, le leader de l'ATM multiservices, a permis à Alcatel de se hisser parmi les leaders de la commutation au cœur des réseaux large bande. Mais la clé réside dans l'interconnexion avec l'interface optique, seule technologie réellement capable de répondre à terme aux exigences des services large bande.

En lançant en 2000 des commutateurs d'infrastructures IP/MPLS/ATM et en préparant pour 2001 des nouvelles plates-formes cœur de réseaux tout IP, Alcatel donne ainsi aux opérateurs la possibilité de faire évoluer leurs réseaux pour répondre à la croissance exponentielle du trafic des données. La puissance de ces plates-formes, combinée à leur capacité unique à intégrer la transmission optique dans une solution entièrement administrée, constitue un atout majeur pour le déploiement des réseaux de nouvelle génération.

Vers des réseaux tout optique

Des connexions Internet à la vitesse de la lumière ? C'est la perspective offerte par les solutions optiques équipant le cœur des infrastructures de télécommunications. Grâce à sa maîtrise de tous les éléments du réseau (composants, fibres et câbles optiques, systèmes DWDM, gestion de réseau, et services terrestres et sous-marins), Alcatel s'affirme comme un leader mondial des télécommunications optiques terrestres et sous-marines.

L'avènement du tout-optique

L'explosion des applications multimédias et la mondialisation des infrastructures de télécommunications motivent l'utilisation de technologies optiques dans toutes les parties du réseau, des liaisons intercontinentales aux transmissions métropolitaines, préfigurant l'avènement du "tout-optique". Ces technologies sont en effet les seules capables de fournir les capacités de transmission requises. Alcatel a confirmé son avance technologique en 2000 en réalisant plusieurs records mondiaux dans ce domaine et en présentant de nouvelles solutions innovantes de composants, fibres et systèmes optiques. Demain, grâce aux avancées d'Alcatel, il sera ainsi possible de transmettre simultanément sur une seule fibre optique 600 000 connexions Internet ADSL haut débit ou 100 millions de conversations téléphoniques. Pionnier des différentes technologies optiques, Alcatel est logiquement à l'avant-garde du "tout-optique".

L'intelligence fait la différence

La capacité, la complexité et la mondialisation croissantes des réseaux rendent leur gestion à la fois plus importante et plus délicate. La valeur ajoutée des solutions d'intelligence de réseau devient de ce fait capitale pour les opérateurs, auxquels elle confère une plus grande efficacité en termes de performance, de fiabilité et de coût, tout en leur permettant de proposer une offre de services démarquée de celle de leurs concurrents.

Autre élément-clé des infrastructures optiques, les brasseurs-répartiteurs d'Alcatel alloueront bientôt automatiquement le trafic d'une liaison à une autre en fonction des demandes des clients et des ressources du réseau. En 2000, Alcatel a présenté un tel produit tout-optique qui sera l'un des plus puissants du marché. Leader mondial des systèmes de gestion de réseau et des brasseurs-répartiteurs, Alcatel fournit à ses clients l'intelligence de réseau qui leur permet de faire la différence.

Architecte de réseaux optiques

Afin de se différencier, les opérateurs et fournisseurs de services se concentrent également de plus en plus sur leur stratégie commerciale et les services qu'ils proposent à leurs clients, laissant le soin à leurs fournisseurs de concevoir, réaliser, mettre en service et faire évoluer des réseaux clés en main.

Grâce à son portefeuille complet de solutions optiques, à son offre de services, à sa capacité d'intégrateur de réseaux et à sa présence locale dans plus de 130 pays, Alcatel est le seul architecte de réseaux optiques pouvant fournir à ses clients des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques.

Faciliter le passage des entreprises à l'e-business

Le marché de la communication d'entreprise a évolué : les entreprises et les opérateurs se concentrent sur leur cœur de métier et leur performance économique. Ils recherchent des solutions de communication compétitives et performantes pouvant aisément accueillir les applications e-business. La stratégie d'Alcatel est axée sur le développement d'infrastructures et de logiciels de communication ouverts, au service des applications e-business, permettant de tirer parti efficacement de toutes les possibilités de la net-économie.

Leader de la convergence voix/données

Afin d'offrir le plus d'outils possibles aux utilisateurs finaux, qu'il s'agisse de leurs salariés, de leurs partenaires ou de leurs clients, les entreprises doivent adopter les technologies émergentes basées sur l'Internet fixe et mobile tout en tenant compte des acquis tant techniques qu'humains.

L'OmniPCX 4400, premier commutateur voix-données de grande capacité, illustre la stratégie d'ouverture d'Alcatel fondée sur l'intégration d'applications de bureautique, messagerie, gestion de la relation client, mobilité, éditées par Alcatel et d'autres éditeurs de logiciels. Ce commutateur permet une migration par étape, adaptée aux besoins des clients. Associé à la gamme de réseaux locaux Omniswitch (technique ATM et GigaBit Ethernet), l'OmniPCX 4400 forme un ensemble cohérent et fiable qui confère au Groupe un rôle majeur dans le domaine des serveurs de communication d'entreprise voix-données et des logiciels de communication associés.

L'accès à l'e-business

avec des logiciels de communication ouverts

Premier point d'accès à l'entreprise, le centre de contacts est un outil efficace pour accroître le nombre de clients et les fidéliser grâce à un service personnalisé. L'acquisition de Genesys au début de l'année 2000 fait entrer Alcatel sur ce marché en forte croissance. La force de l'architecture développée par Genesys réside dans des solutions pour centres de contacts clients qui fédèrent plusieurs supports - téléphone, fax, courrier électronique, Internet et voix sur IP - au sein d'une structure de gestion unique des interactions.

L'accès Internet contribue également au développement des applications e-business. Avec la suite logicielle Nextenso développée par ses équipes, Alcatel permet aux entreprises et aux opérateurs de créer leur propre portail Internet multimédia, puis de déployer et gérer rapidement des services personnalisés. Genesys et Nextenso illustrent la stratégie de développement d'Alcatel dans le domaine des logiciels de communication auprès de tous les acteurs du marché - entreprises mais également opérateurs.

Une approche multi-canaux

Alcatel a mis en place une approche multi-canaux des marchés au travers de distributeurs à valeur ajoutée. Cette stratégie commerciale lui permet de proposer à ses clients, par l'intermédiaire de 2 000 partenaires commerciaux, les Alcatel Business Partners, des solutions adaptées à leurs besoins, construites autour des offres Alcatel.

Dans le cadre de cette stratégie orientée "solutions", Alcatel a également renforcé son réseau de distribution propre, Alcatel e-Business Distribution, en le structurant de façon à pouvoir se mesurer aux meilleurs acteurs. Par ailleurs, Alcatel a tissé des liens de partenariat avec des intégrateurs globaux et fédère des éditeurs de logiciels au travers de plusieurs programmes dont l'Alcatel Application Partner Program et Gplus. Les clients ont ainsi accès à un large portefeuille de solutions.

Aux portes de l'Internet mobile

Le téléphone mobile devrait constituer à terme le moyen le plus populaire d'accès à Internet. Illustration concrète du potentiel de ce marché, le succès fulgurant de l'Internet mobile au Japon, notamment grâce au i-mode : plus de 46 % des abonnés à la téléphonie mobile

disposent d'un accès Internet. En la matière, le succès réside dans l'alliance d'une technologie efficace et de services adaptés.

Malgré un démarrage hésitant dans les pays occidentaux, Alcatel estime que les conditions devraient être bientôt réunies pour un véritable décollage de l'Internet mobile : des transmissions de données à haut débit, des mobiles conviviaux et des applications utiles et peu coûteuses.

Alcatel au cœur des nouvelles technologies de l'Internet mobile

Le déploiement des réseaux de deuxième génération, couplés à la technologie GPRS, marque le véritable démarrage de l'Internet mobile. A l'instar du i-mode, le GPRS permet d'obtenir, sur un terminal mobile, des débits presque identiques à ceux de l'Internet fixe.

Précurseur de cette technologie, Alcatel a développé des solutions radio qui permettent aux opérateurs de faire évoluer en douceur leurs réseaux GSM vers les réseaux GPRS et bientôt de troisième génération.

Au cours de l'année 2000, Alcatel aura déployé une vingtaine de réseaux GPRS de bout en bout, incluant les infrastructures radio, le cœur de réseau et les terminaux. Le Groupe aura également livré le premier réseau commercial Internet mobile rapide en Europe à l'opérateur portugais TMN.

D'autres technologies, comme l'EDGE, pourront prendre le relais en attendant le déploiement complet de l'UMTS.

Pour développer sa présence sur le marché de la troisième génération, Alcatel a constitué avec Fujitsu Ltd une société commune pour le développement des réseaux de communication mobile de prochaine génération, Evolium™ SAS. Grâce à cette collaboration, Alcatel dispose aujourd'hui d'une offre complète UMTS, comprenant les infrastructures, les cœurs de réseau et la plate-forme de services. Les premiers contrats de cette nouvelle société ont été conclus au cours des derniers mois.

Des terminaux adaptés aux hauts débits

Avec 20 millions de téléphones mobiles GSM vendus en 2000, Alcatel détient 9 % de part de marché. Sa stratégie s'appuie sur l'enrichissement de sa gamme et sa capacité à répondre aux attentes du marché : ainsi, avec le One Touch 300, Alcatel répond au cœur du marché, le milieu de gamme ; avec le One Touch 500 et le One Touch 700, deux modèles plus sophistiqués, le Groupe marque son entrée sur le marché haut de gamme des téléphones mobiles. Alcatel a également développé des versions WAP des ces modèles, proposant ainsi à ses clients

et aux opérateurs – plus de 100 dans le monde – une offre globale associant téléphones portables et services WAP.

Le contenu : "dernier maillon de la chaîne"

La qualité des contenus déterminera le succès de l'Internet mobile. C'est donc naturellement qu'Alcatel a développé une solution pour l'Internet mobile avec les logiciels pour la création de portails Internet multi-terminaux Nextenso. Dans le même temps, Alcatel a développé une politique active de partenariat avec des fournisseurs de contenus et de services (Lastminute.com, Freever, Cityvox.com, Gemplus, AFP...). Ensemble, ils mettent à la disposition des opérateurs des bouquets de services destinés à être directement commercialisés : messagerie unifiée, services de localisation ou encore gestion de l'information. Alcatel entend renforcer cette politique afin de continuer à enrichir la gamme de ses applications.

Alcatel Services, un atout décisif face aux évolutions du marché

La création d'Alcatel Services témoigne de la reconnaissance par Alcatel d'une attente nouvelle sur le marché : la recherche de prestations et de fournitures transversales aux métiers du Groupe. Cette demande nouvelle est étroitement liée à l'évolution du marché des télécoms, et à l'émergence d'opérateurs qui souhaitent se concentrer sur leur cœur de métier : la stratégie commerciale. Cette préoccupation crée de nouvelles opportunités en matière de services.

Des solutions clés en main

Ces nouveaux besoins identifiés par Alcatel sont de plusieurs natures. Jusqu'à une époque récente, les clients du Groupe – les grands opérateurs traditionnels, pour l'essentiel – agissaient en maître d'œuvre de leur architecture de réseau. Ils imposaient leurs spécifications techniques aux équipementiers tels qu'Alcatel. Aujourd'hui, la demande s'oriente vers des solutions clés en main, rapidement exploitables : l'offre d'Alcatel peut alors aller de l'étude de la faisabilité du projet, à la conception de l'architecture du réseau, à la fourniture de solutions clés en main, jusqu'à la maintenance et parfois même à l'exploitation. La connaissance du marché, la maîtrise technologique et l'exacte compréhension des besoins de ses clients permettent ensuite à Alcatel d'accompagner leur développement.

L'offre d'Alcatel Services

La qualité de l'offre d'Alcatel Services repose sur la compétence développée depuis plusieurs années par le Groupe en matière de solutions clés en main. Cette compétence elle-même s'appuie sur l'extension de la gamme de produits et services et sur les performances technologiques du Groupe dans chacun de ses métiers, qu'il s'agisse des transmissions optiques, de l'accès, des réseaux de données ou encore des applications. Ce portefeuille technologique permet à Alcatel de proposer des solutions clés en main répondant à l'intégralité des besoins des opérateurs. En outre, Alcatel intègre dans ses solutions des applications à forte valeur ajoutée, comme les réseaux intelligents qui permettront à ses clients de proposer à l'utilisateur final des services de qualité et générateurs de revenus. L'expérience d'Alcatel facilite l'analyse et l'appréciation de la faisabilité des projets des opérateurs.

Enfin, la force de l'offre d'Alcatel est de proposer des solutions ouvertes qui peuvent intégrer des technologies proposées par d'autres équipementiers. Alcatel a également mis en place des moyens permettant d'accompagner

financièrement certains de ses clients par des systèmes de crédit adaptés avant que le système bancaire ne prenne naturellement le relais.

Un double potentiel de croissance

Sur un marché qui requiert le déploiement rapide des solutions clés en main partout dans le monde, Alcatel Services dispose d'un avantage majeur : être le seul fournisseur à pouvoir s'appuyer sur des équipes locales immédiatement opérationnelles dans les trois grandes régions du monde (Europe, Asie-Pacifique et Amérique du Nord). Fort d'une solide position en Europe, Alcatel Services entend se développer rapidement aux Etats-Unis et en Asie.

Alcatel Services élargit également son offre commerciale et se tourne vers les grandes entreprises - et les organisations - pour leur proposer une gamme de services adaptés : le contrat d'externalisation signé en fin d'année avec la Société Générale témoigne de cette nouvelle orientation commerciale et du développement de l'externalisation des services, un nouveau marché sur lequel Alcatel se positionne comme un acteur majeur.

Les femmes et les hommes d'Alcatel au cœur d'Internet

La gestion des ressources humaines est un enjeu stratégique pour Alcatel : sa capacité à motiver les équipes et à attirer les meilleurs constitue un facteur clé de sa croissance.

La stratégie d'Alcatel intègre l'étude comparative systématique des pratiques des entreprises les plus performantes dans le secteur des technologies de pointe. Elle vise à :

- offrir des rémunérations compétitives par rapport à ses concurrents,
- tirer parti des avantages d'Alcatel en matière de développement de carrière.

Une politique de rémunération compétitive

Au cours de l'année 2000, Alcatel a redéfini les principes d'une politique de rémunération adaptée à son environnement concurrentiel et à l'univers des hautes technologies.

Premier volet de cette politique, la volonté d'étendre à l'ensemble des salariés du Groupe l'accès aux stock-options. Alcatel a ainsi mis en place trois programmes différents, présentant chacun des objectifs spécifiques :

- une opération d'actionnariat salarié - baptisée "Al" - qui a permis à près de 59 000 salariés du Groupe de bénéficier de stock-options par l'intermédiaire d'une augmentation de capital réservée,
- un plan destiné à 4 000 collaborateurs, dont la contribution aux succès futurs de l'entreprise est jugée déterminante,
- un plan adapté aux spécificités de l'environnement des technologies de pointe pour 8 000 cadres aux Etats-Unis.

Alcatel revoit actuellement ses plans de stock-options afin d'en accroître encore la compétitivité, avec en particulier une forte augmentation du nombre de bénéficiaires et des règles de disponibilité similaires à celles de ses concurrents nord-américains.

Valoriser ses atouts :

une gestion dynamique des carrières

Alcatel a intensifié la mise en valeur de ses atouts dans l'univers très concurrentiel des hautes technologies. Groupe mondial, Alcatel peut proposer à ses collaborateurs de nombreuses opportunités de mobilité géographique et fonctionnelle et des perspectives de développement de carrières : des atouts importants pour le recrutement de profils de qualité.

Une politique de mobilité active

Au début de l'année 2000, Alcatel a lancé le programme "Go USA", qui a déjà permis à 300 ingénieurs de partir travailler quelques années aux

Etats-Unis. Ce programme présente de nombreux avantages :

- il permet de renforcer les équipes dédiées aux projets Internet aux Etats-Unis,
- il contribue à améliorer les synergies au sein de la communauté scientifique du Groupe et développe son expérience sur le marché nord-américain,
- il constitue, en outre, un élément de motivation supplémentaire pour le recrutement d'ingénieurs de haut niveau.

Ce programme, ouvert à tous les salariés présents chez Alcatel depuis au moins un an, a attiré plus de 1 000 candidatures en provenance de 30 pays. Ces expatriés s'ajoutent aux 2 000 cadres d'Alcatel qui étaient en mobilité interne internationale en 2000.

Une structure mondiale de Recherche & Innovation

Avec six centres répartis dans le monde, la Direction Recherche & Innovation du Groupe constitue un atout majeur pour attirer et fidéliser les ingénieurs, chercheurs, techniciens de qualité, en leur proposant des évolutions de carrières permettant notamment la mobilité internationale et l'évolution vers d'autres filières technologiques. En outre, cette structure, unique au monde, facilite le transfert des connaissances et renforce le développement des synergies.

Cette organisation permet enfin à Alcatel de recruter des collaborateurs dans des zones géographiques réputées pour leur savoir-faire technologique. Le Groupe a ainsi lancé un programme spécifique de recrutement de 1 500 personnes dans la zone Asie-Pacifique pour 2001, afin d'assurer son développement dans cette région dans les prochaines années. Plus de 50 % de ces personnes seront affectées à la R&D, au marketing et aux ventes.

Formation et valorisation des compétences

Le souci de valoriser les compétences de ses collaborateurs a conduit le Groupe à créer l'**Alcatel Technical Academy**. Son objectif est de reconnaître la contribution individuelle des experts et de les accompagner dans leur développement de carrière. Ouverte aux 28 000 ingénieurs du Groupe qui travaillent dans le développement et la recherche, elle permettra de reconnaître, récompenser, attirer et retenir les ingénieurs dont les contributions scientifiques et techniques à la réussite d'Alcatel sont particulièrement remarquables.

Alcatel University fédère les centres de formation du Groupe et a pour objectif d'harmoniser, diffuser et rentabiliser les programmes de formation aussi bien auprès des salariés du Groupe que des clients. En 2000,

Alcatel a renforcé cette structure et créé 6 nouveaux centres. Aujourd'hui, Alcatel University regroupe 15 centres permettant ainsi aux deux tiers des employés du Groupe d'avoir accès à l'offre mondiale d'Alcatel University au sein de leur organisation locale. 80 000 personnes bénéficient d'une formation chaque année. Sans même inclure les coûts associés (transports, salaires des participants), Alcatel investit plus de 2 % des frais de personnel en formation.

Internet au cœur de la gestion des ressources humaines

Pour accompagner l'ensemble de sa politique de ressources humaines et accroître sa compétitivité, Alcatel renforce le développement des outils de gestion des ressources humaines sur Internet. Parmi les réalisations les plus remarquables :

- l'accompagnement des expatriés, avec l'accès à des services et à des banques de données spécifiques,
- des sites dédiés à des thèmes particuliers : par exemple, un site

d'informations générales sur la mobilité internationale, un site sur l'Alcatel Technical Academy ou le site "Go USA",

- le lancement d'un nouveau portail Internet/Intranet en matière d'offres d'emploi : en quelques semaines, et pour la France seule, il a permis de recueillir plus de 20 000 candidatures,
- la mise en ligne sur l'Intranet des outils d'appréciation de la performance.

Une culture internationale

au service de l'intégration des sociétés acquises

L'approche internationale développée en matière de ressources humaines est un facteur décisif pour faciliter l'intégration des sociétés acquises dans le monde.

En particulier, les pratiques en matière de rémunération, de développement de carrières, confortées par une culture de décentralisation favorisent l'intégration de nouveaux collaborateurs au sein des équipes d'Alcatel.

Evolution des effectifs (au 31 décembre)

	Réseaux	Optique	e-Business	Espace et Composants	Autres	Nexans	Total Groupe
1998*	43 578	17 488	14 528	20 889	2 190	19 599	118 272
1999	41 877	18 729	15 389	20 584	704	18 429	115 712
2000	49 988	22 432	16 255	24 024	697	18 186	131 598

*Retraité.



Les activités du Groupe

22 **Les segments en bref**

24 **Présentation des segments**

28 **Organigramme**

30 **Participations industrielles**

Les segments en bref

	Réseaux	Optique
Produits	<ul style="list-style-type: none"> • Accès rapide Internet • Boucle locale radio • Commutation • Réseaux de données • Réseaux mobiles • Réseaux intelligents 	<ul style="list-style-type: none"> • Transmissions optiques terrestres • Transmissions optiques sous-marines • Transmissions radio • Fibres optiques • Composants opto-électroniques
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de réseaux et d'interconnexion depuis les technologies d'accès filaire et radio jusqu'aux fonctions de commutation et de routage pour les réseaux d'opérateurs • Conception, intégration et installation de réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités liées au transport optique • Développement et fourniture clés en main de réseaux optiques, sous-marins et terrestres • Développement, fabrication et commercialisation de composants opto-électroniques
Repères	<ul style="list-style-type: none"> • 11 761 millions d'euros de chiffre d'affaires • 55 % de part de marché en ADSL (6 millions de lignes) • 45 millions d'abonnés desservis aux Etats-Unis grâce aux nouveaux équipements d'accès • Présent dans 115 réseaux mobiles dans le monde 	<ul style="list-style-type: none"> • 7 110 millions d'euros de chiffre d'affaires • 40 % de part de marché dans les réseaux sous-marins • DWDM et cross-connects optiques représentent un quart des ventes de transmission terrestre en fin d'année • 12 millions de kilomètres de fibres optiques livrés
Stratégie et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider une position de leader mondial de l'accès rapide à Internet • Se positionner comme un des leaders de réseaux de nouvelle génération • Développer une offre de services à forte valeur ajoutée pour les opérateurs • Accompagner les opérateurs dans la migration des réseaux mobiles 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer sa position de leader mondial des solutions optiques de bout en bout



e-Business

- Réseaux et infrastructures pour entreprises
- Logiciels applicatifs
- Distribution et services
- Téléphonie mobile

- Solutions convergentes voix/données pour entreprise
- Développement de logiciels applicatifs
- Conception et commercialisation de téléphones portables

- 4 827 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 20 millions de portables vendus en 2000, 9 % de part de marché mondial

- Se positionner comme l'un des leaders des infrastructures et des logiciels ouverts qui permettent d'exploiter toutes les applications e-business
- Capitaliser sur le succès construit dans les téléphones portables

Espace et Composants

- Satellites
- Composants d'infrastructures mobiles, composants mécaniques pour systèmes de télécoms, batteries

- Développement de systèmes satellitaires pour les télécommunications, la navigation, l'observation optique et radar, la météorologie et les sciences
- Développement et fabrication de composants électromécaniques

- 3 793 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 15 % du marché des satellites de télécom en 2000
- 30 % du marché des charges utiles en 2000
- Leader mondial de la radio numérique par satellite

- Maintenir une position de leader dans le domaine des télécommunications spatiales (Internet et multimédia)

Nexans

- Câbles d'énergie et de télécoms
- Conducteurs et fils émaillés
- Câbles de spécialités (aéronautique, transport, automatismes)

- Fabrication de câbles d'énergie et câbles télécoms
- Développement de solutions globales et d'accessoires

- 4 783 millions d'euros de chiffre d'affaires
- Leader mondial en câbles d'énergie et en fils émaillés (160 000 tonnes/an)
- Leader mondial en aéronautique

- Se donner les moyens d'un développement autonome pour être le leader des solutions câblées globales
- Accélérer le développement des produits à forte valeur ajoutée
- Se renforcer en Amérique du Nord

Présentation des segments

Au cours du second semestre 2000, Alcatel a procédé à une réorganisation de ses divisions afin de se concentrer sur les activités de Télécoms : ainsi les activités satellites ont été transférées du segment "Internet et Optique", baptisé depuis lors segment "Optique", au segment "Espace et Composants".

Le segment "Composants Télécoms" est redistribué de la façon suivante :

- les activités fibres optiques, câbles à fibres optiques et câbles sous-marins sont transférées dans le segment "Optique",
- les activités composants sont transférées dans le segment "Espace et Composants",
- les activités câbles de télécommunication en cuivre, et câbles de réseaux et de données constituent les activités du groupe Nexans.

Le segment "Entreprises et Grand Public" est rebaptisé "e-Business".

Réseaux

A la suite de l'acquisition de Newbridge Networks et afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle d'opérateurs télécoms, Alcatel a fusionné au sein du groupe Réseaux l'ensemble de ses activités d'accès rapide à Internet, de réseaux de données et de communications mobiles. Cette nouvelle structure assure à Alcatel un meilleur positionnement pour répondre à la demande croissante de cette clientèle dans le domaine des réseaux de nouvelle génération.

En 2000, le chiffre d'affaires du segment a franchi pour la première fois la barrière des 10 milliards d'euros. Il a atteint 11 761 millions d'euros, soit une augmentation de 58 %. Toutes les activités ont réalisé d'excellentes performances, notamment dans l'accès, les plates-formes ATM, les infrastructures mobiles (GSM), les solutions de réseaux intelligents et les services de réseaux clés en main. Alcatel reste le leader du marché de la technologie DSL (lignes d'abonnés numériques) : le Groupe a livré 6 millions de lignes ADSL dans le monde en 2000 contre 1,6 million en 1999.

Le résultat opérationnel du segment a augmenté de 175 % pour atteindre 809 millions d'euros. Les marges se sont améliorées dans tous les secteurs et ont été tirées par l'accès large bande, les services de réseaux et la commutation. Dans les activités de commutation bande étroite, la rationalisation des efforts de R&D et l'externalisation des activités de maintenance et de support se sont avérées être une stratégie payante.

Faits marquants

Janvier

> Signature d'un contrat d'extension avec l'opérateur allemand T-Mobile pour la fourniture d'équipements radio Evolium™ GSM et de commutateurs mobiles destinés à son réseau GSM.

Mars

> Signature de trois nouveaux contrats d'extension pour un montant de 87 millions de dollars avec les Sociétés de Communication Mobile de China Telecom (MCC) pour des réseaux GSM de Shanghai et des provinces de Guizhou et de Jiangsu qui s'ajoutent aux commandes de réseaux d'extension GSM en Chine, annoncées au début de cette année.

> Signature d'un partenariat technologique avec Convergence Communications Inc. (CCI) pour la réalisation de réseaux de pointe IP large bande clés en main en Amérique latine. Ce projet est le premier réseau IP de nouvelle génération mis en place en Amérique latine sur une base pan-régionale.

Mai

> Alcatel finalise l'acquisition de Newbridge, le leader du marché ATM. Cette opération, réalisée par échange d'actions et valorisée à 7,53 milliards d'euros, place le Groupe parmi les leaders de la commutation large bande multi-protocoles.

Juin

> Alcatel équipe France Télécom de commutateurs de transit national de troisième génération (CTN3G).

Août

> Alcatel livre le 1^{er} réseau GPRS chinois au principal opérateur mobile du pays (CMCC).

Septembre

> Alcatel et Fujitsu donnent naissance à Evolium™ SAS pour développer la prochaine génération des réseaux de communications mobiles. Alcatel et Fujitsu détiennent respectivement une participation de 66 % et 34 % dans la nouvelle société.

Octobre

> Alcatel est sélectionné comme fournisseur de référence par Orange, la filiale mobile de France Télécom, pour le déploiement de ses réseaux 3G.
> Signature d'un contrat de 200 millions d'euros avec l'opérateur British Telecom pour la fourniture de la plate-forme Alcatel 7670 RSP qui rassemblera et commutera le trafic généré par Internet, les lignes spécialisées large bande, les services en ligne et l'ADSL.



Novembre

> Alcatel annonce la livraison de 1 700 000 lignes DSL dans le monde au cours du troisième trimestre 2000, ce qui porte la base installée d'Alcatel à cette date à plus de cinq millions. Parallèlement, le Groupe a installé près de 500 000 modems ADSL au troisième trimestre 2000, soit une base installée totale de 1 300 000 modems.

Janvier 2001

> L'opérateur canadien Telus, adopte la plate forme Alcatel 7670 RSP pour le déploiement de son réseau de nouvelle génération.

Optique

Après la réorganisation de ses activités câbles et composants, Alcatel a regroupé au sein d'un même ensemble toutes les activités liées à l'optique autour de quatre divisions :

- transmissions optiques terrestres,
- transmissions optiques sous-marines,
- transmissions radio,
- fibres optiques,
- composants opto-électroniques.

Grâce à cette offre complète, Alcatel est le seul fournisseur à pouvoir offrir des solutions de transmissions optiques de bout en bout.

En 2000, le segment Optique a réalisé un chiffre d'affaires de 7 110 millions d'euros, soit une augmentation de 42 % par rapport à 1999. Les ventes d'équipements de transmission optique terrestre ont été soutenues, à la fois en Europe et aux Etats-Unis. Elles sont de plus en plus tirées par les cross-connects et les transmissions DWDM, tous deux ayant contribué pour 25 % au chiffre d'affaires du segment au quatrième trimestre. Les ventes dans les réseaux sous-marins ont été fortes sur l'ensemble de l'année, à la fois dans l'Atlantique et en Asie-Pacifique. Les ventes de fibres optiques ont enregistré une croissance à trois chiffres avec une demande très forte pour la fibre Teralight™. Enfin, les ventes de composants optiques ont augmenté de 144 % d'une année à l'autre (cf Alcatel Optronics p. 31).

Le résultat opérationnel du segment, à 856 millions d'euros, a contribué à hauteur de 41 % au résultat opérationnel des activités télécoms. Il a été stimulé par les réseaux sous-marins et les fibres optiques toutes régions confondues, par les transmissions terrestres et par Optronics aux Etats-Unis et en Europe.

Faits marquants

Février

> Signature d'un contrat de plusieurs centaines de millions d'euros avec Deutsche Telekom pour un réseau optique SDH et DWDM.

Mai

> Premier test au monde en grandeur nature dans des conditions opérationnelles de transmission optique à 40 Gbit/s.

> China Telecom choisit l'offre complète de réseaux optiques d'Alcatel pour la construction de ses deux réseaux nationaux DWDM.

Juillet

> Acquisition d'Innovative Fibers, leader mondial des filtres optiques DWDM pour un montant de 175 millions de dollars.

> Création d'une joint-venture avec SDG Information (Alcatel 55 %, SDG Information 45 %), entreprise basée à Shenzhen, pour produire des fibres optiques en Chine.

Août

> Acquisition de la division marine de Telecom Danmark, spécialisée dans l'installation et la maintenance de réseaux sous-marins, pour un montant de 121 millions d'euros.

Septembre

> Record mondial de transmission DWDM à 5,12 Tbit/s.

> Sélection par France Télécom pour le réseau DWDM de Global One en Amérique du Nord.

Octobre

> Lancement de l'action reflet Alcatel Optronics par émission de 16 500 000 actions à 85 euros par action, soit une levée de 1,4 milliard d'euros.

> Alliance avec 360networks pour réaliser un réseau optique mondial.

Novembre

> Signature d'un contrat avec Infigate GmbH pour la construction de son réseau optique haut débit en Europe de l'Est. Alcatel fournira plus de 1,6 million de km de fibres optiques.

e-Business

Le groupe e-Business a pour vocation de développer des solutions de communication qui permettent aux entreprises de déployer leur solutions e-business de façon harmonieuse et compétitive en coût. Dans cet objectif,

Alcatel a mis en place une organisation articulée autour de 4 divisions :

- les solutions de convergence voix-données,
- le développement d'applications e-business avec Genesys,
- les terminaux mobiles - entreprises et grand public - considérés comme un moyen supplémentaire de délivrer des applications e-business,
- la distribution e-business.

Le chiffre d'affaires a progressé de 33 %, avec une forte contribution des téléphones mobiles GSM et des solutions de centres de contacts de Genesys. Le volume des ventes de ces deux activités enregistre une forte croissance, à deux chiffres. Les livraisons de téléphones mobiles ont atteint 20 millions d'unités, soit une augmentation de 9 millions, malgré des indices croissants d'un ralentissement sur le marché européen du GSM à la fin de l'année.

Après avoir enregistré des bénéfices significatifs lors du premier semestre, les ventes de PABX ont diminué au cours des troisième et quatrième trimestres, conduisant à un taux de croissance stable sur l'année. Les ventes de réseaux locaux LAN ont été médiocres durant la deuxième partie de l'année.

Le résultat opérationnel a augmenté de 214 %, stimulé par une amélioration significative de la marge des terminaux résultant à la fois de l'augmentation des volumes et d'un prix de vente moyen plus élevé. Genesys enregistre un résultat en très forte croissance. Ces performances ont été partiellement compensées par des pertes dans la distribution des produits, où la restructuration en cours a affecté à la fois le volume des ventes et les marges.

Faits marquants

Janvier

> Alcatel finalise l'acquisition de Genesys, l'un des leaders du marché des solutions pour centres de contacts. Genesys est le pôle d'excellence d'Alcatel pour les applications de centres de contacts.

> Alcatel lance sur le marché nord-américain des systèmes de communication pour les entreprises, l'Alcatel OmniPCX 4400, le commutateur voix-données le plus avancé au monde.

Mars

> Alcatel équipe le Vatican d'un centre de contacts Internet, pour les cérémonies du Jubilé. Les solutions Omnitouch™ d'Alcatel permettent de diffuser en plusieurs langues tous les détails des cérémonies.

Avril

> Signature d'un contrat avec Banco do Brasil, la première banque

d'Amérique latine, portant sur les services all-in-one™ d'Alcatel.

> Signature d'un contrat avec les supermarchés Disco en Argentine pour l'installation d'un réseau privé voix et données destiné à relier les 220 enseignes du Groupe.

Juillet

> La ville de Besançon (France) choisit le commutateur OmniPCX 4400 basé sur IP comme élément clé de son réseau Internet pour les communications téléphoniques et informatiques de 47 sites administratifs.

Septembre

> Alcatel et Concert, opérateur né de l'alliance entre AT&T et BT, s'associent pour développer une offre de centre de contact destinées aux entreprises internationales.

> Alcatel lance les One Touch 500 et One Touch 700 : des téléphones mobiles GSM haut de gamme faciles à vivre.

Octobre

> Signature d'un accord avec SI International, une société américaine spécialisée dans les télécoms et les technologies de l'information, pour la commercialisation de l'OmniPCX 4400 aux Etats-Unis.

Novembre

> Peugeot choisit le centre de contact Alcatel pour renforcer la relation avec ses clients 24H/24, 7 jours sur 7.

Espace et Composants

Filiale d'Alcatel (51 %) et de Thales (49 %), Alcatel Space est organisé autour de deux filiales : Alcatel Space Industries, en charge de l'activité industrielle, et Alcatel Spacecom, chargé de gérer les participations d'Alcatel au sein d'opérateurs de satellites et de sociétés de services par satellites. Les principaux marchés d'Alcatel Space sont :

- les télécommunications civiles (téléphonie, TV, liaisons interentreprises, service Internet et large bande, services fixes et services mobiles, TV Direct et Internet à bord des avions, radio numérique à bord des véhicules),
- satellites militaires : télécommunications et observation radar,
- marché des agences (spatiales) : navigation, environnement et météorologie.

Alcatel Space, premier industriel spatial en France, participe en tant que maître d'œuvre, opérateur, investisseur ou fournisseur de services aux principaux programmes spatiaux en cours actuellement.



En 2000, le chiffre d'affaires du segment s'est établi à 3 793 millions d'euros en progression de 15 % grâce aux composants de systèmes de télécom et, pendant la seconde partie de l'année, grâce aux satellites de communication. Le résultat opérationnel a progressé de 43 % comparé à 1999. L'amélioration est principalement liée à la diminution des coûts de production des composants.

Faits marquants

- > La commande par l'opérateur privé GE Americom de 6 satellites de dernière génération, basés sur notre plate-forme Spacebus 4000, et dédiés à l'Internet par satellite. Alcatel Space assurera également pour ce client les opérations de lancement et de mise en orbite.
- > Le système Syracuse 3, système de télécommunication des armées françaises pour lequel Alcatel Space a été choisi par la Délégation Générale pour l'Armement (DGA). C'est une commande importante, de près de 9 milliards de francs. Maître d'œuvre de ce système, Alcatel Space travaillera notamment avec Thomson pour tout le segment sol utilisateur.
- > En observation/météo, les satellites Météosat seconde génération, et Jason (observation des océans), tous deux réalisés par Alcatel Space sont en phase finale d'intégration et prêts pour un lancement proche.
- > 2000 a vu également l'avancée significative du projet européen Galileo et des études de faisabilité, qui devrait déboucher sur une mise en production en 2001.
- > Début 2000, Alcatel Space a obtenu la certification ISO 9001.

Nexans

Issu de l'activité Câbles et Composants d'Alcatel, Nexans, qui regroupe les activités de câbles d'énergie, de câbles en cuivre pour les télécommunications et de fils conducteurs, est l'un des trois premiers acteurs mondiaux de l'industrie du câble.

Le groupe fabrique une large gamme de câbles et de composants associés hautes performances et conçoit des projets complexes clés en main destinés à la fois aux réseaux d'énergie et de télécommunications.

En 2000, Nexans a réalisé un chiffre d'affaires de 4 783 millions d'euros, en progression de 14,4 % par rapport à 1999, soit 5,3 % hors effets de variation des cours du cuivre. Cette performance est due au redressement du marché européen des câbles d'installation, à la poursuite de conditions favorables dans le secteur des câbles d'énergie en

Amérique du Nord ainsi qu'à un fort développement des câbles spéciaux pour des applications télécoms, aéronautiques et médicales.

Le résultat opérationnel a atteint 169 millions d'euros, soit une augmentation de 22,5 %. Cette progression confirme l'effet des restructurations entreprises dans le secteur des câbles d'énergie et des câbles de cuivre pour réseaux télécoms, deux domaines qui ont donné lieu à une rationalisation industrielle poussée.

La mise en Bourse de Nexans est prévue dès que les conditions de marché le permettront.

Faits marquants

Février

> Nexans et Pirelli remportent un nouveau contrat pour la fourniture d'un système de câbles d'énergie sous-marins en Grèce qui permettra de faire circuler l'électricité entre l'île ionienne de Zacynthus et le Péloponnèse. Ce contrat a été signé entre la commission d'utilité publique grecque (PPC) et un consortium formé par Alcatel et Pirelli.

Mars

> Signature d'un contrat d'un montant de 35 millions d'euros avec la société canadienne SaskPower pour la fourniture de câbles d'énergie. Nexans fournira à SaskPower, l'un des principaux distributeurs d'énergie au Canada, des câbles d'énergie jusqu'en 2006.

Octobre

> Conformément à la décision de son conseil d'administration du 4 mai 2000, relative à l'étude de la mise en Bourse de ses activités câbles d'énergie, câbles et systèmes de câblage télécom, câbles et équipements de spécialités et activités associées à la métallurgie, Alcatel annonce le lancement de Nexans, regroupant toutes ces activités. Ce projet de mise en Bourse sera poursuivi en 2001 au vu de l'évolution des marchés.

Décembre

> Nexans crée, avec 5 partenaires industriels européens, Voltimum, le premier site d'information en ligne pour les installateurs en bâtiments et les distributeurs.

Janvier 2001

> Signature d'un contrat avec Valeo pour son approvisionnement en fils émaillés et fils conducteurs. Nexans figure ainsi parmi les 300 fournisseurs mondiaux de Valeo.

> Nexans signe avec Siemens un contrat de 15,8 millions d'euros pour la fourniture de câbles transposés pour la période 2001/2002.

Organigramme

	Pays	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
Alcatel (1) (2)		100,0	100,0

SECTEUR TÉLÉCOM

France

Alcatel Business Systems			
Alcatel CIT			
Alcatel Contracting			
Alcatel Réseaux d'Entreprise			
Alcatel Space		51,17	51,17
Evolium Holding SAS		66	66
Saft Groupe			

Europe hors France

Alcatel Austria A.G.	Autriche		
Alcatel Bell NV	Belgique		
Alcatel España	Espagne		
Alcatel Italia S.p.A.	Italie		
Alcatel Polska SA	Pologne		
Alcatel Portugal SA	Portugal		
Alcatel Schweiz AG	Suisse		
Alcatel SEL A.G. (1)	Allemagne		
Alcatel Submarine Networks Limited	Royaume-Uni		
Alcatel Telecom Limited	Royaume-Uni		
Alcatel Telecom Nederland BV	Pays-Bas		
Alcatel Telecom Norway A/S (1)	Norvège		
Teletas	Turquie	65	65

Amériques

Alcatel Indetel S.A. de C.V. (1)	Mexique		
Alcatel NA Cable Systems Inc.	Etats-Unis		
Alcatel Networks Corporation	Canada		
Alcatel Telecomunicacoes SA	Brésil		
Alcatel USA Inc.	Etats-Unis		

Reste du monde

Alcatel Australia Limited	Australie		
Shanghai Bell Telephone Equipment Manufacturing Co (SBTEMC)	R.P.C.	31,65	31,65
Taiwan International Standard Electronic Ltd (Taisel)	Taiwan	60	60

(1) Société cotée sur une bourse de valeurs.

(2) Les données d'Alcatel, société mère, sont incluses dans le secteur "Autres".

Les pourcentages de contrôle et d'intérêt sont de 100 % sauf indication différente.



	Pays	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
--	------	-------------------------	-----------------------

SECTEUR NEXANS

France

Nexans France		100,00	100,00
Nexans Wires			
Société de Coulée Continue de Cuivre			

Europe hors France et Afrique du Nord

Nexans Benelux	Belgique		
Nexans Suisse	Suisse		
Nexans Italia S.p.A.	Italie		
Nexans Deutschland Industries AG & CO KG	Allemagne		
Nexans Holding Norway ASA	Norvège		
Nexans Maroc (1)	Maroc	56,52	56,52
Lacroix & Kress GmbH	Allemagne		

Amériques

Nexans Canada Inc.	Canada		
--------------------	--------	--	--

SECTEUR AUTRES (2)

Electronique de défense

Thales (ex Thomson-CSF) (1)	France	25,29	25,29
-----------------------------	--------	-------	-------

Energie et Transport

Alstom (1)	France	24,0	24,0
------------	--------	------	------

Holdings financières

Compagnie Financière Alcatel	France		
Cie Immobilière Méridionale	France		
Civelec	France		
Générale Occidentale	France		
SIKL	France		
Alcatel Participations	France		
Alcatel NV	Pays-Bas		

Services financiers

Electro Banque			
----------------	--	--	--

(1) Société cotée sur une bourse de valeurs.

(2) Les données d'Alcatel, société mère, sont incluses dans ce secteur.

Participations industrielles

Alcatel et Thales (ex Thomson-CSF)

Thales a acquis en décembre 2000 les activités de billétique rassemblées dans Alcatel CGA Transport, filiale à 100 % d'Alcatel. La cession de ces activités permet à Alcatel de poursuivre son recentrage sur le marché des télécommunications et permettra, à terme, de positionner Thales parmi les trois leaders mondiaux dans le domaine de la billettique aussi bien que dans celui de la monétique. Cette opération permettra également de mettre à profit la convergence en cours entre ces métiers, liée, par exemple, à l'essor des titres de transports "intelligents" comme les cartes à puces sans contact dans les transports publics ou les systèmes de télépéage pour les autoroutes.

Par cette transaction, Thales et Alcatel renforcent leur partenariat stratégique annoncé l'an dernier qui vise à mobiliser les synergies des métiers de l'électronique et du logiciel.

Outre la billétique et la monétique, les deux groupes travaillent sur 4 projets communs, la microélectronique hyperfréquences, l'optoélectronique, les réseaux militaires utilisant les technologies Internet, et en particulier le protocole IP, et les réseaux de télévision et de radio numérique.

La participation d'Alcatel dans Thales au 31 décembre 2000 est de 25,3 %. En 2000, Thales a réalisé un chiffre d'affaires de 8,6 milliards d'euros.

Alcatel et Framatome

Après la cession à l'Etat, en 1999, de 80 % de sa participation dans Framatome, le leader mondial de la construction de chaudières nucléaires, de combustibles nucléaires et entreprise spécialisée dans la connectique, Alcatel détient au 31 décembre 2000, 8,6 % du capital de Framatome.

Alcatel et Alstom

En février 2001, Alcatel a cédé une partie de sa participation dans le Groupe Alstom, le leader mondial dans la fourniture de systèmes, de composants et de services pour les grandes infrastructures d'énergie et de transport. A l'issue de cette opération, Alcatel conserve une participation résiduelle de 5,7 % dans le capital du Groupe. Cette cession partielle a rapporté environ 900 millions d'euros à Alcatel. L'opération lui permet de poursuivre son recentrage sur le marché des télécommunications.

Alstom a réalisé au 31 mars 2000 un chiffre d'affaires annuel de 22,1 milliards d'euros.

Au 31 décembre 2000, Alcatel détenait 24 % du Groupe Alstom.

Alcatel Optronics

32 **Accord cadre**

32 **Présentation de l'activité et des résultats**

33 **L'action Alcatel O**

Le 20 septembre 2000, l'assemblée générale a voté les résolutions modifiant les statuts d'Alcatel, afin de créer, au sein du capital de la société, des actions reflétant Alcatel Optronics, dites de catégorie O. Ces actions ont pour objectif de refléter la performance économique de la Division Optronics d'Alcatel qui développe, fabrique et commercialise des puces optiques, des têtes optiques d'émission et de réception et des sous-systèmes optiques de haute performance principalement destinés aux réseaux de télécommunications sous-marins et terrestres. La Division Optronics offre quatre lignes de composants actifs :

- modules discrets, notamment des lasers DWDM, des détecteurs et des modules de routage optique,
- modules de pompes destinés aux réseaux terrestres et sous-marins,
- sous-systèmes d'amplification optique,
- sous-systèmes d'interface optique.

La Division Optronics développe également des produits pour les composants passifs comprenant les filtres à réseaux de Bragg (FBG) et les multiplexeurs faisant appel à la technologie Planar (AWG).

Cette opération permet ainsi à Alcatel de valoriser cette division qui évolue sur un marché en très forte croissance - les composants optoélectroniques - et d'accroître sa capacité à saisir des opportunités stratégiques tout en maintenant le plein contrôle sur cette activité clé. Division opérationnelle d'Alcatel, la Division Optronics fait partie du segment Optique. Elle est composée actuellement de trois filiales du Groupe Alcatel qui sont Alcatel Optronics SA, Alcatel Optronics Inc. et Innovative Fibers Inc. Toute société acquise dont l'activité se rapporte naturellement à cette division viendra s'y ajouter. D'un point de vue comptable, la Division Optronics établit des comptes combinés qui lui sont relatifs. Les porteurs d'actions Alcatel O sont des actionnaires d'Alcatel sans droit particulier sur les actifs de la Division Optronics et exposés, comme les porteurs d'actions Alcatel A, aux risques liés à toutes les activités d'Alcatel, émetteur desdites actions, et non pas seulement aux risques liés à l'activité de la Division Optronics.

Présentation de l'activité et des résultats*

La volonté manifestée par les opérateurs de télécommunications d'augmenter la capacité de leurs réseaux pour faire face à l'augmentation du trafic lié à l'explosion d'Internet s'est traduite par une progression de la demande en composants optiques générateurs de bande passante. Grâce à son expertise

*Les comptes détaillés de la Division Optronics font l'objet d'un document séparé.

spécifique dans les composants dédiés aux systèmes DWDM à très haut débit, son large portefeuille de produits et de technologies, la Division Optronics est aujourd'hui l'un des premiers fournisseurs de composants optiques, de modules optiques et de sous-systèmes optiques intégrés de hautes performances pour réseaux de télécommunications terrestres et sous-marins.

Une gamme complète de composants actifs et passifs

En 2000, la Division Optronics a réussi à s'élever dans la chaîne d'intégration verticale en développant son activité de sous-systèmes intégrés :

- lancement d'une nouvelle génération d'amplificateurs optiques compacts qui réduisent fortement le coût d'installation des systèmes DWDM dans les zones urbaines,
- lancement d'une nouvelle gamme de pompes laser pour les réseaux optiques longue distance qui permettent de régénérer le signal tous les 3 000 kilomètres seulement,
- lancement d'une interface optique 10 Gbit/s intégrée (STM-64), qui réduit la taille et le coût des équipements de transmission à haut débit.

En outre, la Division Optronics est entrée sur le marché des composants passifs, avec l'acquisition d'Innovative Fibers, leader mondial en filtres à réseaux de Bragg (FBG), composants passifs indispensables dans les applications DWDM.

Cette acquisition confirme le développement de la Division Optronics sur le marché en forte croissance des composants passifs pour systèmes DWDM et permet à Alcatel de renforcer sa position de leader dans l'ensemble des technologies de réseaux optiques.

L'innovation récompensée

La capacité de la Division Optronics à fournir aux fabricants de systèmes des solutions innovantes répondant, à un moindre coût, à l'augmentation de la demande en bande passante a été récompensée à plusieurs reprises :

- le prix Infovision 2000, décerné par l'International Engineering Consortium (consortium international de l'ingénierie), pour son émetteur optique compact avec modulateur intégré. Ce module laser, Alcatel 1915 LMM, est utilisé dans les réseaux métropolitains DWDM (multiplexage dense en longueurs d'onde) fonctionnant à 10 Gbit/s,
- le Neurone d'Or pour le développement de produits issus de la technologie Planar qui facilite l'hybridation de composants optoélectroniques actifs (ceux qui créent la lumière) et passifs (ceux qui modifient, filtrent et routent la lumière). Ce prix récompense la meilleure innovation technologique européenne de l'année.

En 2000, les frais de Recherche & Développement ont représenté 36,1 millions d'euros, soit 8,4 % du chiffre d'affaires.

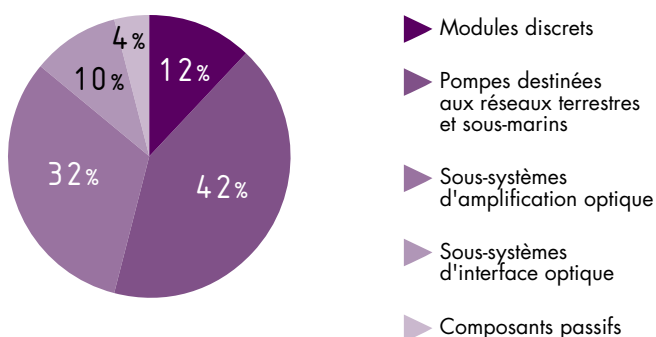
Multiplication des capacités de production

Pour répondre à la demande croissante en composants optoélectroniques engendrée par l'augmentation du trafic lié à Internet, la Division Optronics a engagé un vaste programme d'augmentation de ses capacités de production dédiées : ouverture d'un site de fabrication de 3 000 m² à Plano (Texas), extension de 6 800 m² du site de Nozay (Ile-de-France) qui comprend les activités de production de puces optoélectroniques ainsi que l'assemblage et le test de modules actifs et passifs, ouverture à Lannion (Bretagne) d'une nouvelle plate-forme de 2 200 m² utilisant les technologies les plus récentes et permettant d'augmenter les capacités de production de sources d'émission laser et de modules de pompes. Enfin, la construction à Gatineau (Québec) d'une nouvelle unité de 5 000 m² dédiée aux filtres terrestres vient s'ajouter aux 2 500 m² existant lors de l'acquisition.

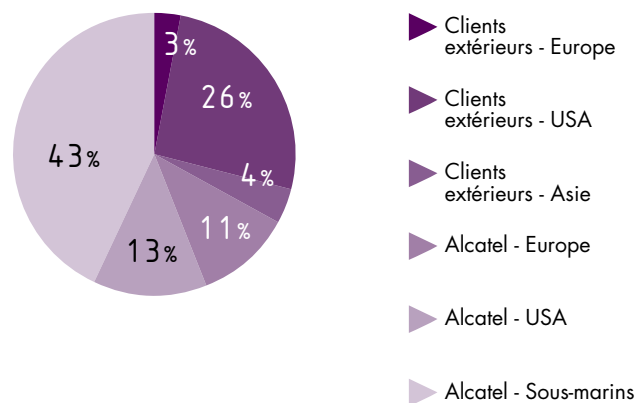
Chiffres clés

En 2000, le chiffre d'affaires a atteint 432,3 millions d'euros soit une progression de 144 % par rapport à l'année précédente. Cette forte demande a été guidée par la croissance soutenue des systèmes DWDM terrestres et sous-marins et par l'accueil favorable de la technologie Raman, dont la Division Optronics a été le pionnier. Le résultat opérationnel s'est élevé à 95,1 millions d'euros, soit une marge opérationnelle de 22 %. Le résultat net a atteint 37,5 millions d'euros, contre 16,1 millions d'euros en 1999. Le résultat net, avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours, s'élève à 61,9 millions d'euros.

Répartition du chiffre d'affaires par ligne de produits



Répartition du chiffre d'affaires par catégorie de clients



Les ventes aux clients externes ont représenté 33 % du chiffre d'affaires total, à comparer à 18 % en 1999.

L'action Alcatel 0

L'assemblée générale mixte du 20 septembre a décidé l'émission par Alcatel d'actions de catégorie 0 qui ont pour objectif de refléter la performance économique de la Division Optronics d'Alcatel. Le nombre d'actions émises s'élève à 16 500 000 à fin 2000.

L'action 0 est cotée à la Bourse de Paris sur le 1^{er} marché, code Euroclear France 13015 (CGO) et aux Etats-Unis au Nasdaq (ALAO).

Tableau des transactions*

	Paris (premier marché) en euros	New York (Nasdaq) ADS en \$
Plus haut	90,00	71,75
Plus bas	39,52	38,13
Dernier (29/12/2000)	47,01	42,00

*Période : 20/10/2000 - 29/12/2000.
Source : Reuters.

Dividende

Conformément aux statuts et compte tenu du résultat net après impôt de la Division Optronics, le montant du dividende de l'action 0 s'élève à 0,10 euro, hors avoir fiscal, soit 0,15 euro avoir fiscal inclus.

Comptes consolidés

- 36 **Rapport financier**
- 39 **Comptes de résultat consolidés**
- 40 **Bilans consolidés au 31 décembre**
- 42 **Tableaux des flux de trésorerie consolidés**
- 43 **Variation des capitaux propres consolidés**
- 44 **Notes annexes**
- 76 **Principales sociétés consolidées**
- 82 **Tableaux comparatifs des états financiers d'Alcatel
et des états financiers de la Division Optronics**
- 100 **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Rapport financier

Introduction

Au cours de l'exercice, Alcatel a confirmé son recentrage sur les télécoms avec la mise en place d'une nouvelle organisation autour de 4 divisions principales - Réseaux, Optique, e-Business, Espace et Composants - et le regroupement d'une large part de ses activités câbles et composants au sein d'une société baptisée Nexans, destinée à être cédée en Bourse dès que les conditions de marché le permettront. Alcatel a également réalisé plusieurs acquisitions (Newbridge, Genesys, Innovative Fibers, division marine de Tele Danmark) et formé une joint-venture avec Fujitsu Ltd.

Périmètre de consolidation

et principales modifications de structures

Les principales modifications intervenues au cours de l'année 2000 dans le périmètre de consolidation résultent des événements suivants :

- en février 2000, Alcatel a conclu un accord portant sur l'acquisition par Alcatel de Newbridge Networks Corporation, leader du marché ATM (Asynchronous Transfer Mode), WAN (Wide Area Network)/(réseaux étendus ATM) avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 1,3 milliard de dollars US. Cette société, renommée Alcatel Networks Corporation, est consolidée à compter du 1^{er} juin 2000,
- le 3 mai 2000, le conseil d'administration d'Alcatel a approuvé la mise à l'étude de l'entrée en Bourse d'une large part de ses activités câbles et composants, à savoir les câbles d'énergie, les câbles et systèmes de câblage télécom, les câbles et équipements de spécialités et les activités associées de métallurgie représentant un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros au 31 décembre 1999. Alcatel conserverait dans son périmètre les activités qui sont au cœur de sa stratégie, notamment les fibres optiques et les équipements de réseaux sous-marins, ainsi que différents composants largement utilisés dans les systèmes de télécommunication. Ce projet de mise en Bourse sera poursuivi en 2001 au vu de l'évolution des marchés,
- Alcatel Optronics a acquis début août 2000, la société canadienne Innovative Fibers Inc., leader mondial de la technologie des fibres à réseaux de Bragg (FBG) pour 175 millions de dollars US. Cette société est consolidée depuis le 1^{er} août 2000,
- début septembre 2000, Alcatel et Fujitsu Limited ont finalisé les accords donnant naissance à la société Evolium Holding SAS basée à Vélizy, société créée pour le développement et la production de systèmes de réseaux de communications mobiles de prochaine génération. Alcatel et Fujitsu détiennent respectivement une participation

de 66 % et 34 % dans la nouvelle société, qui est consolidée par intégration proportionnelle depuis le 1^{er} octobre 2000,

- Alcatel a finalisé en octobre 2000 l'acquisition de la division marine de Tele Danmark. Avec cette acquisition Alcatel renforce ses capacités marines pour réseaux sous-marins en gérant cinq navires câbliers supplémentaires. Cette acquisition est consolidée au quatrième trimestre 2000.

Principes comptables

Alcatel a décidé d'appliquer dès 1999 les "nouvelles règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés" approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement n°99-02 du Comité de réglementation comptable. Ces principes diffèrent de ceux précédemment appliqués principalement sur le traitement des opérations d'acquisitions-cessions. Le retraitement de ces opérations d'acquisitions-cessions sur les exercices antérieurs est traité comme un changement de méthode comptable et enregistré en capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 1999 pour 893 millions d'euros (voir note 3).

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires annuel s'est établi à 31 408 millions d'euros, en hausse de 36,4 % par rapport à l'an dernier. La croissance des ventes (41 %) dans les activités télécoms a été largement supérieure à celle du marché, tirée notamment par les activités Réseaux, Optique et e-Business. L'Europe représente, à ce jour, plus de la moitié des ventes du Groupe, les Etats-Unis atteignant 22 %, l'Asie 7 % et le reste du monde 17 %.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel qui a progressé deux fois plus vite que les ventes, atteint 2 251 millions d'euros, soit une augmentation de 76,5 %. L'activité Réseaux a enregistré une forte croissance de son résultat opérationnel (+ 175 %), due notamment à l'accès large bande, les services de réseaux et la commutation, ainsi que l'activité e-Business (+ 214 %) stimulée par l'amélioration de la rentabilité des terminaux. L'optique a amélioré son résultat opérationnel de 40 %, tiré par l'ensemble de ses activités. Le segment Espace et Composants enregistre une hausse de 43 % grâce à la baisse des coûts de production de même que Nexans qui améliore son résultat opérationnel grâce à une rationalisation industrielle poussée.

La marge brute est passée de 28,7 % en 1999 à 29,3 % en 2000.

Les dépenses totales de R&D progressent de 34 % par rapport à 1999, soit une augmentation de 719 millions d'euros.

Résultat financier

Le résultat financier s'établit à (435) millions d'euros contre (181) millions d'euros en 1999. La variation résulte de l'augmentation des intérêts financiers nets et de l'augmentation des dotations aux provisions qui s'élèvent à (175) millions d'euros – dont 114 millions d'euros de dépréciation liés aux actifs détenus sur les activités Globalstar (note 5).

Résultat avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours

Le résultat avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours s'élève à 2 296 millions d'euros. Il inclut une charge financière nette de 435 millions d'euros, des coûts de restructuration de 143 millions d'euros et d'autres produits, pour un montant de 623 millions d'euros qui intègre notamment 914 millions de plus-values nettes sur cessions d'actifs immobilisés (Abatis, Société Générale, Vivendi Universal) (note 6).

Résultat net

Le résultat net a été multiplié par 2 et a atteint 1 324 millions d'euros. Il inclut une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition pour un montant de 576 millions d'euros (note 9).

Tableau des flux de trésorerie

La capacité d'autofinancement s'établit à 1 831 millions d'euros contre 1 295 millions d'euros en 1999. La trésorerie d'exploitation enregistre une baisse de 1 245 millions d'euros liée notamment à une augmentation des stocks (3 330 millions d'euros) et des créances (2 147 millions d'euros).

Les investissements corporels et incorporels nets s'établissent à -1 727 millions d'euros ; le solde des cessions et des acquisitions de titres à 745 millions d'euros. Compte tenu de ces éléments la variation de trésorerie nette après investissements est de -3 189 millions d'euros.

Bilan

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 14 361 millions d'euros contre 11 532 millions d'euros en 1999. La dette financière nette du Groupe est passée de 2,2 milliards d'euros en 1999 à 4,3 milliards d'euros en 2000. Cette variation résulte de l'augmentation du besoin en fonds de roulement liée à la très forte augmentation des stocks.

Bénéfice par action

Le résultat net par action A dilué s'établit à 1,20 euro contre 0,69 euro en 1999.

Analyse par segment d'activité

(voir la présentation des segments, p.24 et suivantes).

Risques généraux liés aux marchés d'Alcatel

Alcatel évolue principalement aujourd'hui sur les marchés des télécoms qui connaissent actuellement une forte croissance, notamment dans les nouvelles technologies (Internet) et les grands systèmes de réseaux (câbles sous-marins, réseaux terrestres, systèmes clés en main). Les risques éventuels sur ces contrats peuvent, dans ce contexte, être liés au risque pays mais aussi à un éventuel risque sur les clients correspondants (deuxième et troisième opérateurs dans un pays, services à valeur ajoutée).

La poursuite de la croissance du Groupe suppose que les tendances de marché actuelles constatées sur les ventes en général vont se poursuivre et que les comportements d'achats des clients du Groupe se poursuivront également. Cela suppose aussi que la situation économique des pays du tiers-monde ne connaisse pas de détérioration sensible. Ces pays ne représentent toutefois qu'une part limitée du chiffre d'affaires d'Alcatel.

Le Groupe a toujours pratiqué une politique prudente de gestion des risques et a par ailleurs toujours diversifié ces expositions aux différents marchés. Le Groupe accepte une prise de risque mesurée. En effet, beaucoup de nos projets, actuellement non couverts pour les risques qu'ils pourraient engendrer, voient leurs financements sécurisés par le secteur bancaire, les institutions financières ou les agences de crédit export.

Risques liés aux activités en Chine

Alcatel mène depuis plusieurs années une politique de forte présence locale par le biais de ses joint-ventures, dont les principales sont Shanghai Bell Telephone Equipment Manufacturing Company et Shanghai Bell Alcatel Mobile Communications. La majeure partie des produits et services déployés par le Groupe en Chine provient de ses joint-ventures. La situation en Chine ne justifie pas l'inscription de provisions significatives pour risques liés aux activités du Groupe dans ce pays dans les comptes 2000.

Risques liés aux activités au Brésil

Les difficultés argentines fragilisent l'Amérique latine, notamment le Brésil dont l'Argentine est le premier partenaire au sein du Mercosur. Toutefois, les principaux indicateurs économiques du pays font apparaître une amélioration satisfaisante et les perspectives pour 2001 sont positives. Les créances sur les clients brésiliens d'Alcatel sont principalement détenues par la filiale locale du Groupe et ne comportent pas de risque significatif malgré les difficultés de financement auxquelles sont confrontés certains opérateurs locaux.

Perspectives

Dans ses déclarations du 31 janvier 2001, le Groupe a précisé les points suivants : compte tenu d'un important carnet de commandes 2000, le Groupe confirme son objectif de progression de ses ventes supérieure à celle du marché en 2001 soit, à taux de change constants et sauf détérioration ultérieure de l'activité économique générale, une croissance par rapport à l'an 2000 de l'ordre de 20 à 25 % des ventes télécoms ⁽¹⁾ sur l'année, le résultat opérationnel continuant d'augmenter environ deux fois plus vite. Etant donnée la situation actuelle de l'économie mondiale et notamment américaine, la prévision d'Alcatel se situe plutôt dans le bas de la fourchette indiquée. Le résultat par action devrait enregistrer une progression de l'ordre de 30 à 40 %. Le 1^{er} trimestre 2001 devrait voir une croissance des ventes télécoms d'une année sur l'autre proche de 25 % du fait d'un carnet de commandes soutenu.

Grâce à ses positions de leader dans l'accès large bande et la croissance dans le domaine de l'optique le Groupe prévoit de poursuivre ses avancées sur le marché américain dont la croissance se ralentira probablement, du moins pendant la première partie de l'année. L'Europe, qui représente plus de 50 % des ventes, devrait progresser cette année au même rythme que l'année dernière, du fait d'une crois-

sance de la demande de bande passante, à la fois dans l'accès et dans les réseaux dorsaux. L'Asie-Pacifique, où le Groupe développe fortement ses positions pour l'ensemble des produits, devrait enregistrer la croissance la plus rapide.

Par ailleurs, est mis en œuvre un projet interne devant aboutir à une réduction des stocks de 2 milliards de dollars d'ici fin 2002, sur la base du niveau de ventes actuelles.

Dans son communiqué du 8 mars 2001, le Groupe a précisé les points suivants : les ventes du premier trimestre montrent une forte croissance dans les activités destinées aux opérateurs, tant dans les Réseaux que dans l'Optique. Par contre, les ventes de terminaux mobiles, qui ne représentent que 7 % du chiffre d'affaires d'Alcatel, s'établissent nettement au-dessous du niveau de 2000 en raison du sur-stock existant chez les distributeurs au 1^{er} janvier 2001 et du ralentissement du marché. La croissance du chiffre d'affaires consolidé ⁽²⁾ au premier trimestre devrait être proche du niveau annoncé. Le résultat opérationnel du Groupe, malgré la perte liée aux terminaux mobiles, devrait être comparable à celui du premier trimestre 2000 grâce à la nette amélioration du résultat des activités Réseaux et Optiques.

Pour l'année entière, les ventes, hors terminaux mobiles, devraient rester au niveau des objectifs. Un programme d'économies portant sur la chaîne logistique et les frais de fonctionnement a été lancé pour que le résultat opérationnel du Groupe ne souffre pas de la dégradation due à l'activité des terminaux mobiles.

Alcatel Optronics, division des composants optoélectroniques du Groupe a par ailleurs confirmé le 27 mars 2001 son objectif de croissance du chiffre d'affaires de l'ordre de 60 à 65 % et d'amélioration de sa marge opérationnelle de 0,5 à 1 point en 2001.

(1) Ventes télécoms = Alcatel - Nexans.

(2) Ventes télécoms.

Comptes de résultat consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires net		31 408	23 023	21 259
Coût des ventes		(22 193)	(16 412)	(15 426)
Marge brute		9 215	6 611	5 833
Charges administratives et commerciales		(4 136)	(3 228)	(3 027)
Frais de R&D		(2 828)	(2 109)	(1 809)
Résultat opérationnel		2 251	1 275	997
Résultat financier (net)	(5)	(435)	(181)	(4)
Coûts de restructuration	(22)	(143)	(380)	(406)
Autres produits et charges	(6)	623	925	2 207
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition, impôt et projets de R&D en cours		2 296	1 639	2 795
Impôt sur les bénéfices	(7)	(497)	(368)	(199)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence		125	210	177
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours		1 924	1 481	2 774
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(9)	(576)	(471)	(424)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	(3)	(21)	(329)	-
Part revenant aux intérêts minoritaires		(3)	(37)	(9)
Résultat net		1 324	644	2 340
Actions ordinaires A				
Résultat net par action (en euros)*	(8)	1,25	0,70	2,77
Résultat net par action dilué (en euros)*	(8)	1,20	0,69	2,63
Actions replet 0 (division Alcatel Optronics)**				
Résultat net par action (en euros)	(8)	0,14	-	-
Résultat net par action dilué (en euros)	(8)	0,14	-	-

* Les résultats nets par action des actions A ont été retraités pour tenir compte de la division par 5 du nominal de l'action approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2000.

** Résultat pris en compte à partir du 20 octobre 2000, date d'émission des actions 0.

Bilans consolidés au 31 décembre

ACTIF <i>(en millions d'euros)</i>	Note	2000	1999	1998
Ecarts d'acquisition des titres consolidés, nets	(9)	7 043	7 054	4 036
Autres immobilisations incorporelles, nettes	(10)	504	313	411
Immobilisations incorporelles, nettes		7 547	7 367	4 447
Immobilisations corporelles	(11)	11 941	10 401	9 817
Amortissements	(11)	(7 283)	(6 578)	(6 188)
Immobilisations corporelles, nettes		4 658	3 823	3 629
Titres des sociétés mises en équivalence	(12)	1 152	1 045	1 182
Autres immobilisations financières, nettes	(13)	3 327	2 528	2 218
Immobilisations financières, nettes		4 479	3 573	3 400
ACTIF IMMOBILISÉ		16 684	14 763	11 477
Stocks et en-cours	(14)	7 415	3 960	3 468
Clients et comptes rattachés	(15)	10 659	8 461	7 726
Autres créances	(16)	5 160	3 427	3 157
Créances		15 819	11 888	10 882
Valeurs mobilières de placement, nettes	(17)	443	669	1 894
Disponibilités, nettes		2 617	2 926	1 919
Trésorerie totale		3 060	3 595	3 813
ACTIF CIRCULANT		26 294	19 443	18 163
Total		42 978	34 206	29 640

PASSIF (en millions d'euros)

	Note	2000		1999	1998
		Avant répartition	Après répartition*	Après répartition*	Après répartition
Capital (nominal 2 euros : 1 212 210 685 actions A et 16 500 000 actions O émises au 31/12/00 ; nominal 10 euros : 199 895 247 actions A au 31/12/99 et 198 710 296 actions A au 31/12/98)		2 457	2 457	1 999	1 212
Primes		9 558	9 558	7 025	7 272
Réserves		3 979	4 719	4 315	3 675
Différence de conversion		(350)	(350)	(570)	(989)
Résultat net		1 324	-	-	-
Actions détenues par des sociétés consolidées		(2 023)	(2 023)	(1 237)	(1 257)
CAPITAUX PROPRES	(19)	14 945	14 361	11 532	9 913
INTÉRÊTS MINORITAIRES	(20)	435	435	463	438
Pensions et indemnités de fin de carrière	(21)	1 292	1 292	1 256	1 232
Autres provisions pour risques et charges	(22)	3 655	3 655	3 768	4 045
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		4 947	4 947	5 024	5 277
Emprunts obligataires		4 972	4 972	3 462	2 134
Autres dettes financières		2 418	2 418	2 383	1 971
DETTES FINANCIÈRES	(23)	7 390	7 390	5 845	4 105
(dont à moyen et long terme)		5 577	5 577	3 478	2 318
Avances et acomptes reçus	(24)	1 560	1 560	1 107	1 046
Fournisseurs et comptes rattachés		5 743	5 743	4 109	3 416
Dettes liées à l'activité bancaire	(25)	932	932	1 126	1 082
Autres dettes	(26)	7 026	7 610	5 000	4 364
AUTRES DETTES		15 261	15 845	11 342	9 908
Total		42 978	42 978	34 206	29 640

* Voir note 18.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999	1998
Variation de la trésorerie d'exploitation			
Résultat net	1 324	644	2 340
Intérêts minoritaires	3	37	9
Ajustements permettant de passer du résultat à la variation de la trésorerie nette d'exploitation :			
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles*	1 786	1 850	1 239
- Provisions pour pensions et retraites, nettes	24	(116)	73
- Autres provisions pour risques et charges, nettes	(344)	(125)	(351)
- (Plus) moins-values nettes sur cessions d'actifs	(915)	(862)	(2 250)
- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	(47)	(133)	(102)
- Autres éléments sans incidence financière	-	-	-
Capacité d'autofinancement	1 831	1 295	958
Variation nette des actifs et passifs circulants :			
- Diminution (augmentation) des créances	(2 147)	(453)	(577)
- Diminution (augmentation) des stocks	(3 330)	(333)	(7)
- Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer	2 089	588	156
- Provisions sur actifs circulants (y compris provisions sur affaires)	312	(21)	157
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	(1 245)	1 076	687
Variation de la trésorerie d'investissement			
Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	107	191	125
Investissements corporels et incorporels	(1 834)	(1 224)	(1 012)
Diminution (augmentation) des prêts accordés	(962)	(20)	(47)
Coût d'acquisition des titres consolidés, net de la trésorerie acquise, et coût d'acquisition des titres non consolidés	(834)	(2 173)	(920)
Cessions de titres consolidés, nettes de la trésorerie cédée, et cessions de titres non consolidés	1 579	750	2 960
Variation nette de la trésorerie d'investissement	(1 944)	(2 476)	1 106
Variation nette de la trésorerie après investissement	(3 189)	(1 400)	1 793
Variation de la trésorerie de financement			
Augmentation (diminution) des dettes financières à court terme	(889)	(352)	(2 758)
Emission de nouvelles dettes financières à long terme	2 565	1 756	602
Augmentations de capital en espèces	1 490	110	277
Dividendes payés	(508)	(391)	(295)
Variation nette de la trésorerie de financement	2 658	1 123	(2 175)
Effet net des variations des taux de conversion	(4)	59	(46)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie totale	(535)	(218)	(428)
Trésorerie au début de l'exercice	3 595	3 813	4 241
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 060	3 595	3 813

Les impôts sur les bénéfices payés s'élèvent à 317 millions d'euros en 2000, 138 millions d'euros en 1999 et 127 millions d'euros en 1998.

Les intérêts payés s'élèvent à 1 310 millions d'euros en 2000, 601 millions d'euros en 1999 et 668 millions d'euros en 1998.

* Dont projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions : 21 millions d'euros en 2000 et 329 millions d'euros en 1999.

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)

Note	Nombre d'actions en circulation classe A	Nombre d'actions en circulation classe O	Capital	Primes	Réserves	Titres échangeables Alcatel Networks Corp.	Différence de conversion	Résultat net	Actions détenues par des sociétés consolidées	Capitaux propres
31.12.1997 après répartition	157 953 570		995	5 453	1 501	-	(855)	0	(394)	6 701
- Augmentations de capital (19a)	35 511 216		217	5 360						5 577
- Imputation de l'écart d'acquisition de DSC sur la prime d'émission (9)				(3 541)						(3 541)
- Variation nette des titres Alcatel détenus par des sociétés consolidées (19e)	(9 088 242)				9				(863)	(854)
- Variation de la différence de conversion							(135)			(135)
- Entrée de Thomson-CSF dans la société Alcatel Space (2)					232					232
- Retraitement du résultat d'Alstom (12)					(10)					(10)
- Résultat net								2 340		2 340
- Affectation du résultat net					1 943			(2 340)		(397)
31.12.1998 après répartition	184 376 544		1 212	7 272	3 675	-	(989)	0	(1 257)	9 913
- Changement de méthode comptable au 01/01/1999 (3)				383	510					893
- Conversion du capital en euros			775	(767)	(8)					0
- Autres augmentations du capital (19a)	1 184 951		12	100						112
- Variation nette des titres Alcatel détenus par des sociétés consolidées	50 478				22				20	42
- Reprise de provision sur changement de méthode comptable				37						37
- Variation de la différence de conversion							419			419
- Autres					(9)					(9)
- Résultat net								644		644
- Affectation du résultat net					125			(644)		(519)
31.12.1999 après répartition	185 611 973		1 999	7 025	4 315	-	(570)	-	(1 237)	11 532
- Division par cinq du nominal de l'action	928 059 865									
- Augmentation de capital liée à l'acquisition de Genesys	33 683 865		68	1 368						1 436
- Augmentation de capital liée à l'acquisition d'Alcatel Networks Corporation	104 083 459		208	5 013						5 221
- Emission d'actions destinées aux stock-options et warrants Alcatel Networks Corporation	23 880 728		48	1 149					(1 197)	
- Emission d'actions O		16 500 000	33	1 315						1 348
- Autres augmentations de capital	5 075 879		10	146						156
- Titres échangeables Alcatel Networks Corporation	46 010 519		91			2 217				2 308
- Acquisition de Genesys				(1 368)	(320)					(1 688)
- Acquisition d'Alcatel Networks Corporation				(5 013)	(228)	(2 126)				(7 367)
- Variation nette des titres Alcatel détenus par des sociétés consolidées	(7 520 814)				185				411	596
- Effet complémentaire de l'application de la nouvelle méthodologie				(77)						(77)
- Autres variations					(64)					(64)
- Variation de la différence de conversion							220			220
- Résultat net								1 324		1 324
31.12.2000 avant répartition	1 133 273 501	16 500 000	2 457	9 558	3 888	91	(350)	1 324	(2 023)	14 945
- Affectation proposée					740			(1 324)		(584)
31.12.2000 après répartition	1 133 273 501	16 500 000	2 457	9 558	4 628	91	(350)	0	(2 023)	14 361

Notes annexes

Note 1 Principes comptables

Les comptes consolidés d'Alcatel et de ses filiales (le "Groupe") sont établis depuis le 1^{er} janvier 1999 en conformité avec les "nouvelles règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés" approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable.

Ces principes diffèrent de ceux précédemment appliqués sur le traitement des opérations d'acquisitions-cessions. Le retraitement de ces opérations d'acquisitions ou de cessions, pour les exercices antérieurs, conformément à la nouvelle méthodologie, est traité comme un changement de méthode comptable et détaillé en note 3.

Les comptes consolidés du Groupe respectent les principes comptables essentiels décrits ci-après.

Le Comité de la Réglementation Comptable a adopté l'avis du CNC n°00601 du 20 avril 2000 sur les passifs. Après homologation par arrêté ministériel, ce nouveau règlement sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2002, une application anticipée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2000 étant possible. Alcatel n'a pas appliqué ce nouveau règlement pour la clôture au 31 décembre 2000. Les effets de cette nouvelle règle comptable sont en cours d'évaluation par le Groupe.

a) Méthodes de consolidation

Les sociétés significatives contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle. La mise en équivalence s'applique à toutes les autres sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est compris entre 20% et 50%. La consolidation est réalisée à partir de comptes (ou de situations intermédiaires) arrêtés au 31 décembre à l'exception d'Alstom pour laquelle il s'agit de comptes au 30 septembre (note 12).

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation.

Alcatel continue de consolider sa filiale bancaire comme par le passé et constate ainsi les charges et produits d'exploitation bancaires en résultat financier.

Alcatel réfléchit à une présentation qui consoliderait cette activité dissemblable en fonction de sa nature dans la filiale concernée.

b) Conversion des comptes exprimés en devises

Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste "Différence de conversion".

c) Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat. Les écarts de conversion sur les instruments financiers libellés en devises correspondant à une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste "Différence de conversion".

d) Dépenses de recherche et développement

Elles sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues, à l'exception :

- de certains frais de développement de logiciels, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- la faisabilité technique du logiciel est démontrée,
- le logiciel sera commercialisé ou utilisé en interne,
- il existe un marché potentiel pour le logiciel ou son utilité en interne est démontrée,
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Ces frais de développement de logiciels sont amortis comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée de vie probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

L'amortissement correspond au montant le plus élevé entre le montant cumulé amorti linéairement et le montant cumulé résultant des critères définis ci-dessus.

- des dépenses refacturables, engagées dans le cadre de contrats signés avec la clientèle, incluses dans les travaux en cours sur contrats à long terme.



En relation avec le traitement des acquisitions, Alcatel alloue une part significative du prix d'acquisition aux projets de recherche et développement en cours. Dans l'analyse de son processus d'acquisitions, Alcatel peut prendre la décision d'acheter des technologies qui ne sont pas encore commercialisées plutôt que de les développer en interne. De telles décisions sont basées sur des facteurs tels que la probabilité d'être en retard ou de ne pas réussir de nouveaux développements qui peut compromettre la capacité d'Alcatel à rester à la pointe des avancées technologiques rapides de l'industrie des télécommunications et des réseaux de données.

Les projets de recherche et développement en cours sont valorisés dans les acquisitions à partir des valeurs actuelles de résultat, d'une analyse de l'avancement des projets et d'une évaluation de toutes les contributions ainsi que de leurs risques.

La projection des revenus utilisée pour évaluer les projets de recherche et développement en cours est fondée sur des estimations de la taille des marchés et des facteurs de croissance, des évolutions attendues des technologies, ainsi que sur la nature et le délai prévu pour le lancement des nouveaux produits par Alcatel et ses compétiteurs. Les cash-flows nets de tels projets sont basés sur les estimations du management du coût des ventes, des dépenses d'exploitation et de l'effet impôts relatif à ces projets.

La valeur des projets de R&D achetés est déterminée en actualisant les cash-flows nets à leur valeur actuelle. Le choix du taux d'actualisation est basé sur le coût moyen pondéré du capital, ajusté à la hausse pour refléter le risque additionnel inhérent à la durée du cycle de développement.

La valeur est aussi ajustée pour tenir compte du stade d'avancement, de la complexité du projet à ce stade, de la difficulté du développement à venir et du coût à l'achèvement des projets.

Si à la date des acquisitions, le développement des projets de R&D en cours n'a pas encore atteint la faisabilité technique et la R&D en cours n'a pas d'autre utilisation possible, la valeur attribuée à ces projets est passée immédiatement en charges lors de l'acquisition.

e) Immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont amortis linéairement sur des durées déterminées, opération par opération, et n'excédant pas 20 ans.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si

leur valeur comptable est inférieure aux cash-flows opérationnels futurs non actualisés.

Lorsque cette revue met en évidence que cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe prend en compte l'effet sur les cash-flows futurs de stratégies alternatives, telles que la restructuration de la société considérée.

Dans le cas où un écart subsiste, un amortissement exceptionnel est comptabilisé afin de ramener la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et corporelles à la valeur mesurée par les cash-flows opérationnels futurs actualisés ou la valeur de marché si elle existe.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

Constructions et matériel industriel

- Bâtiments industriels	20 ans
- Ouvrages d'infrastructure	10-20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage	5-10 ans
- Sauf petit outillage	3 ans

Bâtiments administratifs et commerciaux 20-40 ans

Le mode d'amortissement principalement utilisé par le Groupe est le mode linéaire. Le mode d'amortissement dégressif était utilisé, pour les installations techniques et le matériel et outillage, dans le secteur Ingénierie et Systèmes, cédé en 1998.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location de longue durée, présentant les caractéristiques d'une acquisition, sont capitalisés.

g) Titres de participation non consolidés

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan au plus bas du coût historique (hors toute réévaluation) et de leur valeur de marché (cours de bourse pour les titres cotés) appréciée titre par titre en fonction de leur valeur d'utilité pour Alcatel.

h) Contrats à long terme

Les travaux en cours sur contrats à long terme sont évalués au coût de production et n'incorporent ni frais administratifs et commerciaux, ni frais financiers. Des provisions sont constituées pour couvrir l'ensemble

des pertes futures à terminaison, dès qu'elles sont prévisibles. Le chiffre d'affaires et les résultats sur contrats à long terme sont enregistrés selon la méthode de l'avancement.

i) Stocks et en-cours de production industrielle

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas du coût de revient (y compris coûts indirects de production) et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

j) Trésorerie totale

La trésorerie totale est composée des disponibilités nettes et des valeurs mobilières de placement, des créances sur cessions d'actifs, à moins de trois mois d'échéance, liquides et cessibles. Ces rubriques sont évaluées au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur de marché.

k) Provisions pour pensions et indemnités de fin de carrière

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de préretraites et d'indemnités de départs.

Pour les régimes à cotisations définies et les régimes multi-employeurs, les charges correspondent aux cotisations versées. Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont depuis le 1^{er} janvier 1999, à des fins d'harmonisation, déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode "projected unit credit" avec salaire de fin de carrière,
- les écarts actuariels représentant plus de 10 % du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime. L'écart au 1^{er} janvier 1999 entre la provision calculée selon les règles définies ci-dessus et la provision comptabilisée selon les règles comptables propres à chaque pays a été enregistré dans le résultat de l'exercice 1999 sur la ligne "autres produits et charges".

Par ailleurs, la composante financière de la charge annuelle de retraite (coût d'actualisation de la dette et rendement des actifs de couverture) est, depuis le 1^{er} janvier 1999, présentée dans le résultat financier (note 5) alors qu'elle était précédemment incluse dans le résultat opérationnel.

l) Provisions pour restructuration

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice lorsque le principe de ces mesures a été décidé et

annoncé avant l'arrêté des comptes. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non réalisés et coût de formation des personnes devant partir, aux fermetures d'exploitations et mises au rebut d'immobilisations, stocks et autres actifs.

m) Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporaires entre la base imposable et le bilan comptable. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les impôts relatifs aux propositions de distribution de dividendes des filiales sont provisionnés. Aucun impôt n'est provisionné au titre de la distribution éventuelle de réserves.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seront récupérés au cours des années ultérieures.

n) Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires net représente les ventes de marchandises et les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe (nettes de TVA).

Les ventes autres que celles relatives aux contrats à long terme sont comptabilisées lors de la livraison aux clients dès lors que les risques et avantages liés à la propriété de ces ventes sont transférés.

o) Résultat opérationnel

Il inclut les frais de recherche et développement (note 1d) ainsi que les coûts des pensions et retraites (note 1k) et la participation des salariés. La notion de résultat opérationnel s'apprécie avant résultat financier en conformité avec la pratique généralement suivie par les groupes concurrents.

p) Structure des bilans consolidés et des tableaux de flux de trésorerie consolidés

Le Groupe exerce dans ses différents secteurs, et pour une part significative, des activités à cycle d'exploitation long. En conséquence, le bilan présente de façon agrégée, sans distinction entre la partie

à moins d'un an et la partie à plus d'un an, les actifs d'exploitation (stocks et en-cours, créances) et les passifs d'exploitation (provisions, avances et acomptes reçus sur commandes, fournisseurs, autres dettes).

q) Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts, des cours de change et des prix des métaux. Lorsque ces contrats sont qualifiés de couverture, les profits et pertes sur ces contrats sont comptabilisés dans la même période que l'élément couvert ; dans le cas contraire, les variations de la valeur de marché de ces instruments sont constatées en résultat de la période.

r) Introduction de l'euro

Les comptes consolidés antérieurement présentés en francs français sont désormais présentés en euros. Les états financiers établis en francs français ont été convertis en euros sur la base du cours de conversion au 1^{er} janvier 1999, soit 1 euro = 6,55957 FRF pour 1998. Depuis le 1^{er} janvier 1999, les états financiers sont établis en euros.

Note 2 Evolution du périmètre de consolidation

Les principales modifications intervenues au cours de l'année 2000 dans le périmètre de consolidation résultent des événements suivants :

- en février 2000, Alcatel a conclu un accord portant sur l'acquisition par Alcatel de Newbridge Networks Corporation, leader du marché ATM (Asynchronous Transfer Mode), WAN (Wide Area Network)/(réseaux étendus ATM), avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 1,3 milliard de dollars US. La transaction, prévue par échange d'actions sur la base de 0,81 ADS (American Depositary Share) d'Alcatel pour une action Newbridge, a été réalisée en mai 2000. Pour permettre un report d'imposition pour les actionnaires canadiens de Newbridge, les actions de Newbridge ont été converties pour partie (35 % environ) en des titres échangeables contre des ADS d'Alcatel pendant une période de cinq ans maximum à dater de l'entrée en vigueur de l'accord. L'émission totale de titres Alcatel (à échéance des 5 ans), fixée sur la base d'un cours de l'action Alcatel de 50,16 euros, sera de 150 093 978 actions.

Cette société, renommée Alcatel Networks Corporation, est consolidée à compter du 1^{er} juin 2000.

- le 3 mai 2000, le conseil d'administration d'Alcatel a approuvé la mise à l'étude de l'entrée en Bourse d'une large part de ses activités câbles et composants, à savoir les câbles d'énergie, les câbles et systèmes de câblage télécom, les câbles et équipements de spécialités et les activités associées de métallurgie, représentant un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros au 31 décembre 1999.

Alcatel conserverait dans son périmètre les activités qui sont au cœur de sa stratégie, notamment les fibres optiques et les équipements de réseaux sous-marins, ainsi que différents composants largement utilisés dans les systèmes de télécommunication.

La valeur d'utilité évaluée, dans les livres d'Alcatel, dans le cadre d'une détention durable, des actifs dont la mise en Bourse est envisagée pourrait être supérieure à la valeur que leur attribueraient les marchés dans une opération de mise en Bourse à 100 %. Toutefois, à ce stade de l'avancement du projet, il n'est pas possible de fournir une estimation suffisamment précise de cet écart.

Ce projet de mise en Bourse sera poursuivi en 2001 au vu de l'évolution des marchés.

- Alcatel Optronics a acquis début août 2000, la société canadienne Innovative Fibers Inc., leader mondial de la technologie des fibres à réseaux de Bragg (FBG) pour 175 millions de dollars US. Cette société est consolidée depuis le 1^{er} août 2000.

- début septembre 2000, Alcatel et Fujitsu Limited ont finalisé les accords donnant naissance à la société Evolium Holding SAS basée à Vélizy, société créée pour le développement et la production de systèmes de réseaux de communications mobiles de prochaine génération. Alcatel et Fujitsu détiennent respectivement une participation de 66 % et 34 % dans la nouvelle société, qui est consolidée par intégration proportionnelle depuis le 1^{er} octobre 2000.

- Alcatel a finalisé en octobre 2000 l'acquisition de la division marine de Tele Danmark. Avec cette acquisition, Alcatel renforce ses capacités marines pour réseaux sous-marins en gérant cinq navires câblés supplémentaires. Cette acquisition est consolidée au quatrième trimestre 2000.

Les principales modifications intervenues au cours de l'année 1999 dans le périmètre de consolidation résultent des événements suivants :

- en mars 1999, Alcatel a acquis, pour 350 millions de dollars, Assured Access Technology, société américaine développant des solutions avancées pour le marché des réseaux IP exploités par les opérateurs.

Cette société est consolidée à partir du 1^{er} avril 1999.

- début avril 1999, Alcatel a finalisé l'offre publique d'achat lancée début mars sur la base de 37 dollars par action (soit une transaction d'environ 2 milliards de dollars) sur la société Xylan Corporation, société américaine spécialisée dans les réseaux de données d'entreprise. Cette société est consolidée à partir du 1^{er} avril 1999.

- en juin 1999, Alcatel a acquis, pour 180 millions de dollars, Internet Devices, Inc., société américaine à la pointe des solutions IP pour réseaux privés virtuels. Cette société est consolidée à compter du 1^{er} juillet 1999.

- en juillet 1999, Alcatel et Thomson multimedia ont décidé de fusionner leurs activités téléphonie résidentielle, terminaux fixes internet, modems ADSL et modems numériques pour le câble. Chaque partenaire détient une participation de 50 % dans la nouvelle société dont le contrôle est assuré par Thomson multimedia.

Le résultat des activités concernées est présenté à compter du 1^{er} juillet 1999, sur une seule ligne au compte de résultat en "autres produits et charges" (note 6). La nouvelle société Atlinks est mise en équivalence à 50 % à compter du 1^{er} janvier 2000.

- fin septembre 1999, Alcatel a conclu un accord portant sur l'acquisition par Alcatel de Genesys Telecommunications Laboratories Inc., premier fournisseur mondial de solutions logiciels d'intégration téléphonie/informatique (CTI) et de logiciels de gestion associés (MIS).

La transaction, prévue par échange d'actions s'est réalisée en janvier 2000 et Alcatel a émis 33 683 865 American Depositary Shares (ADS), titre représentant à l'époque un cinquième de l'action Alcatel.

L'augmentation de capital est réalisée sur la base d'un cours de l'action Alcatel de 213 euros. Cette société est consolidée à compter du 31 janvier 2000.

- le 5 novembre 1999, Alcatel a annoncé le renforcement de sa coopération avec Thales (ex : Thomson-CSF) d'une part et son désengagement du capital de Framatome d'autre part.

L'Etat cède ainsi à Alcatel un bloc d'actions Thales représentant 9,45 % du capital, portant ainsi la participation d'Alcatel à 25,3 %.

Le prix de transaction ressort à 36 euros par action Thales, soit une prime de l'ordre de 10 % sur les moyennes de cours de Bourse précédant l'accord passé avec l'Etat.

L'investissement d'Alcatel dans le capital de Thales a été financé par la vente à l'Etat d'un bloc d'actions Framatome d'un montant équivalent. A la date de cession, la valeur de l'action Framatome retenue était de 60,34 euros.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du capital de Framatome, qui comprend notamment l'entrée de Cogema et la sortie partielle de certains actionnaires dont Alcatel à l'occasion d'une réduction de capital, payée en liquide. La réorganisation du capital de Framatome a été approuvée par ses actionnaires le 22 décembre 1999.

A l'issue de ce réaménagement, Alcatel conserve une participation résiduelle de 8,60 % du capital élargi de Framatome, dont la liquidité sera assurée dans les deux ans, préférentiellement par la mise sur le marché de Framatome ou d'une de ses filiales.

Le tableau ci-dessous décrit l'ensemble des flux permettant de passer du bilan au 31 décembre 1998 au bilan au 31 décembre 1999 et au bilan au 31 décembre 2000. Il complète le tableau des flux de trésorerie qui exclut l'ensemble des variations non financières (les impacts des variations de périmètre et de cours de change notamment n'y sont pas compris).

<i>(en millions d'euros)</i>	Capitaux propres et intérêts minoritaires	Provisions pour risques et charges	Dettes Fournisseurs financières	Avances et acomptes reçus	Autres actifs et passifs circulants	Actifs immobilisés	Stocks	Clients	Avances et acomptes versés	Trésorerie	
Bilan au 31/12/1998	10 748	5 277	4 105	3 416	1 046	2 058	(11 477)	(3 468)	(7 726)	(166)	3 813
Flux financiers :											
- Cash-flow d'exploitation	(104)	(171)	-	392	73	(18)	1 629	(356)	(329)	(40)	1 076
- Cash-flow d'investissement	785	-	-	-	-	-	(3 261)	-	-	-	(2 476)
- Cash-flow de financement	(280)	-	1 404	-	-	-	-	-	-	-	1 123
Flux non financiers :											
- Variation de périmètre	38	96	(3)	76	(42)	382	(387)	19	(184)	6	-
- Variation de change	433	73	239	73	49	78	(546)	(146)	(193)	(1)	59
- Autres	0	(74)	99	152	(18)	(177)	51	(9)	(29)	5	-
Nouvelle méthodologie	893	(177)	-	-	-	55	(771)	-	-	-	-
Bilan au 31/12/1999	12 514	5 024	5 845	4 109	1 107	2 376	(14 763)	(3 960)	(8 461)	(196)	3 595
Flux financiers :											
- Cash-flow d'exploitation	412	(78)	-	1 431	425	(424)	1 906	(3 198)	(1 792)	73	(1 245)
- Cash-flow d'investissement	915	-	-	-	-	-	(2 859)	-	-	-	(1 944)
- Cash-flow de financement	982	-	1 676	-	-	-	-	-	-	-	2 658
Flux non financiers :											
- Variation de périmètre	(46)	21	316	151	4	1 005	(857)	(289)	(304)	(1)	-
- Variation de change	227	25	50	20	23	101	(292)	(45)	(107)	(6)	(4)
- Autres	376	(45)	(497)	32	1	(130)	181	77	5	-	-
Bilan au 31/12/2000	15 380	4 947	7 390	5 743	1 560	2 928	(16 684)	(7 415)	(10 659)	(130)	3 060

Note 3 Changement de méthode comptable

a) Nouvelle méthodologie

Alcatel a décidé d'appliquer dès 1999 les "nouvelles règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés" approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement n°99-02 du Comité de Réglementation Comptable. Ces principes diffèrent de ceux précédemment appliqués principalement sur le traitement des opérations d'acquisitions-cessions. Le retraitement de ces opérations d'acquisitions-cessions sur les exercices antérieurs est traité comme un changement de méthode comptable et enregistré en capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 1999 pour 893 millions d'euros.

Il concerne les opérations suivantes :

- application de la méthode dérogatoire prévue au paragraphe 215 des "nouvelles règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés" (similaire dans ses effets à la méthode américaine du pooling of interest) à l'acquisition de DSC Communications Corporation : impact de (110) millions d'euros en capitaux propres à l'ouverture et de 36 millions d'euros sur le résultat opérationnel 1999 et augmentation de 4 millions d'euros des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition pour 1999, écarts d'acquisition figurant dans le bilan de DSC à la date d'acquisition.
- remise à l'actif des écarts d'acquisition imputés sur les capitaux propres (acquisition de 12,6 % d'Alcatel SEL en 1992 et de 30 % d'Alcatel NV en 1992) et comptabilisation en valeur de marché des

fusions comptabilisées aux valeurs comptables (essentiellement fusion d'Alcatel et CFA en 1989). Par ailleurs, la dette contractée pour l'acquisition des 30 % d'Alcatel NV en 1992 a fait l'objet d'une actualisation. L'impact du retraitement de l'ensemble de cette opération est de 565 millions d'euros en capitaux propres à l'ouverture et une augmentation de 48 millions d'euros des dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions pour 1999.

- traitement des opérations de restructuration des activités "Défense" (1998) comme des opérations distinctes de cession et d'acquisition : impact de 438 millions d'euros en capitaux propres à l'ouverture et augmentation de 30 millions d'euros des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition pour 1999.

Par ailleurs, la partie du prix des nouvelles acquisitions américaines de 1999 payées en espèces (Packet Engines Corporation acquise fin 1998, consolidée au 1^{er} janvier 1999 ; Assured Acces Technology ; Xylan Corporation ; Internet Devices, Inc.) correspondant aux projets de recherche et développement en cours est comptabilisée immédiatement

en charges : impact de (329) millions d'euros présenté sous la rubrique "projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions" (voir note 1d) et réduction corrélative de 12 millions d'euros de dotation aux amortissements des écarts d'acquisition pour 1999.

b) Comptes de résultat et bilans résumés pro forma

L'application des "nouvelles règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés" pour l'exercice 1999 a été étendue au compte de résultat 1998 retraité présenté ci-après. Celui-ci inclut également le retraitement relatif à la composante financière des retraites (notes 1k et 5). Par ailleurs, les comptes de résultat et les bilans résumés pro forma ci-dessous présentent les acquisitions de Newbridge Networks Corporation et de Genesys Telecommunications Laboratories Inc. réalisées en application de la méthode dérogatoire prévue au paragraphe 215 des "nouvelles règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés" en supposant la réalisation complète de ces opérations à l'ouverture de l'exercice 1998.

<i>(en millions d'euros)</i>	2000 pro forma	1999 pro forma	1998 pro forma
Chiffre d'affaires net	31 858	24 434	22 402
Coût des ventes	(22 570)	(17 049)	(15 851)
Marge brute	9 288	7 385	6 551
Charges administratives et commerciales	(4 442)	(3 717)	(3 402)
Frais de R&D	(2 930)	(2 334)	(1 975)
Résultat opérationnel	1 916	1 334	1 174
Résultat financier (net)	(452)	(177)	(57)
Coûts de restructuration	(143)	(451)	(1 119)
Autres produits et charges	352	1 119	3 120
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition, impôt et projets de R&D en cours	1 673	1 825	3 118
Impôt sur les bénéfices	(449)	(465)	(234)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	125	210	177
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours	1 349	1 570	3 061
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(893)	(471)	(612)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	(21)	(421)	(16)
Part revenant aux intérêts minoritaires	(4)	(40)	(9)
Résultat net	431	638	2 424

ACTIF (en millions d'euros)

	2000	1999 pro forma	1998 pro forma
Immobilisations incorporelles, nettes	7 547	7 765	5 413
Immobilisations corporelles, nettes	4 658	4 155	3 687
Immobilisations financières, nettes	4 479	3 846	3 400
ACTIF IMMOBILISÉ	16 684	15 766	12 500
Stocks et en-cours	7 415	4 185	3 575
Clients et comptes rattachés	10 659	8 933	7 997
Autres créances	5 160	3 770	3 517
Créances	15 819	12 703	11 514
Valeurs mobilières de placement, nettes	443	679	1 907
Disponibilités, nettes	2 617	3 215	2 469
Trésorerie totale	3 060	3 894	4 376
ACTIF CIRCULANT	26 294	20 782	19 465
Total	42 978	36 548	31 965

PASSIF (en millions d'euros)

	2000		1999 pro forma	1998 pro forma
	Avant répartition	Après répartition	Après répartition	Après répartition
Capital (nominal 2 euros : 1 228 710 685 actions émises au 31/12/00)	2 457	2 457	2 259	1 472
Primes	9 558	9 558	7 025	7 272
Réserves	5 303	4 719	4 566	4 445
Différence de conversion	(350)	(350)	(598)	(989)
Actions détenues par des sociétés consolidées	(2 023)	(2 023)	(1 237)	(1 257)
CAPITAUX PROPRES	14 945	14 361	12 015	10 943
INTÉRÊTS MINORITAIRES	435	435	463	438
Pensions et indemnités de fin de carrière	1 292	1 292	1 256	1 232
Autres provisions pour risques et charges	3 655	3 655	3 768	3 867
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 947	4 947	5 024	5 099
Emprunts obligataires	4 972	4 972	3 462	2 373
Autres dettes financières	2 418	2 418	2 677	1 971
DETTES FINANCIÈRES	7 390	7 390	6 139	4 344
Avances et acomptes reçus	1 560	1 560	1 146	1 046
Fournisseurs et comptes rattachés	5 743	5 743	4 322	3 572
Dettes liées à l'activité bancaire	932	932	1 126	1 082
Autres dettes	7 026	7 610	6 313	5 441
AUTRES DETTES	15 261	15 845	12 907	11 141
Total	42 978	42 978	36 548	31 965

Note 4

Informations par segment d'activité et par zone géographique

a) Informations par segment d'activité

Les tableaux ci-après déclinent les informations pour les segments d'activité suivants ; ils tiennent compte de la nouvelle organisation mise en place au second semestre de l'exercice 2000 :

- Réseaux : activités de réseaux et d'interconnexion depuis les technologies d'accès filaire et radio jusqu'aux fonctions de commutation et de routage pour les réseaux d'opérateurs, conception, intégration et installation de réseaux,
- Optique : transmission terrestre et sous-marine, optronique, fibres optiques,
- e-Business : PABX, réseaux d'entreprises,
- Espace et Composants : composants d'infrastructures mobiles, composants mécaniques pour systèmes de télécom, satellites, batteries,
- Nexans : câbles télécom de réseaux et de données, câbles d'énergie et fils conducteurs,
- Autres : ce segment inclut des activités diverses ne faisant pas partie du "core business" telles l'activité "achats" du Groupe, l'activité de réassurance et l'activité bancaire du Groupe ainsi que les holdings regroupant notamment les frais de siège. Aucune de ces activités ne répond à des critères de taille suffisants pour être déclinée comme un segment indépendant.

La nouvelle organisation prend en compte les changements suivants :

- les activités satellites ont été transférées du segment Internet et Optique, renommé depuis lors segment Optique, au segment Espace et Composants,

- le segment Composants Télécom est redistribué ainsi :
 - les activités fibres optiques, câbles à fibres optiques et câbles sous-marins sont transférées dans le segment Optique,
 - les activités composants sont transférées dans le segment Espace et Composants,
 - les activités câbles de télécommunication en cuivre et câbles de réseaux et de données constituent des activités du futur groupe Nexans,
- le segment Câbles d'énergie (hors les batteries qui sont transférées au segment Espace et Composants) rejoint les activités du futur groupe Nexans,
- le segment Entreprises et Grand Public est renommé e-Business. Les informations relatives aux exercices 1999 et 1998 ont été retraitées pour tenir compte de cette nouvelle segmentation.

Les informations pour l'année 1998 ont été retraitées pour tenir compte de la nouvelle méthodologie et de la nouvelle présentation de la composante financière des retraites.

Le segment "Autres" est présenté regroupé avec les quatre segments des activités Télécom. Les frais de siège propres à l'activité Nexans sont pris en compte dans le segment Nexans.

Les données par segment suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

La mesure de la performance de chaque segment est basée sur le "résultat opérationnel".

(montants en millions d'euros et nombre de salariés)

2000

	Réseaux	Optique	e-Business	Espace et Composants	Autres et éliminations	Sous-total	Nexans	Total Groupe
- Chiffre d'affaires								
• du segment	11 761	7 110	4 827	3 793	61	27 552	4 783	
• intersegments	(17)	(108)	(15)	(599)	(25)	(764)	(163)	
- Chiffre d'affaires net	11 744	7 002	4 812	3 194	36	26 788	4 620	31 408
- Résultat opérationnel	809	856	110	269*	38	2 082	169	2 251
- Dotation aux amortissements (immos corporelles)	361	257	111	154	14	897	131	1 028
- Dotations aux provisions (sur actifs circulants et prov. s'affaires)	203	2	184	(70)	0	319	(9)	310
- Investissements (immos corporelles)	395	599	165	189	14	1 362	238	1 600
- Immobilisations corporelles	1 247	1 309	374	792	115	3 837	821	4 658
- Stocks et en-cours	2 996	2 374	827	515	0	6 712	703	7 415
- Autres actifs opérationnels (a)	4 064	3 270	1 020	1 606	121	10 081	1 012	11 093
- Total actifs opérationnels	8 307	6 953	2 221	2 913	236	20 630	2 536	23 166
- Effectifs	49 988	22 432	16 255	24 040	697	113 412	18 186	131 598

* Etant donné son caractère inhabituel par son montant, la dépréciation de créances (25) millions d'euros Globalstar a été reclassée en "autres produits et charges".

(a) Total autres actifs opérationnels des segments	11 093
Éliminations intersegments	(304)
Total consolidé des postes clients et avances versées	10 789

1999

- Chiffre d'affaires								
• du segment	7 460	5 023	3 625	3 311	61	19 280	4 182	
• intersegments	(21)	(20)	(25)	(411)	(33)	(510)	(129)	
- Chiffre d'affaires net	7 439	5 003	3 600	2 900	28	18 970	4 053	23 023
- Résultat opérationnel	294	614	35	188	6	1 137	138	1 275
- Dotation aux amortissements (immos corporelles)	254	173	121	146	15	709	132	841
- Dotations aux provisions (sur actifs circulants et prov. s'affaires)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
- Investissements (immos corporelles)	259	265	147	197	10	878	150	1 028
- Immobilisations corporelles	1 076	786	315	770	83	3 030	793	3 823
- Stocks et en-cours	1 242	1 174	531	394	(3)	3 338	622	3 960
- Autres actifs opérationnels (a)	3 102	2 312	1 113	1 401	116	8 044	856	8 900
- Total actifs opérationnels	5 420	4 272	1 959	2 565	196	14 412	2 271	16 683
- Effectifs	41 877	18 729	15 389	20 584	704	97 283	18 429	115 712

(a) Total autres actifs opérationnels des segments	8 900
Éliminations intersegments	(243)
Total consolidé des postes clients et avances versées	8 657

1998 retraité

- Chiffre d'affaires								
• du segment	6 897	3 927	2 993	3 520	269	17 606	4 330	
• intersegments	(8)	(22)	(19)	(512)	(30)	(591)	(86)	
- Chiffre d'affaires net	6 889	3 905	2 974	3 008	239	17 015	4 244	21 259
- Résultat opérationnel	222	537	(48)	216	(72)	855	175	1 030*
- Dotation aux amortissements (immos corporelles)	205	129	83	150	33	600	139	739
- Dotations aux provisions (sur actifs circulants et prov. s'affaires)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
- Investissements (immos corporelles)	252	220	104	130	70	776	137	913
- Immobilisations corporelles	1 021	682	320	648	176	2 847	782	3 629
- Stocks et en-cours	1 173	898	388	381	5	2 845	623	3 468
- Autres actifs opérationnels (a)	3 069	1 653	931	1 434	100	7 187	870	8 057
- Total actifs opérationnels	5 263	3 233	1 639	2 463	281	12 879	2 275	15 154
- Effectifs	43 578	17 488	14 528	20 889	2 190	98 673	19 599	118 272

(a) Total autres actifs opérationnels des segments	8 057
Éliminations intersegments	(166)
Total consolidé des postes clients et avances versées	7 891

* Retraité pour tenir compte de l'application de la nouvelle méthodologie ((14) millions d'euros) et de la nouvelle présentation de la composante financière des charges de retraite (46 millions d'euros).

b) Informations par zone géographique

	France	Allemagne	Autre Europe	Asie	Etats-Unis	Reste du monde	Consolidé
<i>(montants en millions d'euros et nombre de salariés)</i>							
2000							
- Chiffre d'affaires net							
• par zone d'implantation géographique des filiales	10 359	2 655	7 273	932	6 502	3 687	31 408
• par marché géographique	4 493	2 632	9 724	2 302	6 980	5 277	31 408
- Résultat opérationnel	671	156	707	91	365	261	2 251
- Immobilisations corporelles, nettes	1 250	489	1 171	105	1 073	570	4 658
- Total Actif	16 924	2 418	10 475	1 096	8 059	4 006	42 978
- Effectifs	38 283	17 088	36 526	4 945	18 837	15 919	131 598
1999							
- Chiffre d'affaires net							
• par zone d'implantation géographique des filiales	6 799	2 453	6 904	715	3 630	2 522	23 023
• par marché géographique	3 575	2 086	8 220	1 809	4 239	3 094	23 023
- Résultat opérationnel	267	29	402	102	264	211	1 275
- Immobilisations corporelles, nettes	1 017	485	1 009	84	890	338	3 823
- Total Actif	16 657	2 270	6 791	951	5 669	1 868	34 206
- Effectifs	36 693	16 794	33 362	4 159	15 676	9 028	115 712
1998 retraité							
- Chiffre d'affaires net							
• par zone d'implantation géographique des filiales	8 203	2 436	6 238	732	2 481	1 169	21 259
• par marché géographique	3 681	2 082	6 774	2 063	3 095	3 564	21 259
- Résultat opérationnel	230	2	423	21	173	181	1 030*
- Immobilisations corporelles, nettes	1 034	531	963	57	722	322	3 629
- Total Actif	15 354	2 399	6 591	670	3 083	1 543	29 640
- Effectifs	38 267	17 685	35 139	3 575	13 994	9 612	118 272

* Retraitements identiques à ceux présentés pour les informations par segment d'activité.

Nota : toutes les informations ci-dessus sont présentées par zone d'implantation géographique des filiales à l'exception de la ventilation du chiffre d'affaires net.

Note 5 Résultat financier (net)

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999	1998
Intérêts financiers nets (a)	(235)	(114)	(49)
Dividendes (b)	37	40	128
Provisions (c)	(175)	(3)	(16)
Résultats de change (nets)	(51)	(56)	(66)
Composante financière des charges de retraite (d)	(33)	(38)	-
Autres charges et produits financiers (nets)	22	(10)	(1)
Résultat financier (net)	(435)	(181)	(4)

(a) Dont, en 1998, 74 millions d'euros de reprise d'amortissement de prime de remboursement concernant l'emprunt obligataire 2,5% 1994 converti durant l'année 1998 (voir note 23).

(b) Reçus des sociétés non consolidées, dont 92 millions d'euros de dividendes exceptionnels Havas reçus en 1998.

(c) Dont 114 millions d'euros de dépréciation liés aux actifs détenus sur les activités Globalstar.

(d) Conformément au traitement comptable mentionné en note 1k, le montant correspondant pour 1998 s'élève à 46 millions d'euros.

Note 6 Autres produits et charges

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Plus-values nettes sur cessions d'actifs immobilisés*	914	785	2 250
Autres (net)**	(291)	140	(43)
Total	623	925	2 207

* Dont : - pour l'exercice 2000 : 132 millions d'euros relatifs à la cession de titres Abatis, 714 millions d'euros de cessions de titres Vivendi Universal et Société Générale, 60 millions d'euros relatifs aux moins-values latentes provisionnées à la clôture sur les titres d'investissements cotés figurant chez Alcatel Networks Corporation et destinés à être cédés.

- pour l'exercice 1999 : 435 millions d'euros relatifs aux cessions de titres Vivendi et Société Générale et 386 millions d'euros relatifs à la cession de Framatome en décembre 1999.

- pour l'exercice 1998 : 2 098 millions d'euros de cession Cegelec et Alstom.

** Dont : - pour l'exercice 2000 : arrêt de la plate-forme LMDS au Canada et primes de fidélité : (224) millions d'euros.

- pour l'exercice 1999 : 75 millions d'euros, conséquence du changement de mode d'évaluation des retraites lié à l'adoption des nouvelles normes au 1^{er} janvier 1999 (note 1k), 77 millions d'euros, résultat de la conversion des obligations convertibles Vivendi et le résultat (8) millions d'euros depuis le 1/07/99 des activités apportées à la nouvelle société créée avec Thomson multimedia (note 2).

Note 7 Impôt sur les bénéfices

a) Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Charge d'impôts exigibles	638	419	374
Charge (produit) net d'impôts différés	(141)	(51)	(175)
Impôts sur les bénéfices des sociétés intégrées	497	368	199

b) Taux d'impôt effectif

La charge d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

(en millions d'euros et pourcentage)	2000	1999	1998
Résultat des sociétés intégrées avant impôt, amortissements des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours	2 296	1 639	2 795
Taux moyen d'imposition	34,4 %	34,2 %	38,8 %
Impôts attendus	790	560	1 084
Incidence des :			
- résultats taxés à taux réduit*	(160)	(87)	(520)
- création (utilisation) de déficit reportable	(253)	(175)	(256)
- avoirs fiscaux et crédits d'impôts	(105)	(76)	(37)
- autres différences permanentes	225	146	(72)
Impôt effectivement constaté	497	368	199
Taux d'impôt effectif	21,6 %	22,5 %	7,12 %

* Concernent essentiellement les résultats sur cessions d'actifs.

Les impôts attendus sont le cumul du produit, pour chaque pays, du résultat avant impôt et du taux normal d'imposition. Le taux moyen d'imposition est le quotient du cumul des impôts attendus par le résultat consolidé avant impôt.

c) Impôts différés constatés au bilan

Les actifs et passifs d'impôts différés sont inclus dans les postes suivants :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Autres créances			
- partie à court terme	841	639	532
- partie à long terme	880	470	449
Total*	1 721	1 109	981
Autres dettes			
- partie à court terme	(154)	(132)	(161)
- partie à long terme	(418)	(369)	(382)
Total*	(572)	(501)	(543)
Impôts différés (passifs) actifs, nets	1 149	608	437

* Voir notes 16 et 26.

Les actifs d'impôts à long terme sont relatifs essentiellement aux pensions et indemnités de départ à la retraite ainsi qu'aux provisions pour risques non déductibles.

Les actifs d'impôts à court terme sont constatés dans des sociétés dont les prévisions de résultats permettent de s'assurer de l'existence d'une charge d'impôt future.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait que leur récupération n'est pas jugée probable s'élèvent à 2 423, 2 513 et 2 527 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2000, 1999 et 1998.

d) Déficits fiscaux reportables

Les déficits fiscaux reportables et non utilisés représentent une économie potentielle d'impôts de 2 018 millions d'euros au 31 décembre 2000 (2 123 millions d'euros au 31 décembre 1999 et 2 168 millions d'euros au 31 décembre 1998). Les dates de péremption des déficits fiscaux reportables sont les suivantes :

Année	Montant (en millions d'euros)
2001	135
2002	71
2003	51
2004	19
2005 et années ultérieures	1 742
Total	2 018

Note 8 Résultats par action

Le nombre d'actions pris en considération pour les résultats nets par action et les résultats nets par action dilués est calculé selon les règles applicables aux Etats-Unis.

Les résultats nets par action sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions détenues par des sociétés consolidées. Concernant l'acquisition de Newbridge, l'émission totale de titres Alcatel est prise en considération pour le calcul du résultat net par action (y compris les titres échangeables contre des ADS Alcatel dans un délai de cinq ans).

Les résultats nets par action dilués prennent en compte les équivalents actions, déduction faite du nombre moyen pondéré des équivalents actions détenus par des sociétés consolidées, ayant un effet dilutif

et ne prennent pas en compte les équivalents actions n'ayant pas d'effet dilutif. Le résultat net est corrigé des charges d'intérêt, nettes d'impôt, relatives aux obligations convertibles. L'effet dilutif des options de souscription d'actions est calculé selon la "treasury stock method".

Les résultats net et dilué par action sont présentés pour chaque catégorie d'actions :

- actions ordinaires de catégorie A,
- actions reflet de catégorie O.

Le résultat par action pour les actions reflète Alcatel Optronics de catégorie O s'obtient en divisant le produit du (i) profit ou de la perte de la Division Optronics et (ii) de l'intérêt dédié, par le nombre moyen pondéré des actions et équivalents actions de catégorie O éventuels de la période. Ce nombre moyen a été calculé pour l'exercice 2000 sur la période entre la date d'émission des titres O et la date de clôture.

L'intérêt dédié correspond au nombre d'actions de catégorie O effectivement émises comparé au nombre total potentiel d'actions représentant 100 % de la Division Optronics. Cet intérêt a été de 17,39 % sur la période entre la date d'émission des actions O et la date de clôture.

Le résultat par action pour les actions ordinaires de catégorie A s'obtient en déduisant du résultat net consolidé total, le résultat alloué aux actions reflète de catégorie O.

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre les résultats nets par action et les résultats nets par action dilués pour les trois années présentées (les nombres d'actions tiennent compte de la division par cinq du nominal de l'action intervenue en date du 22 mai 2000, note 19a).

2000	Actions ordinaires A			Actions reflet O		
	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action	Résultat net* (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	1 322	1 060 584 401	1,25	2	16 500 000	0,14
Options	-	41 311 987	-	-	-	-
Résultat net par action dilué	1 322	1 101 896 388	1,20	2	16 500 000	0,14

* Pris en compte à partir du 20 octobre 2000.

Actions ordinaires A :

Les obligations convertibles 7 % DSC Communications, bien qu'ayant un effet dilutif potentiel sur le résultat net par action futur, n'ont pas été prises en compte dans le calcul du résultat net par action dilué du fait de leur absence d'effet dilutif à la date de clôture. Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées et prises en compte dans le calcul du résultat par action s'élevaient respectivement à 70 297 022 et zéro.

1999	Actions ordinaires A		
	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	644	922 660 435	0,70
Options	-	12 549 155	-
Résultat net par action dilué	644	935 209 590	0,69

Actions ordinaires A :

Les obligations convertibles 7 % DSC Communications, bien qu'ayant un effet dilutif potentiel sur le résultat net par action futur, n'ont pas été prises en compte dans le calcul du résultat net par action dilué du fait de leur absence d'effet dilutif à la date de clôture. Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées et prises en compte dans le calcul du résultat par action s'élevaient respectivement à 72 150 555 et zéro.

1998	Actions ordinaires A		
	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	2 340	845 712 210	2,77
Options	-	7 623 955	-
Obligations convertibles	5	37 607 555	-
Résultat net par action dilué	2 345	890 943 720	2,63

Actions ordinaires A :

Au 31 décembre 1998, il n'existait aucun autre équivalent action pouvant avoir un effet dilutif potentiel dans le futur. Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées et prises en compte dans le calcul du résultat par action s'élevaient respectivement à 37 096 775 et 7 104 200.

Note 9 Ecart d'acquisition des titres consolidés, nets

(en millions d'euros)

Acquisitions	2000			1999	1998
	Valeur brute	Amort. cumulés	Net	Net	Net
CFA	3 614	1 908	1 706	1 887	1 652
Telettra	1 703	1 195	508	550	592
Nexans (ex Alcatel Cable)	398	99	299	319	338
Alcatel Submarine Networks Tel	959	758	201	217	218
Alcatel Network Systems Inc.	717	471	246	248	233
AEG Kabel	380	290	90	97	116
Canada Wire and Cable	228	228	0	0	-
Alcatel Space	516	81	435	465	398
Thales (ex Thomson-CSF)	853	84	769	756	-
Xylan	1 313	119	1 194	1 215	-
Assured Access	324	29	295	294	-
Packet Engines	295	28	267	221	-
Internet Devices	148	12	136	143	-
Innovative Fibers	135	3	132	-	-
Autres	1 465	700	765	642	488
Total	13 048	6 005	7 043	7 054	4 036

Compte tenu de l'adoption de la nouvelle méthodologie depuis le 1^{er} janvier 1999, certains écarts d'acquisition précédemment portés en diminution des capitaux propres sont maintenant inscrits à l'actif (note 3a).

Le poste "Autres provisions pour risques et charges" comprend jusqu'au 31 décembre 1998 l'écart d'acquisition négatif relatif à l'acquisition en 1998 de Thales (ex Thomson-CSF) pour 178 millions d'euros (note 22). Cet écart était amorti sur une période de 20 ans, soit 8 millions d'euros au 31 décembre 1998. L'acquisition de Thales a été retraité conformément à la nouvelle méthodologie et le retraitement fait apparaître un écart d'acquisition positif de 415 millions d'euros amortis sur 20 ans. L'échange de titres Framatome a augmenté par ailleurs l'écart d'acquisition de 438 millions d'euros.

Les acquisitions de la société américaine Genesys en janvier 2000 et de la société canadienne Newbridge en mai 2000 ont été financées par augmentation de capital et conformément à la méthode dérogatoire prévue au paragraphe 215 des nouvelles règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés (similaire dans ses effets à la méthode américaine du pooling of interest), les écarts entre la valeur nette comptable des actifs et des passifs acquis et le coût d'acquisition des titres (respectivement 1 688 millions d'euros et 7 367 millions d'euros) ont été imputés en capitaux propres.

Note 10

Autres immobilisations incorporelles, nettes

a) Evolution des autres immobilisations incorporelles brutes

(en millions d'euros)	Valeur brute		
	Logiciels spécifiques*	Autres**	Total
31 décembre 1997	538	155	693
Acquisitions	89	8	97
Cessions	(10)	(11)	(21)
Autres mouvements	(126)	185	58
31 décembre 1998	491	337	827
Acquisitions	172	22	194
Cessions	(79)	(1)	(80)
Autres mouvements	37	(94)	(57)
31 décembre 1999	621	264	885
Acquisitions	213	21	234
Cessions	(73)	(9)	(82)
Autres mouvements	245	64	309
31 décembre 2000	1 006	340	1 346

b) Evolution des amortissements des autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Amortissements		
	Logiciels spécifiques*	Autres**	Total
31 décembre 1997	447	121	568
Dotations	51	24	75
Reprises sur cessions	(10)	(10)	(20)
Autres mouvements	(170)	(37)	(207)
31 décembre 1998	318	98	416
Dotations	176	33	209
Reprises sur cessions	(79)	(1)	(80)
Autres mouvements	23	4	27
31 décembre 1999	438	134	572
Dotations	149	33	182
Reprises sur cessions	(72)	(8)	(80)
Autres mouvements	145	23	168
31 décembre 2000	660	182	842

* Inclut essentiellement des coûts de logiciels de commutation publique développés par les filiales d'Alcatel.

** Compte tenu de l'application de la nouvelle méthodologie en 1999 (traitement de l'acquisition de DSC selon la méthode dérogatoire (note 3), les technologies acquises ont été éliminées des autres immobilisations incorporelles (226 millions d'euros en brut et 10 millions en amortissement) et ne font plus l'objet d'une évaluation en 1999.

Note 11 Immobilisations corporelles

a) Evolution des immobilisations corporelles brutes

	Valeur brute				Total
	Terrains	Constructions	Instal. techn. Matériel Outillage	Autres	
<i>(en millions d'euros)</i>					
31 décembre 1997	412	2 847	6 262	2 355	11 876
Acquisitions	3	85	433	392	914
Cessions	(24)	(114)	(382)	(167)	(687)
Autres mouvements	(88)	(353)	(1 106)	(738)	(2 286)
31 décembre 1998	304	2 465	5 206	1 842	9 817
Acquisitions	2	85	503	438	1 028
Cessions	(23)	(128)	(324)	(195)	(670)
Autres mouvements	3	95	422	(294)	226
31 décembre 1999	286	2 517	5 807	1 791	10 401
Acquisitions	4	153	712	731	1 600
Cessions	(32)	(111)	(416)	(158)	(717)
Autres mouvements	(9)	257	808	(399)	657
31 décembre 2000	249	2 816	6 911	1 965	11 941

Les immobilisations corporelles financées par des contrats de crédit-bail et de location de longue durée représentent moins de 5 % des montants ci-dessus.

b) Evolution des amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissements				Total
	Terrains	Constructions	Instal. techn. Matériel Outillage	Autres	
<i>(en millions d'euros)</i>					
31 décembre 1997	14	1 388	4 554	1 569	7 525
Dotations	3	110	454	172	739
Reprises sur cessions	(2)	(71)	(340)	(152)	(565)
Autres mouvements	1	(218)	(944)	(350)	(1 512)
31 décembre 1998	16	1 209	3 723	1 239	6 188
Dotations	2	120	556	162	840
Reprises sur cessions	(1)	(88)	(289)	(183)	(561)
Autres mouvements	21	28	147	(84)	112
31 décembre 1999	38	1 269	4 137	1 134	6 578
Dotations	3	136	728	161	1 028
Reprises sur cessions	(7)	(89)	(374)	(136)	(606)
Autres mouvements	8	145	166	(36)	283
31 décembre 2000	42	1 461	4 657	1 123	7 283

c) Crédit-baux et locations

Au 31 décembre 2000, les loyers futurs de crédit-bail sont les suivants :

Echéances de paiement	Montants (en millions d'euros)
2001	2,4
2002	1,3
2003	0,9
2004	0,7
2005	0,6
2006 et après	1,9
Total des remboursements en capital	7,8
Intérêts	1,4
Total des loyers futurs	9,2

Les dépenses relatives aux loyers (hors crédit-baux et assimilés) sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Loyers fermes	442	203	165
Loyers indexés	12	12	9
Revenus de sous-location	(14)	(9)	(4)
Total	440	206	170

Note 12

Titres des sociétés mises en équivalence

a) Valeur d'équivalence

	% de détention			en millions d'euros		
	2000	1999	1998	2000	1999	1998
Framatome*	-	-	44,1	-	-	486
Shanghai Bell	31,7	31,7	31,7	256	227	172
Alstom**	24,0	24,0	24,0	226	159	85
Altech	40,0	40,0	40,0	20	26	24
Thales (ex Thomson-CSF)***	25,3	25,3	15,8	445	457	242
Skybridge	49,9	49,9	49,9	5	9	16
Tesam	49,0	49,0	49,0	(6)	24	32
Europe Star	51,0	51,0	51,0	62	11	45
Atlinks	50,0	50,0	-	61	67	-
Autres sociétés	-	-	-	83	65	80
(montants unitaires inférieurs à 38 millions d'euros)						
Total				1 152	1 045	1 182

* En 1999, les titres Framatome ont fait l'objet des opérations décrites en note 2 : la participation résiduelle de 8,6 % a été reclassée en titres non consolidés (note 13).

** Compte tenu du décalage de date de clôture d'Alstom (au 31 mars), Alcatel prend en compte les derniers chiffres publiés d'Alstom, soit ceux au 30 septembre.

Pour 1998, le résultat d'Alstom est pris en compte à 50 % pour la période du 1/01/98 au 30/06/98, pour le deuxième semestre 1998, Alcatel a pris en compte en résultat à hauteur de 24 % le dernier semestre publié d'Alstom (soit du 1^{er} avril au 30 septembre 1998). Afin de présenter une valeur de mise en équivalence de Alstom représentative de la quote-part d'Alcatel dans les capitaux propres d'Alstom au 30 septembre 1998, 24 % du résultat de la période du 1^{er} avril 1998 au 30 juin 1998 ont été éliminés du poste "titres mis en équivalence" avec pour contrepartie une diminution des capitaux propres (10 millions d'euros).

*** Depuis le 22 décembre 1999, Thales est détenue à 25,3 % suite aux opérations décrites en note 2.

b) Informations caractéristiques sur les sociétés mises en équivalence

Comptes consolidés résumés de Framatome au 31 décembre :

(en millions d'euros)	1999	1998
Bilan		
Actifs immobilisés	2 926	2 593
Actifs circulants	3 686	4 017
Total actif	6 612	6 610
Capitaux propres	1 540	1 021
Intérêts minoritaires	32	60
Dettes financières	1 822	1 727
Provisions et autres dettes	3 218	3 802
Total passif	6 612	6 610
Compte de résultat		
Chiffre d'affaires	4 210	2 752
Résultat opérationnel	951	289
Résultat net	463	92

Comptes consolidés résumés d'Alstom au 30 septembre :

(en millions d'euros)	1999/2000*	1998/1999*	1997/1998*
Bilan			
Actifs immobilisés	10 101	6 540	4 471
Actif circulant	20 668	20 362	17 534
Actif	30 769	26 902	22 005
Capitaux propres	2 012	1 752	1 497
Dettes financières nettes	5 217	4 569	1 594
Intérêts minoritaires	48	40	98
Provisions et autres dettes	23 492	20 541	18 816
Passif	30 769	26 902	22 005
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires	10 651	7 531	6 410
Résultat opérationnel	447	365	292
Résultat net	103	227	121

* Etats financiers intérimaires.

Comptes consolidés résumés de Thales au 31 décembre :

(en millions d'euros)	2000*	1999	1998
Bilan			
Actifs immobilisés		2 985	2 331
Actifs circulants		8 121	7 648
Total actif		11 106	9 979
Capitaux propres		2 367	2 222
Intérêts minoritaires		12	158
Dettes financières		471	549
Provisions et autres dettes		8 256	7 050
Total passif		11 106	9 979
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires		6 890	6 175
Résultat opérationnel		390	355
Résultat net		275	(232)

* Les chiffres de l'exercice 2000 ne sont pas publiés à la date d'arrêt des comptes d'Alcatel.

Informations combinées à 100 % des autres sociétés mises en équivalence :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Total bilan	3 125	2 199	1 801
Capitaux propres	1 367	894	858
Chiffre d'affaires	3 400	1 139	1 113
Résultat net	(104)	(17)	49

Note 13 Autres immobilisations financières, nettes

(en millions d'euros)	2000			1999	1998
	Valeur brute	Provision	Net	Net	Net
Titres de participation non consolidés :					
- cotés*	1 063	(84)	979	995	872
- non cotés	1 003	(347)	656	790	592
Total	2 066	(431)	1 635	1 785	1 464
Electro Banque/ Créances sur la clientèle**	680	(3)	677	542	519
Autres immobilisations financières***	1 058	(43)	1 015	201	235
Total	3 804	(477)	3 327	2 528	2 218

* Valeurs boursières 2000 : 2 033 millions d'euros
1999 : 2 114 millions d'euros
1998 : 1 681 millions d'euros.

** Voir note 25.

*** Dont au 31 décembre 2000 : obligations 360Networks pour 818 millions d'euros.

Les principaux éléments du poste "titres de participation non consolidés cotés" au 31 décembre 2000 sont les suivants :

(en % et millions d'euros)	Pourcentage de détention	Valeur nette	Valeur boursière	Capitaux propres*	Résultat net*
Société Générale	0,3	22	82	11 257	2 322
Vivendi Universal	0,8	392	657	10 295	1 431
Loral**	2,8	123	83	2 738	(233)
Thomson multimedia	6,4	106	827	1 719	224
Autres (montants unitaires inférieurs à 30 millions d'euros)		336	384		
Total		979	2 033		

* Au 31 décembre 1999. Les données ne sont généralement pas disponibles avant le mois de mai de l'exercice suivant.

** Actions ordinaires et actions préférentielles.

Note 14 Stocks et en-cours

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Matières premières et marchandises	3 351	1 605	1 265
En-cours de production industrielle	1 815	1 114	1 177
Travaux en cours sur contrats à long terme	596	416	38
Produits finis	2 764	1 623	1 729
Valeur brute	8 526	4 758	4 209
Dépréciation	(1 111)	(798)	(741)
Valeur nette	7 415	3 960	3 468

Note 15 Clients et comptes rattachés

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Créances sur contrats à long terme	2 637	1 556	2 296
Créances portant intérêt	901	836	717
Créances commerciales	7 706	6 643	5 195
Valeur brute	11 244	9 035	8 208
Dépréciation	(585)	(574)	(483)
Valeur nette	10 659	8 461	7 726

Note 16 Autres créances

(en millions d'euros)

	2000	1999	1998
Electro Banque/Créances sur la clientèle**	255	584	563
Avances versées	130	196	166
Etat (impôts et taxes)	497	487	601
Impôts différés*	1 721	1 109	981
Charges payées d'avance	432	210	161
Personnel	64	33	36
Autres	2 079	824	662
Valeur brute	5 178	3 443	3 171
Dépréciation	(18)	(16)	(14)
Valeur nette	5 160	3 427	3 157

* Voir note 7c.

** Voir note 26.

Note 17 Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement est constitué essentiellement de Sicav, fonds communs de placement, certificats de dépôt et obligations.

La valeur de marché de ces placements s'établit à 444 millions d'euros au 31 décembre 2000 (681 millions d'euros au 31 décembre 1999 et 1 910 millions d'euros au 31 décembre 1998).

Note 18 Distribution au titre du résultat 2000

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000 la distribution d'un dividende de 0,48 euro par action aux 1 212 210 685 actions A portant jouissance du 1^{er} janvier 2000, soit 582 millions d'euros et 0,10 euro par action aux 16 500 000 actions O, soit 1,6 million d'euros (0,44 euro par action aux 1 033 160 100 actions portant jouissance du 1^{er} janvier 1999, soit 455 millions d'euros et 0,4 euro par action aux 993 551 480 actions composant le capital au 31 décembre 1998, soit 397 millions d'euros).

Note 19 Capitaux propres

a) Division du nominal de l'action par 5

L'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2000 a décidé la division de chaque action ancienne d'un nominal de 10 euros en cinq actions nouvelles d'un nominal de 2 euros, à effet du 22 mai 2000. En conséquence, depuis cette date, chaque ADS (American Depositary Share) coté au New York Stock Exchange représente une action Alcatel d'un nominal de 2 euros.

b) Augmentation de capital réservée aux salariés assortie d'options de souscription d'actions

Dans le cadre d'une augmentation de capital réservée aux salariés décidée par le conseil d'administration fin mars 2000, il a été émis 2 226 451 actions le 29 juin 2000. Chaque action souscrite donnait droit à 4 options de souscription d'actions, au prix d'exercice de 48 euros, soit un nombre global de 8 905 804 options exerçables à l'issue d'un délai de 3 ans (5 ans pour la France) pendant une période d'un an.

c) Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles de catégorie O

En vertu de la délégation de pouvoirs reçue de l'assemblée générale réunie le 20 septembre 2000, le conseil d'administration a décidé, le même jour, d'augmenter le capital social par l'émission de 16 500 000 actions de catégorie O (action reflet).

Cette émission a fait l'objet d'une offre à prix ouvert et d'un placement global à un prix d'émission de 85 euros par action de catégorie O. Le produit brut de l'opération s'élève à 1,4 milliard d'euros.

La première cotation des actions de catégorie O a eu lieu le 20 octobre 2000 sur le Premier Marché de ParisBourse et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Chaque action de catégorie O donne à son propriétaire un droit de vote identique à celui attaché aux actions de catégorie A.

d) Capital et primes

1. Actions de catégorie A

Au 31 décembre 2000, le capital est composé de 1 212 210 685 actions de catégorie A d'un nominal de 2 euros (199 895 247 actions d'un nominal de 10 euros au 31 décembre 1999 et 198 710 296 actions d'un nominal de 6,10 euros au 31 décembre 1998) et de 16 500 000 actions de catégorie O d'un nominal de 2 euros.

Les 199 895 247 actions composant le capital au 31 décembre 1999 correspondent, après division par cinq, à 999 476 235 actions nouvelles. Au cours de l'exercice 2000, l'augmentation du capital, primes incluses, est de 10 318 millions d'euros (112 millions d'euros en 1999 et 2 036 millions d'euros en 1998). Cette augmentation correspond aux opérations suivantes :

- émission de 2 849 428 actions pour 49 millions d'euros correspondant à la levée de 2 849 428 options (dont prime : 44 millions d'euros),
- en janvier 2000, l'acquisition de Genesys s'est traduite par l'émission de 33 683 865 ADS équivalant à 33 683 865 actions Alcatel pour 1 435 millions d'euros (dont prime : 1 368 millions d'euros) portant jouissance au 1^{er} janvier 2000,
- l'acquisition de Newbridge Networks Corporation, en mai 2000, s'est traduite par l'émission de 173 974 706 actions Alcatel pour 8 727 millions d'euros (dont prime : 8 379 millions d'euros), dont :
 - 96 112 224 actions ont été échangées contre des actions Newbridge Networks Corporation à la date d'acquisition,
 - 53 981 754 actions sont échangeables contre des actions Newbridge Networks Corporation pendant une période de 5 ans à dater de l'entrée en vigueur de l'accord. Au 31 décembre 2000, 7 971 235 actions ont été échangées,
 - 23 880 728 actions dédiées aux options et warrants existant à la date d'acquisition.
- en juin 2000, l'augmentation de capital des salariés s'est traduite par

l'émission de 2 226 451 actions pour 107 millions d'euros (dont prime : 102 millions d'euros).

2. Actions de catégorie 0

Emission de 16 500 000 actions 0 pour 1 348 millions d'euros (dont prime : 1 315 millions d'euros).

Les modalités d'émission des actions 0 prévoient l'attribution d'un dividende prioritaire. Ce dernier est égal à 10 % de la fraction du résultat net après impôt de la Division Optronics correspondant à "l'intérêt dédié", défini comme la fraction de l'intérêt économique de la Division Optronics représentée par les actions de catégorie 0 effectivement émises, "l'intérêt non dédié" représentant la fraction de l'intérêt économique de la Division Optronics conservée par la société, cette fraction étant considérée comme représentée par un nombre notionnel d'actions 0 égal à la différence entre le nombre d'actions qui auraient été émises, si l'intérêt avait représenté 100 % de la Division Optronics, et le nombre d'actions de catégorie 0 effectivement émises.

Le dividende unitaire attribué aux actions 0 est égal au dividende total précédemment défini, divisé par le nombre d'actions 0 effectivement émises, étant précisé que, statutairement, ce dividende unitaire 0 est au moins égal à 0,10 euro et au plus égal à 150 % du dividende mis en distribution au titre du même exercice en faveur des autres actions Alcatel, désormais désignées actions de catégorie A.

e) Options de souscription ou d'achat d'actions

Au 31 décembre 2000, la situation des plans de stock-options se présente ainsi :

Catégorie d'actions	Options de souscription			Options d'achat		
	Actions A	Actions A	Actions A	Actions A	Actions A	Actions A
Conseil ayant créé le plan	24/01/1996	11/12/1996	17/04/1997	10/12/1997	09/12/1998	08/09/1999
Périodes d'exercice des levées d'options	du 01/07/1998 au 31/12/2003	du 01/07/1998 au 31/12/2003	du 01/05/2002 au 31/12/2004	du 11/12/2002 au 31/12/2004	du 9/12/2003 au 31/12/2005	du 08/09/2004 au 31/12/2005
Nombre d'options créées	9 069 500	394 000	8 199 500	367 000	11 602 500	545 000
Prix d'exercice	F 85,00 soit € 12,96	F 88,00 soit € 13,42	F 126,40 soit € 19,27	F 137,40 soit € 20,95	F 134,60 soit € 20,52	€ 28,40
Nombre d'options restant à lever	3 380 935	136 500	7 736 000	352 000	10 763 250	498 750

Options de souscription

Catégorie d'actions	Actions A	Actions A	Actions A	Actions O
Conseil ayant créé le plan	29/03/2000	29/03/2000	13/12/2000	13/12/2000
Périodes d'exercice des levées d'options	soit du 01/04/2005 au 31/12/2007	soit du 1/07/2003 au 30/06/2004	soit du 13/12/2005 au 31/12/2007	soit du 13/12/2001 au 12/12/2008
	soit du 01/04/2003 au 31/12/2005	soit du 1/07/2005 au 30/06/2006	soit du 13/12/2003 au 31/12/2005	soit du 13/12/2005 au 12/12/2008
Nombre d'options créées	15 239 250	8 905 804	1 235 500	306 700
Prix d'exercice	€ 48	€ 48	€ 65	€ 64
Nombre d'options restant à lever	14 306 130	8 858 476	1 235 500	306 700

Les actions auxquelles donnent droit les plans d'options d'achat en date des 9 décembre 1998 et 8 septembre 1999 ci-dessus ne pouvaient être acquises que si le résultat opérationnel du Groupe est au moins égal à 6,5 % du chiffre d'affaires total du Groupe pour l'exercice 2000 ou à 7,5 % pour l'exercice 2001. Le premier objectif étant atteint, les conditions sont ainsi levées.

Par ailleurs, il existe au sein du Groupe des options consenties par Alcatel USA Inc. au profit des cadres des sociétés américaines et canadiennes de l'activité Télécom. Ces options leur permettent d'acheter des ADS Alcatel. Elles portent en 1999 et 2000 sur 25,7 millions d'ADS, soit 25,7 millions d'actions. Au titre de ce plan, restent non exercées, au 31 décembre 2000, 23 676 704 options.

Les plans d'options existant dans les sociétés américaines qui ont fait l'objet d'une acquisition ouvrent droit à l'attribution d'ADS Alcatel en un nombre défini par application du ratio d'échange utilisé lors de l'acquisition au nombre d'actions de la société acquise auxquelles les options donnaient droit.

Le tableau suivant détaille, par société émettrice de ces plans, le nombre d'options existant et exerçables à la clôture du 31 décembre 2000, leur prix moyen d'exercice, ainsi que la période d'exercice.

Société émettrice	Prix d'exercice en USD (donnant droit à un ADS)	Options en circulation			Options exerçables	
		Nombre existant au 31/12/2000*	Période d'exercice résiduelle pondérée (nb d'années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre exerçable au 31/12/2000	Prix d'exercice moyen pondéré
Packet Engines	USD 0,29-USD 24,36	159 817	7,28	USD 16,223	82 076	USD 15,786
Assured Access	USD 0,13-USD 1,85	343 790	7,41	USD 0,947	126 256	USD 0,877
Xylan	USD 0,05-USD 24,56	6 969 321	7,07	USD 8,543	3 173 742	USD 7,638
Internet Devices Inc.	USD 0,26-USD 1,17	334 249	8,08	USD 0,991	110 817	USD 0,940
DSC	USD 16,57-USD 44,02	278 708	5,08	USD 31,666	278 708	USD 31,666
Genesys	USD 0,01-USD 41,16	8 591 056	8,21	USD 19,215	3 416 222	USD 15,536
Newbridge	USD 8,23-USD 54,00	18 511 769	3,06	USD 30,81	5 672 830	USD 31,783
Alcatel USA Inc.	USD 29,250-USD 84,88	23 676 704	9,37	USD 52,759	1 605 652	USD 34,269
Nombre total d'options		58 865 414			14 466 303	

* En nombre d'actions Alcatel.

Au total, les plans d'options d'achat d'actions consentis aux Etats-Unis et au Canada qui constituent un engagement d'Alcatel USA Inc. vis-à-vis des bénéficiaires portent sur 58 865 414 options non encore exercées au 31 décembre 2000. Lors de l'exercice des options, il n'est pas émis d'ADS (et en conséquence d'actions) nouveaux, lesdites options donnant droit à des ADS existants.

f) Obligations convertibles

Les différents emprunts obligataires convertibles émis ou repris au 31 décembre 1997 ont été intégralement convertis ou remboursés au cours de l'exercice 1998.

La conversion de ces obligations a donné lieu à la création de 75 342 980 actions d'un nominal de 1,22 euro dont 11 003 950 sont des actions détenues par des sociétés consolidées (voir note 19h).

g) Réserves distribuables

Les réserves consolidées ne sont pas distribuables dans leur intégralité en raison notamment de l'effet des retraitements et écritures de consolidation. Les réserves distribuables d'Alcatel, société mère, s'élèvent après distribution au titre de 2000 à 8 785 millions d'euros (8 021 millions d'euros au 31 décembre 1999 et 6 335 millions d'euros au 31 décembre 1998). Au 31 décembre 2000, ces réserves sont distribuables en franchise d'impôt de distribution à hauteur de 201 millions d'euros. Au 31 décembre 1999, ces réserves n'étaient pas distribuables en franchise d'impôt de distribution et la distribution au titre de 1999 a donné lieu au paiement du précompte mobilier à hauteur de 64 millions d'euros. Au 31 décembre 1998, ces réserves étaient distribuables à hauteur de 56 millions d'euros en franchise d'impôt de distribution.

h) Actions détenues par des sociétés consolidées

Un programme de rachat d'actions Alcatel a été autorisé par les assemblées générales des actionnaires des 18 juin 1998, 10 juin 1999, 16 mai 2000 et 20 septembre 2000, portant à la fois sur les actions de catégorie A et de catégorie O, afin d'optimiser la rentabilité de ses fonds propres et de développer des opérations relatives en terme de bénéfice par action. Les rachats ne peuvent porter que sur un nombre d'actions maximal de 10 % du capital sur une période maximale de 18 mois suivant la date de la dernière assemblée. Dans le cadre de ce programme de rachat, 35 558 255 actions ont été rachetées au 31 décembre 2000 pour 631,5 millions d'euros (35 112 260 actions avaient été rachetées au 31 décembre 1999 pour 614 millions d'euros).

Les actions d'Alcatel détenues par des sociétés consolidées représentent une valeur de 2 023 millions d'euros au 31 décembre 2000 (1 237 millions d'euros au 31 décembre 1999 et 1 257 millions d'euros au 31 décembre 1998) et sont éliminées, pour leur coût d'acquisition, des capitaux propres consolidés.

**Note 20
Intérêts minoritaires**

(en millions d'euros)

31 décembre 1997	271
Autres variations*	158
Résultat 1998 revenant aux intérêts minoritaires	9
31 décembre 1998	438
Autres variations*	(12)
Résultat 1999 revenant aux intérêts minoritaires	37
31 décembre 1999	463
Autres variations*	(31)
Résultat 2000 revenant aux intérêts minoritaires	3
31 décembre 2000	435

* Il s'agit de l'effet net des achats et cessions des autres intérêts minoritaires. En 1998, l'entrée de Thales (ex Thomson-CSF) dans Alcatel Space a entraîné une augmentation des intérêts minoritaires de 271 millions d'euros.

**Note 21
Pensions et indemnités
de fin de carrière**

Il existe dans le Groupe un nombre important de plans de retraite. En France, chaque employé du Groupe bénéficie d'une indemnité de fin de carrière. Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale du pays, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, à des fins d'harmonisation, les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés en note 1k.

L'écart au 1^{er} janvier 1999 entre la provision calculée selon les nouveaux principes et la provision comptabilisée selon les règles comptables propres à chaque pays est reconnu en résultat en 1999 sur la ligne "autres produits et charges" pour 75 millions d'euros (note 6). Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses de base de ces calculs ont été déterminées par les actuaires pour chaque pays, les hypothèses spécifiques (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) sont fixées société par société.

Les hypothèses prises en compte pour 2000, 1999 et 1998 se déclinent ainsi :

	2000	1999	1998
- Taux d'actualisation	4,5-7 %	4-7 %	5-8 %
- Taux de progression des salaires	1-8 %	1-8 %	2-7 %
- Taux de rendement			
long terme sur les actifs	5-8 %	5-8 %	5-9 %
- Durée d'activité résiduelle			
moyenne des salariés	15-27 ans	15-27 ans	15-27 ans
- Période d'amortissement			
de la dette actuarielle initiale	15 ans	15 ans	15 ans

	Engagements de retraite	
(en millions d'euros)	2000	1999

ÉVALUATIONS DES ENGAGEMENTS

Valeur actuelle totale des engagements au 1^{er} janvier 4 043 3 480

- Charge normale de l'exercice	157	148
- Charge d'intérêt	202	189
- Cotisations versées par les salariés	11	8
- Modifications de régime	39	-
- Reclassement	16	151
- Acquisitions d'activité	10	12
- Cessions d'activité	(3)	(5)
- Réductions de régime	(5)	(25)
- Liquidations de régime	(85)	(59)
- Indemnités supplémentaires de fin de contrat	-	13
- Pertes et (gains) actuariels	(106)	273
- Prestations payées	(248)	(227)
- Autres (variations de change)	49	85

Valeur actuelle totale des engagements au 31 décembre 4 080 4 043

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

Par fonds investis : valeur de marché au 1^{er} janvier 2 710 2 320

- Rendement réel des fonds	288	326
- Contributions de l'employeur	76	136
- Contributions des salariés	12	8
- Modifications de régime	(1)	-
- Reclassement	10	10
- Acquisitions d'activité	3	1
- Cessions d'activité	(1)	(19)
- Réductions de régime	(2)	(3)
- Liquidations de régime	(86)	(33)
- Indemnités supplémentaires de fin de contrat	-	7
- Prestations payées	(153)	(128)
- Autres (variations de change)	47	85

Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre 2 904 2 710

Couverture financière (1 176) (1 333)

- Pertes et gains actuariels	(161)	67
- Dette initiale	(4)	(4)
- Modifications de régime	49	14

MONTANT (PROVISIONNÉ)/ACTIVÉ (1 292) (1 256)

Les coûts de retraite pris en charge se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2000	1999
Charge normale de l'exercice	157	148
Charge d'intérêt	202	189
Rendement attendu des fonds	(167)	(151)
Amortissement de la dette initiale	(1)	6
Amortissement des modifications de régime	4	2
Amortissement des pertes et gains actuariels	5	12
Effet des réductions de régime	-	(21)
Effet des liquidations de régime	-	0
Indemnités supplémentaires de fin de contrat	(3)	4
Coût net sur la période	197	189

Les placements des fonds de pension sont majoritairement investis en obligations publiques et privées (environ 40 %), en titres de participation (environ 40 %) et en valeurs mobilières de placement.

Note 22 Autres provisions pour risques et charges

a) Analyse par nature

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Risques sur affaires	2 375	2 062	2 042
Provisions pour restructuration	442	793	915
Autres provisions*	838	913	1 088
Total	3 655	3 768	4 025

* Dont 178 millions d'euros d'écart d'acquisition négatif relatif à la prise de participation dans Thales (ex Thomson-CSF) pour 1998 (note 9).

Les risques sur affaires concernent essentiellement les garanties accordées aux clients, les coûts restant à supporter sur contrats facturés, les pertes à terminaison et les pénalités liées aux contrats commerciaux.

b) Analyse des coûts de restructuration

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Provision au début de l'exercice	793	915	1 303
Dépenses de la période	(472)	(552)	(585)
Nouveaux plans et ajustements sur estimations antérieures	143	380	406
Effet des acquisitions (cessions) de sociétés consolidées - net	(7)	1	(193)
Écarts de conversion et autres mouvements	(15)	49	(16)
Provision à la fin de l'exercice	442	793	915

En 1995, un plan visant à adapter les effectifs et à rationaliser les outils de production et les réseaux de distribution des secteurs Télécom et Câbles sur une période de trois ans a été mis en place, principalement en ce qui concerne les filiales en France, Allemagne, Espagne, Italie et Belgique. Ce plan s'est achevé en 1999.

Pour 1999, il s'agit essentiellement de l'arrêt de l'activité HFC (Hybrid Fiber Coax) en Allemagne (décidée au 1^{er} semestre 1999), de l'accord de préretraite signé par Alcatel CIT (intervenu sur le 2^e semestre 1999) ainsi que des réajustements de plans existant à l'ouverture.

Pour l'exercice 2000, il s'agit essentiellement de coûts de départs constatés chez Alcatel Networks Corporation, chez Alcatel CIT et chez Nexans Deutschland.

Note 23 Dettes financières

a) Emprunts obligataires

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Emprunts obligataires convertibles			
- Filiales	-	398	343
Total	-	398	343
Autres emprunts obligataires	4 972	3 064	1 791
Total	4 972	3 462	2 134

1) Emprunts obligataires convertibles

DSC Communications Corporation, aujourd'hui dénommée Alcatel USA, Inc., a émis en 1997 un emprunt de 8 000 000 d'obligations convertibles d'une valeur nominale de 50 USD coté au New York Stock Exchange, portant intérêt au taux de 7 % et ayant pour échéance le 1^{er} août 2004. Au 31 décembre 1998, la totalité de ces 8 000 000 d'obligations étaient convertibles au prix de conversion de 61,012 USD par ADS Alcatel (American Depositary Share) soit 1/5^e d'action ordinaire Alcatel. Au 31 décembre 1999, 7 999 800 obligations restaient en circulation donnant droit à 6 555 891 ADS Alcatel existants correspondant à 1 311 178 actions Alcatel. Ces obligations ont été converties ou remboursées en totalité en août 2000.

2) Autres emprunts obligataires

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Alcatel*	4 972	3 064	1 791
Total	4 972	3 064	1 791

* L'évolution pour 2000 s'analyse essentiellement comme suit :

- suite à l'émission par Alcatel en mars 2000, d'un emprunt obligataire d'une maturité de 2 ans portant intérêt au taux fixe de 0,41 % sur le marché japonais, la dette a augmenté de 30 milliards de yens (280 millions d'euros). Cette dette a été swappée en euros.
- émission par Alcatel le 20 juin 2000 d'un emprunt obligataire à taux variable (Eonia + 24 points de base) pour un montant de 600 millions d'euros et ayant pour échéance le 20 juin 2002.
- remboursement à hauteur de 75 millions d'euros de l'emprunt Samourai de 20 000 millions de yens émis en 1997.
- remboursement de l'emprunt de 500 millions de USD émis le 15 juin 1998 pour un montant de 498 millions d'euros.
- émission par Alcatel le 12 septembre 2000 d'un emprunt à taux variable (Euribor 3 mois + 15 points de base) pour un montant de 600 millions d'euros et ayant pour échéance le 12 septembre 2003.
- émission par Alcatel le 15 septembre 2000, d'un emprunt obligataire à taux fixe de 5,875 % pour un montant de 1 milliard d'euros et ayant pour échéance le 15 septembre 2005.

L'évolution pour 1999 s'analyse essentiellement comme suit :

- émission par Alcatel le 17 février 1999, d'un emprunt obligataire pour un montant de 1 000 millions d'euros, portant intérêt au taux de 4,375 % et ayant pour échéance le 17 février 2009.
- émission par Alcatel le 12 octobre 1999 d'un emprunt obligataire pour un montant de 500 millions d'euros portant intérêt au taux de 5 % et ayant pour échéance octobre 2004.
- remboursement de l'emprunt 1992/1999 de 305 millions d'euros.
- rachat de 21 millions de USD (20 millions d'euros) sur l'emprunt Samourai de 20 000 millions de yens émis en 1997.

b) Autres dettes financières

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Emprunts et concours bancaires	2 277	2 255	1 895
Obligations de crédit-bail	7	12	8
Intérêts courus non échus	134	116	68
Total	2 418	2 383	1 971

c) Analyse par échéance de remboursement

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Partie remboursable à moins d'un an	1 813	2 367	1 787
2000	-	-	685
2001	-	342	67
2002	945	46	51
2003	1 259	343	343
2004	836	727	-
2004 et au-delà	-	-	1 172
2005	1 126	-	-
2005 et au-delà	-	2 020	-
2006 et au-delà	1 411	-	-
Partie remboursable à plus d'un an*	5 577	3 478	2 318
Total	7 390	5 845	4 105

* Voir note 1p.

d) Dettes financières à plus d'un an

Analyse par devise et taux d'intérêt pour la partie remboursable à plus d'un an :

(en pourcentage et millions d'euros)	Taux d'intérêt moyen pondéré au 31/12			2000	1999	1998
	2000	1999	1998			
Euro*	4,9 %	5,4 %	-	3 770	1 719	-
Franc français	5,2 %	5,4 %	6,0 %	1 145	1 097	1 129
Deutsche mark	4,8 %	6,9 %	6,8 %	17	19	81
Lire	2,8 %	2,6 %	2,9 %	56	54	59
Dollar US*	6,4 %	6,5 %	6,0 %	263	509	855
Franc suisse	4,2 %	5,0 %	5,0 %	11	11	11
Peseta	5,1 %	3,5 %	4,7 %	2	2	2
Livre sterling	-	7,3 %	7,2 %	-	1	2
Autres*	4,5 %	5,1 %	5,9 %	313	66	179
Total	5,0 %	5,6 %	5,9 %	5 577	3 478	2 318

* Les taux présentés prennent en compte la partie remboursable à moins d'un an des emprunts à long terme à l'origine (328 millions d'euros en 2000). A fin 2000, ce montant inclut 225 millions de USD de "senior notes", anciennement émises par Alcatel Networks Corporation, susceptibles d'être remboursées à tout moment en raison du changement de contrôle de la société.

e) Dettes financières à moins d'un an

Analyse par nature :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Partie à moins d'un an des :			
- emprunts obligataires	-	573	291
- obligations de crédit-bail	7	3	8
- emprunts auprès des établissements de crédit	333	214	252
Emprunts et concours bancaires :			
- concours bancaires	350	262	176
- papier commercial	668	817	819
- emprunts de moins d'un an	321	382	174
Intérêts courus non échus	134	116	67
Total	1 813	2 367	1 787

Analyse par devise et taux d'intérêt pour la partie remboursable à moins d'un an :

(en pourcentage et millions d'euros)	Taux d'intérêt moyen pondéré au 31/12			2000	1999	1998
	2000	1999	1998			
Euro*	5,8 %	3,1 %	-	450	588	-
Franc français	5,2 %	5,2 %	3,1 %	130	56	790
Deutsche mark*	5,9 %	5,2 %	4,4 %	5	71	32
Lire	3,7 %	2,9 %	5,5 %	16	18	25
Dollar US*	7,0 %	6,6 %	5,0 %	1 029	1 256	542
Franc suisse	3,4 %	2,5 %	3,0 %	3	3	16
Peseta	4,6 %	2,9 %	3,3 %	5	5	11
Livre sterling	4,3 %	6,1 %	6,6 %	5	17	72
Autres*	6,4 %	11,6 %	5,7 %	170	353	299
Total	6,6 %	6,1 %	4,6 %	1 813	2 367	1 787

* Les taux présentés ne prennent pas en compte la partie remboursable à moins d'un an des emprunts à long terme à l'origine (328 millions d'euros en 2000).

f) Autres informations

• Au 31 décembre 2000, Alcatel et ses filiales ont environ 2 252 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non utilisées (1 871 millions d'euros au 31 décembre 1999 et 1 753 millions d'euros au 31 décembre 1998). Ces lignes de crédit supporteraient, en cas d'utilisation, un financement avec une marge moyenne de 17 points de base sur le taux variable de référence.

• Les commissions sur lignes de crédit enregistrées en 2000, 1999 et 1998 s'élevaient respectivement à 1,54 million d'euros, 1,45 million d'euros et 1,43 million d'euros.

Les actifs donnés en garantie des dettes financières s'élevaient à 67 millions d'euros au 31 décembre 2000 (151 millions d'euros au 31 décembre 1999).

Note 24 Avances et acomptes reçus

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Avances et acomptes reçus sur contrats à long terme	980	643	438
Autres avances et acomptes reçus des clients	580	464	608
Total des avances et acomptes reçus	1 560	1 107	1 046

Note 25 Dettes liées à l'activité bancaire

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Dettes liées à l'activité bancaire	932	1 126	1 082

Correspond au financement par l'activité bancaire des créances sur la clientèle hors Groupe présentées en autres immobilisations financières et en autres créances :

- 2000 : 677 millions d'euros (note 13) et en autres créances 255 millions d'euros (note 16).
- 1999 : 542 millions d'euros (note 13) et en autres créances 584 millions d'euros (note 16).
- 1998 : 519 millions d'euros (note 13) et en autres créances 563 millions d'euros (note 16).

Note 26 Autres dettes

L'analyse est la suivante, après répartition :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Charges à payer et autres dettes	4 770	2 700	2 339
Dettes sociales	1 163	955	846
Dettes fiscales	495	362	211
Impôts différés*	572	501	543
Dividendes à payer	584	455	397
Subventions	26	27	28
Total	7 610	5 000	4 364

* Voir note 7c.

Note 27 Engagements hors bilan

a) Titrisation des créances

En 1999, Alcatel a lancé un programme de titrisation de créances. Le montant des créances titrisées au 31 décembre 2000 s'élève à 214 millions de USD (127 millions de USD au 31 décembre 1999) et la garantie d'Alcatel est engagée à hauteur de 64 millions de USD.

b) Autres engagements

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Garanties données sur contrats et autres	10 103	7 114	4 760
Effets escomptés et non échus	45	32	17
Sûretés	1 842	1 893	1 866
Engagements sur opérations d'achat et de vente à terme de matières et marchandises	279	290	293
Engagements fermes sur commandes d'immobilisations	164	108	88
Total	12 433	9 437	7 024

Le montant figurant à la rubrique "sûretés" (1,9 milliard d'euros pour 1998 et 1999 et 1,8 milliard d'euros pour 2000) correspond principalement à une garantie donnée aux banques assurant le "cash-pooling". Elle couvre le risque attaché aux soldes débiteurs éventuels des comptes bancaires, à l'issue des multiples mouvements quotidiens entre les comptes de la Trésorerie Centrale d'Alcatel et ceux des filiales.

Les garanties données sur contrats concernent les garanties de bon fonctionnement données aux clients et les garanties bancaires données en couverture des avances reçues des clients. Lorsque des événements, tels que retards de livraison ou litiges sur l'exécution du contrat, rendent probable la réalisation d'un risque, celui-ci est provisionné (voir note 22 "Provisions pour risques sur affaires").

Note 28 Risques de marché

Le Groupe a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie dans le but, notamment, de couvrir l'ensemble des risques de marché : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque de contrepartie.

a) Risque de change

Les instruments financiers détenus au 31 décembre 2000 ont pour objet de couvrir le risque de change résultant de dettes ou créances, d'origine commerciale et financière et de transactions anticipées connues à la clôture. Ces dernières recouvrent essentiellement des offres commerciales en devises. Au 31 décembre 2000, les instruments financiers hors bilan détenus dans un but de couverture du risque de change présentent les caractéristiques suivantes :

	Acheteur/prêteur		Vendeur/emprunteur	
	Montants nominaux	Valeur de marché	Montants nominaux	Valeur de marché
<i>(en millions d'euros)</i>				
Contrats à terme	10 091	(146)	10 802	31
Swaps de change long terme	2	-	-	-
Swaps de change court terme	935	(39)	5 076	246
Swaps de devises long terme	296	12	671	52
Swaps de devises court terme	13	3	386	16
Options de change :				
- call	3 088	58	2 417	(57)
- put	4 073	154	4 248	(169)

Les dates d'échéances minimum et maximum des instruments financiers hors bilan sont :

	Date d'échéance	
	Minimale	Maximale
Contrats à terme	Janvier 2001	Mars 2004
Swaps de change long terme	Janvier 2002	Mai 2002
Swaps de change court terme	Janvier 2001	Décembre 2001
Swaps de devises long terme	Mars 2002	Septembre 2005
Swaps de devises court terme	Juillet 2001	Septembre 2001
Options de change :		
- call	Janvier 2001	Décembre 2001
- put	Janvier 2001	Décembre 2002

Les montants nominaux représentent la valeur notionnelle des instruments. Les nominaux en devises sont contre valorisés en euros au cours comptant du 31 décembre 2000. La valeur de marché des instruments financiers cotés est basée sur le cours du dernier jour de cotation de l'année.

La valeur des instruments financiers non cotés est estimée à l'aide d'un ou plusieurs modèles couramment utilisés.

Le caractère relatif de certaines hypothèses retenues et les limites de tels calculs peuvent expliquer des écarts entre les estimations retenues et les gains ou pertes qui auraient réellement été constatés en cas de clôture des positions sur les marchés. Les valeurs de marché sont obtenues sur la base des taux d'intérêts et de change en vigueur au 31 décembre 2000.

b) Risque de taux

Les instruments financiers détenus au 31 décembre 2000 ont pour objet de réduire le coût de la dette financière nette et de couvrir le risque de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2000, les instruments financiers détenus dans un but de couverture du risque de taux présentent les caractéristiques suivantes :

	Acheteur/prêteur		Vendeur/emprunteur	
	Montants nominaux	Valeur de marché	Montants nominaux	Valeur de marché
<i>(en millions d'euros)</i>				
Swaps de taux long terme	9 075	47	7 616	(79)
Swaps de taux court terme	1 752	(1)	3 322	3
Caps	8 472	18	5 734	25
FRA	668	(2)	668	2

Les dates d'échéance et les taux d'intérêt, minimum et maximum, des instruments financiers hors bilan sont :

	Date d'échéance		Taux d'intérêt	
	Minimale	Maximale	Minimum	Maximum
Swaps de taux long terme	Janvier 2002	Octobre 2011	4,26	10,41
Swaps de taux court terme	Janvier 2001	Décembre 2001	3,72	10,41
Caps	Février 2001	Mai 2006	4,16	7,25
FRA	Juillet 2001	Juillet 2001	4,31	7,35

Les montants nominaux reprennent la valeur nominale ou notionnelle des instruments. La valeur de marché est obtenue en décotant le différentiel de cash-flow futur au taux d'intérêt de marché en vigueur à la clôture. Pour les instruments de type optionnel, la valeur de marché est estimée en obtenant une cotation d'une banque tierce.

c) Risque sur le prix des métaux

Le Groupe a conclu des contrats à terme sur la Bourse des Métaux de Londres en vue de réduire son exposition aux fluctuations du marché sur ses positions en cuivre et en aluminium.

Au 31 décembre 2000 et 1999, la position nette du Groupe sur achats et ventes de contrats à terme sur le cuivre et l'aluminium était la suivante :

	31 décembre 2000		31 décembre 1999	
	Tonnes	Millions d'euros	Tonnes	Millions d'euros
Position vendeuse au coût d'achat	17 150	36	43 400	70
Valorisation au prix de marché	17 150	32	43 400	79

La perte latente de 4 millions d'euros au 31 décembre 2000 est compensée par un profit latent sur la position ferme enregistrée au bilan. Cette compensation se traduirait par un profit net latent de 8 millions d'euros au 31 décembre 2000 (profit net latent de 1 million d'euros au 31 décembre 1999).

d) Risque sur actions

Alcatel et ses filiales ne sont pas engagées dans des opérations boursières spéculatives. Sous réserve d'approbation par Alcatel, les filiales peuvent détenir des participations stables non consolidées (voir note 13).

Le Groupe vend des options d'achat de titres dont le sous-jacent correspond à des actions détenues en portefeuille.

Les prix d'exercice sont toujours supérieurs à la valeur d'inventaire de ces actions. L'effet d'une hausse du cours au-delà du prix d'exercice a pour effet de limiter le gain latent à la différence entre la valeur d'inventaire et le cours d'exercice majoré de la prime perçue.

Au 31 décembre 2000, il ne restait aucune option de ce type en portefeuille.

Au 31 décembre 2000, le Groupe avait vendu des options de vente sur son propre titre, d'un montant nominal de 113,55 millions d'euros, ayant une valeur de marché de 8,9 millions d'euros. Ces opérations sont effectuées dans le cadre du programme de rachat des actions Alcatel autorisé par l'assemblée générale du 16 mai 2000. En cas d'exercice de ces options à leur échéance, le Groupe Alcatel sera amené à acheter le nombre de titres convenu, au prix d'exercice du contrat. Le coût d'acquisition net sera égal au prix d'exercice diminué de la prime encaissée au moment de la vente des options.

Note 29 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations enregistrées avec les sociétés mises en équivalence, les sociétés non consolidées et les actionnaires d'Alcatel, société mère. Les principaux postes concernés sont les suivants :

Compte de résultat

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires	341	584	470
Coût des ventes	(276)	(472)	(290)
Charges financières	(1)	(1)	(0)
Produits financiers	13	12	8

Bilan

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Clients et comptes rattachés	79	1	26
Créances	200	41	7
Fournisseurs et comptes rattachés	21	24	54
Autres dettes	2	0	7

Note 30 Frais de personnel et effectifs

(en millions d'euros et nombre de salariés)	2000	1999	1998
Frais de personnel (charges sociales incluses)	7 617	6 316	5 670
<i>Dont rémunération allouée aux membres des organes de direction à raison de leurs fonctions chez Alcatel ou dans les entreprises consolidées*</i>	8,1	7,1	4,4
Participation des salariés	46	37	13
Effectifs des sociétés intégrées à la fin de l'exercice	131 598	115 712	118 272
<i>Dont : cadres et ingénieurs**</i>	46 %	43 %	43 %

* Le montant global des rémunérations perçues par les 11 membres de la direction générale constituant le comité exécutif, en fin d'exercice, en raison de leurs fonctions chez Alcatel ou dans les entreprises consolidées, s'est élevé en 2000 à 8,1 millions d'euros (7,1 millions d'euros en 1999).

** Postes de direction, d'ingénieurs et fonctions requérant usuellement trois années d'études supérieures.

Note 31 Litiges

Indépendamment d'un certain nombre de litiges liés à la marche normale des affaires et dont il est permis de penser qu'ils n'engendreront aucun coût significatif pour le Groupe, il existe d'autres différends ci-après exposés pour lesquels il n'a pas été jugé nécessaire de constituer de provisions sans pour autant exclure totalement que ces procédures puissent avoir un jour un impact sur les comptes.

France Télécom

Depuis 1993, une information pénale a été ouverte concernant des surfacturations qui auraient été commises au sein d'Alcatel CIT au préjudice de son principal client, France Télécom, à la suite de contrôles de coûts de revient effectués, le premier en 1989 dans le secteur de la transmission, le second en 1992 dans la branche commutation. En ce qui concerne le différend relatif aux activités de transmission, un protocole transactionnel a été signé avec France Télécom en 1993. En revanche, cette dernière s'est constitué partie civile au titre du dossier concernant la branche commutation auprès du magistrat instructeur, sans pour autant exprimer le montant des

dommages prétendument subis. En avril 1999, Alcatel a appris que l'enquête était étendue à la recherche d'un éventuel abus de biens sociaux chez Alcatel CIT et Alcatel. Ces deux sociétés se sont, en conséquence, porté partie civile afin de préserver leurs droits.

En janvier 2000, le magistrat instructeur a considéré comme terminée (sans qu'il soit clair si c'est en tout ou en partie) son information judiciaire, laquelle a fait l'objet de plusieurs demandes de nullité portant notamment sur la validité des rapports d'expertise et dont la chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Paris est actuellement saisie.

DSC

A la suite de l'annonce par la société de ses résultats semestriels et de la chute du cours de l'action le 17 septembre 1998, Alcatel a fait l'objet de plusieurs actions aux Etats-Unis (dénommées class actions) visant à mettre en cause l'exactitude des informations publiées par la société sur sa situation financière au cours des neuf premiers mois de l'année 1998.

Ces actions sont intentées soit par des personnes qui ont acquis des ADS Alcatel à l'occasion de l'offre d'échange d'Alcatel aux actionnaires de DSC, soit par des personnes qui ont acquis des ADS sur les marchés entre le 19 mars 1998 et le 17 septembre 1998, soit, pour une des actions, par les personnes qui ont acquis, sur la même période, des produits dérivés portant sur des ADS Alcatel.

Les procédures ont été jointes devant le tribunal fédéral du Eastern District of Texas. Alcatel a déposé des conclusions tendant à faire juger l'irrecevabilité des actions intentées par les deux catégories de demandeurs. A deux reprises, le 18 novembre 1999 et le 23 juin 2000, le tribunal fédéral a délivré une ordonnance déboutant de leurs demandes les personnes qui avaient acquis des ADS et des produits dérivés portant sur les ADS Alcatel entre le 19 mars 1998 et 17 septembre 1998. Ces personnes ont fait appel de la décision. L'autre catégorie de demandeurs, représentée par les personnes ayant acquis des ADS Alcatel à l'occasion de l'offre d'échange Alcatel aux actionnaires de DSC, a été partiellement déboutée de ses demandes par le tribunal.

La procédure de "discovery" est sur le point de se terminer sur les autres demandes à ce jour pendantes devant le tribunal et qui ne sont pas définitivement chiffrées. Il n'est pas possible de déterminer avec assurance l'issue de ce litige et Alcatel, qui conteste le bien-fondé de ces actions, entend les combattre avec fermeté.

Eutelsat

Alcatel est défenderesse à une action d'Eutelsat en paiement de 200 millions d'euros de dommages-intérêts en réparation de divers chefs de préjudice, essentiellement des pertes de revenus, que lui aurait causés le retard de livraison d'un satellite gravement endommagé par un incendie survenu en mai 1998 lors d'une phase de tests. L'action d'Eutelsat, soumise à une juridiction arbitrale, est fondée sur une prétendue faute lourde, en l'absence de laquelle la demande est vouée à l'échec. Si Alcatel venait à être condamnée, elle entend se retourner contre Aérospatiale, dont elle a acquis les activités concernées quelques semaines après ce sinistre qui ne lui est donc pas imputable.

Packet Engines

Alcatel, ainsi que certaines de ses filiales aux Etats-Unis et certains de ses dirigeants sont poursuivis aux Etats-Unis par certains anciens dirigeants de la société Packet Engines acquise en 1998. Les actions sont fondées sur des soi-disant erreurs ou omissions dans les affirmations d'Alcatel au regard de ses projets lors de l'acquisition de Packet Engines ainsi que sur la rupture, prétendument sans motif réel et sérieux, des contrats de travail de certains employés de Packet Engines. La demande formulée par l'ex-président de Packet Engines, initialement de 350 millions de dollars, a été portée à 2 milliards de dollars ; celle formulée par les autres employés n'est pas chiffrée. La procédure de "discovery" est en cours.

Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer, à ce jour, les conséquences de ces litiges, Alcatel estime que leur issue n'aura pas d'effet significatif sur sa situation financière consolidée. A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige ayant eu, dans un passé récent, ou étant susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière, le résultat ou le patrimoine de la société ou de son Groupe.

Note 32

Liste des principales sociétés consolidées*

Société	Pays	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Alcatel (1) (2)	France	100,0	100,0	Consolidante
SECTEUR TÉLÉCOM				
Alcatel Australia Limited	Australie			Globale
Alcatel Austria A.G.	Autriche			
Alcatel Bell NV	Belgique			
Alcatel Business Systems	France			
Alcatel CIT	France			
Alcatel Contracting	France			
Alcatel España	Espagne			
Alcatel Indetel S.A. de C.V. (1)	Mexique			
Alcatel Italia S.p.A.	Italie			
Alcatel NA Cable Systems Inc.	Etats-Unis			
Alcatel Networks Corporation	Canada			
Alcatel Polska SA	Pologne			
Alcatel Portugal SA	Portugal			
Alcatel Réseaux d'Entreprise	France			
Alcatel Schweiz AG	Suisse			
Alcatel SEL A.G. (1)	Allemagne			
Alcatel Space	France	51,17	51,17	
Alcatel Submarine Networks Limited	G.B.			
Alcatel Telecom Limited	G.B.			
Alcatel Telecom Nederland BV	Pays-Bas			
Alcatel Telecom Norway A/S (1)	Norvège			
Alcatel Telecomunicacoes SA	Brésil			
Alcatel USA Inc.	Etats-Unis			
Evolium Holding SAS	France	66	66	Proportionnelle
Saft Groupe	France			
Shanghai Bell Telephone	R.P.C.	31,65	31,65	Equivalence
Equipment Manufacturing Co (SBTEMC)	Taiwan	60	60	
Taiwan International Standard Electronic Ltd (Taisel)	Taiwan			
Teletas	Turquie	65	65	

(1) Société cotée sur une bourse de valeurs.

(2) Les données d'Alcatel, société mère, sont incluses dans le secteur "Autres".

* Les pourcentages de contrôle et d'intérêt sont de 100 % sauf indication différente.

Société	Pays	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
SECTEUR NEXANS				
Nexans France	France	100,0	100,0	Globale
Nexans Benelux	Belgique			
Nexans Suisse	Suisse			
Nexans Canada Inc.	Canada			
Nexans Italia S.p.A.	Italie			
Nexans Wires	France			
Nexans Deutschland Industries AG & CO KG	Allemagne			
Nexans Holding Norway ASA	Norvège			
Nexans Maroc (1)	Maroc	56,52	56,52	
Lacroix & Kress GmbH	Allemagne			
Société de Coulée Continue de Cuivre	France			
SECTEUR AUTRES (2)				
Electronique de défense				
Thales (ex Thomson-CSF) (1)	France	25,29	25,29	Equivalence
Energie et Transport				
Alstom (1)	France	24,0	24,0	Equivalence
Holdings financières				
Compagnie Financière Alcatel	France			Globale
Cie Immobilière Méridionale	France			Globale
Civelec	France			Globale
Générale Occidentale	France			Globale
SIKL	France			Globale
Alcatel Participations	France			Globale
Alcatel NV	Pays-Bas			Globale
Services financiers				
Electro Banque	France			Globale

(1) Société cotée sur une bourse de valeurs.

(2) Les données d'Alcatel, société mère, sont incluses dans ce secteur.

Note 33

Information trimestrielle (non certifiée)⁽¹⁾

a) Comptes de résultat

(en millions d'euros)

2000 publiés	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
Chiffre d'affaires net	6 124	7 687	7 908	9 689	31 408
Coût des ventes	(4 455)	(5 370)	(5 529)	(6 839)	(22 193)
Marge brute	1 669	2 317	2 379	2 850	9 215
Charges administratives et commerciales	(908)	(997)	(1 025)	(1 206)	(4 136)
Frais de R&D	(648)	(682)	(735)	(763)	(2 828)
Résultat opérationnel	113	638	619	881	2 251
Résultat financier (net)	(82)	(42)	(105)	(206)	(435)
Coûts de restructuration	(6)	(69)	(41)	(27)	(143)
Autres produits et charges	435	110	87	(9)	623
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition, impôt et projets de R&D en cours	460	637	560	639	2 296
Impôt sur les bénéfices	(125)	(156)	(133)	(83)	(497)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	48	39	37	1	125
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours	383	521	464	557	1 924
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(125)	(164)	(156)	(131)	(576)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	-	-	(21)	-	(21)
Part revenant aux intérêts minoritaires	-	(13)	10	-	(3)
Résultat net	258	344	297	426	1 324
Actions ordinaires A					
Résultat net par action (en euros)	0,27	0,33	0,26	0,38	1,25
Résultat net par action dilué (en euros)	0,26	0,32	0,25	0,36	1,20
Actions reflet 0 (division Alcatel Optronics)*					
Résultat net par action (en euros)	-	-	-	0,14	0,14
Résultat net par action dilué (en euros)	-	-	-	0,14	0,14

* Résultat pris en compte à partir du 20 octobre 2000, date d'émission des actions 0.

(1) Les informations trimestrielles figurant dans les notes 33 et 34 aux comptes consolidés ont fait l'objet des diligences prévues par la norme 2145 de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes intitulée "Documents adressés aux actionnaires".

(en millions d'euros)

1999 publiés	Q1	Q2	Q3	Q4*	Total
Chiffre d'affaires net	4 319	5 772	5 261	7 671	23 023
Coût des ventes	(3 246)	(3 976)	(3 688)	(5 502)	(16 412)
Marge brute	1 074	1 797	1 573	2 169	6 611
Charges administratives et commerciales	(739)	(779)	(764)	(946)	(3 228)
Frais de R&D	(488)	(553)	(513)	(555)	(2 109)
Résultat opérationnel	(154)	465	296	668	1 275
Résultat financier (net)	(15)	(37)	(61)	(68)	(181)
Coûts de restructuration	(11)	(130)	(77)	(162)	(380)
Autres produits et charges	281	92	19	534	925
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition, impôt et projets de R&D en cours	101	389	177	972	1 639
Impôt sur les bénéfices	(48)	(90)	(42)	(188)	(368)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	17	65	48	80	210
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours	70	364	182	864	1 481
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(91)	(102)	(103)	(175)	(471)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions				(329)	(329)
Part revenant aux intérêts minoritaires	3	(22)	4	(22)	(37)
Résultat net	(18)	240	83	338	644
Résultat net par action (en euros)**	(0,10)	0,26	0,09	0,37	0,70
Résultat net par action dilué (en euros)**	(0,10)	0,26	0,09	0,36	0,69

* Prend en compte la totalité de l'impact du changement de méthode comptable pour l'exercice 1999.

** Retraités pour tenir compte de la division par 5 du nominal de l'action approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2000.

b) Information par segment

(en millions d'euros)

2000	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
Chiffre d'affaires					
Réseaux	1 857	2 843	3 277	3 784	11 761
Optique	1 354	1 723	1 747	2 286	7 110
e-Business	1 140	1 210	1 034	1 443	4 827
Espace et Composants	805	880	921	1 187	3 793
Autres	16	11	23	11	61
Eliminations	(171)	(191)	(196)	(206)	(764)
Sous-total	5 001	6 476	6 806	8 505	26 788
Nexans	1 162	1 253	1 130	1 238	4 783
Eliminations	(39)	(42)	(28)	(54)	(163)
Total	6 124	7 687	7 908	9 689	31 408
Résultat opérationnel					
Réseaux	(77)	226	279	381	809
Optique	95	253	202	306	856
e-Business	27	37	2	44	110
Espace et Composants	44	60	61	104	269
Autres	(10)	16	35	(3)	38
Sous-total	79	592	579	832	2 082
Nexans	34	46	40	49	169
Total	113	638	619	881	2 251

(en millions d'euros)

1999	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
Chiffre d'affaires					
Réseaux	1 253	1 922	1 645	2 640	7 460
Optique	870	1 226	1 252	1 675	5 023
e-Business	649	789	845	1 342	3 625
Espace et Composants	730	908	700	973	3 311
Autres	10	5	19	27	61
Eliminations	(101)	(119)	(133)	(157)	(510)
Sous-total	3 411	4 731	4 328	6 500	18 970
Nexans	936	1 072	967	1 207	4 182
Eliminations	(28)	(31)	(34)	(36)	(129)
Total	4 319	5 772	5 261	7 671	23 023
Résultat opérationnel*					
Réseaux	(144)	165	56	217	294
Optique	20	190	186	218	614
e-Business	(38)	7	4	62	35
Espace et Composants	10	53	38	87	188
Autres	(8)	10	(3)	7	6
Sous-total	(160)	425	281	591	1 137
Nexans	15	49	24	50	138
Total	(145)	474	305	641	1 275

* Retraités pour tenir compte de l'application de la nouvelle méthodologie et de la nouvelle présentation de la composante financière des charges de retraite (note 3).

c) Résultat par action

Le résultat par action est déterminé selon la méthode décrite en note 8. Les tableaux ci-dessous indiquent le rapprochement entre les résultats nets par action et les résultats nets par action dilués pour Q4 2000 et Q4 1999.

Q4 2000	Actions ordinaires A			Actions reflet O		
	Résultat net <i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Résultat par action	Résultat net* <i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	424	1 131 405 143	0,38	2	16 500 000	0,14
Options	-	49 203 385	-	-	-	-
Obligations convertibles	-	-	-	-	-	-
Résultat net par action dilué	424	1 180 608 528	0,36	2	16 500 000	0,14

* Pris en compte à partir du 20 octobre 2000.

Actions ordinaires A :

Il n'existe pas d'autre équivalent action pouvant avoir un effet dilutif potentiel dans le futur. Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées et prises en compte dans le calcul du résultat par action s'élevaient respectivement à 80 191 545 et zéro.

Q4 1999*	Actions ordinaires A		
	Résultat net <i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	338	925 193 915	0,37
Options	-	18 117 660	-
Obligations convertibles	-	-	-
Résultat net par action dilué	338	943 311 575	0,36

* Tient compte de la division par 5 du nominal de l'action approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2000.

Actions ordinaires A :

Les obligations convertibles 7 % DSC Communications, bien qu'ayant un effet dilutif potentiel sur le résultat net par action futur, n'ont pas été prises en compte dans le calcul du résultat net par action dilué du fait de leur absence d'effet dilutif à la date de clôture. Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées et prises en compte dans le calcul du résultat par action s'élevaient respectivement à 71 670 885 et zéro.

Note 34

Tableaux comparatifs des états financiers d'Alcatel et des états financiers de la Division Optronics au 31 décembre 2000, 1999 et 1998

Le conseil d'administration d'Alcatel, en vertu d'une autorisation reçue de l'assemblée des actionnaires d'Alcatel, a réalisé le 20 octobre 2000 l'émission de 16 500 000 actions Alcatel de catégorie O. Les dividendes payés au titre de ces actions Alcatel de catégorie O seront basés sur le résultat séparé de la Division Optronics d'Alcatel.

Les comptes combinés joints incluent les comptes des filiales d'Alcatel (le "Groupe Alcatel" ou "Alcatel") exerçant l'activité Optronics :

- Alcatel Optronics ("Alcatel Optronics S.A."), une société française,
- Alcatel Optronics Inc. ("Alcatel Optronics Inc."), une société américaine intégralement détenue par Alcatel et créée le 30 juin 2000 ; elle regroupe une division opérationnelle de la société américaine Alcatel USA Inc. et une division opérationnelle de la société américaine Alcatel ITS Inc.,
- Innovative Fibers, une société canadienne intégralement détenue par Alcatel et acquise début août 2000.

Alcatel prépare des états financiers séparés de la Division Optronics et également des états financiers consolidants qui reflètent l'actif, le passif, les produits, les charges et les flux de trésorerie directement attribuables à la Division, ainsi que certaines allocations et attributions utilisées afin de présenter la situation financière, les résultats des opérations et les flux de trésorerie de la Division Optronics de manière autonome.

Les états financiers combinés sont établis sur la base d'informations financières historiques et d'allocations de coûts réels entre la Division Optronics et le Groupe Alcatel hors Division Optronics. Ils ne prennent en compte les effets du "Contrat-Cadre Inter-sociétés" qu'à compter de la date d'effet de ce contrat, soit à partir de la date de réalisation de l'offre. Les différences sur les comptes combinés qui auraient résulté de la mise en œuvre de ce contrat pour les périodes antérieures ne sont pas significatives. L'analyse ci-dessous met en avant les éléments clé du "Contrat-Cadre Inter-sociétés" et des contrats de mise en œuvre entre Alcatel et la Division Optronics, ainsi que la méthodologie d'allocation utilisée. La direction estime que les méthodes d'allocations appliquées sont raisonnables.

Structure financière et procédures d'allocations

Dans le but d'établir ces comptes combinés, la structure financière de la Division Optronics :

- a été établie en se fondant sur la composition actuelle du capital d'Alcatel Optronics, et de la trésorerie existante, les soldes des dettes et les transactions correspondantes ont été maintenus,
- pour l'entité américaine, Alcatel Optronics Inc., toute opération de trésorerie a été comptabilisée comme une augmentation ou une réduction des fonds alloués par Alcatel ; par conséquent, aucune charge financière ni aucun produit financier n'a été reflété dans les comptes combinés au titre de cette entité jusqu'au 30 juin 2000. Ce principe est cohérent avec la position financière initiale d'Alcatel Optronics qui ne présente aucune dette au moment de sa création, fin juin 2000. Depuis cette date, cette société a une trésorerie propre et enregistre les charges et les produits d'intérêts correspondants.

Les variations de l'actif net de la Division Optronics représentent les transferts nets en provenance ou en direction d'Alcatel et reflètent le résultat net ou le résultat déficitaire de la Division Optronics attribuable à Alcatel pendant l'exercice ; concernant Alcatel Optronics S.A., les variations de l'actif net de la Division reflètent également l'apport de capital et la distribution de dividendes qui ont eu lieu avec le Groupe Alcatel.

Coûts des ventes

Les dépenses allouées dans ce poste comprennent les coûts d'utilisation des locaux, les services informatiques, les dépenses liées aux ressources humaines et les taxes foncières. Ces coûts ont été alloués à la Division Optronics sur une base similaire à celle qu'utilise Alcatel pour allouer les coûts entre ses différentes entités opérationnelles. Les critères d'allocation comprennent les mètres carrés pour les locaux, le nombre de connexions pour les services informatiques, les effectifs pour les ressources humaines et les montants d'immobilisations et de stocks pour les taxes foncières. Faisant suite à la signature du "Contrat Cadre Inter-sociétés" et à la filialisation de l'activité américaine dans la société Alcatel Optronics Inc., les refacturations de la Division Optronics font l'objet de contrats avec Alcatel Sourcing L.P. qui reprennent les critères de répartition décrits ci-avant.

Charges administratives et commerciales

Les dépenses allouées dans ce poste comprennent l'utilisation des services juridiques, comptables, administratifs et fiscaux, ainsi que des services de communication et de propriété intellectuelle. Ces coûts ont été alloués à la Division Optronics sur une base similaire à celle qu'utilise Alcatel pour allouer les coûts entre ses différentes entités opérationnelles, c'est-à-dire généralement en fonction du chiffre d'affaires.

Frais de Recherche & Développement

Les activités de Recherche & Développement menées par Alcatel qui concernaient l'activité Optronics et qui étaient utilisées par la Division Optronics ont été allouées à la Division Optronics d'Alcatel, nettes de tout financement déjà comptabilisé par la Division au Centre de Recherche d'Alcatel.

Selon les termes du "Contrat-Cadre Inter-sociétés", la Division Optronics paiera à Alcatel un montant fixe de 6,1 millions d'euros par an jusqu'à 2002 au plus tôt, pour les projets de recherche à court et moyen terme. Par ailleurs, à partir de 2001, la Division Optronics versera à Alcatel un montant égal à 1% de ses ventes nettes, diminuées de certains achats, notamment de composants, effectués par la Division auprès d'autres sociétés du Groupe Alcatel, au titre des services de recherche à long terme.

Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices de chaque entité combinée a été déterminé comme si elle était une entité séparée et reflète les crédits d'impôt associés aux pertes attribuables aux entités de la Division Optronics.

Eliminations entre Alcatel excluant la Division Optronics et la Division Optronics

- Les transactions intra-groupe ont été éliminées, incluant les ventes, achats et autres services. Les marges en stocks des produits de la division Optronics détenus par des entités Alcatel ont été éliminés.
- Les comptes clients et fournisseurs intra-groupe ont été éliminés.
- Les transactions cash intra-groupe incluant les flux de financement et les dividendes payés par les entités de la Division Optronics à Alcatel ont été éliminés.

a) Etats financiers consolidants au 31 décembre 2000

1) Comptes de résultat consolidants Q4 2000

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Externes	9 628,3	60,7		9 689
Transactions intergroupes	29,3	85,4	(114,7)	
Chiffre d'affaires net	9 657,6	146,1	(114,7)	9 689
Externes	(6 765,0)	(74,0)	-	(6 839)
Allocation des charges intergroupes	1,8	(1,8)	-	
Transactions intergroupes	(87,2)	(19,2)	106,5	
Coûts des ventes	(6 850,3)	(95,2)	106,5	(6 839)
Marge brute	2 807,3	50,9	(8,2)	2 850
Externes	(1 202,7)	(3,3)	-	(1 206)
Allocation des charges intergroupes	1,9	(1,9)	-	
Transactions intergroupes	4,3	(4,3)	-	
Charges administratives et commerciales	(1 196,5)	(9,5)	-	(1 206)
Externes	(753,6)	(9,4)	-	(763)
Allocation des charges intergroupes	1,5	(1,5)	-	
Frais de R&D	(752,1)	(10,9)	-	(763)
Résultat opérationnel	858,6	30,6	(8,2)	881
Externes	(204,9)	(1,1)	-	(206)
Allocation des charges intergroupes	(0,7)	0,7	-	
Transactions intergroupes	0,1	(0,1)	-	
Résultat financier (net)	(205,4)	(0,6)	-	(206)
Coûts de restructuration	(27)	-	-	(27)
Autres produits et charges	(9,1)	0,1	-	(9)
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition, projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions et impôt	617,1	30,1	(8,2)	639
Externes	(83)	-	-	(83)
Transactions intergroupes	7,8	(10,8)	3	
Impôts sur les bénéfices	(75,2)	(10,8)	3	(83)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	1,0	-	-	1
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	542,9	19,3	(5,2)	557
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(129,2)	(1,8)	-	(131)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	0,5	(0,5)	-	-
Part revenant aux intérêts minoritaires	-	-	-	-
Résultat net	414,2	17	(5,2)	426

2) Comptes de résultat consolidants au 31 décembre 2000

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Externes	31 263,7	144,3		31 408
Transactions intergroupes	51,5	288,0	(339,5)	-
Chiffre d'affaires net	31 315,2	432,3	(339,5)	31 408
Externes	(21 960,9)	(232,1)	-	(22 193)
Allocation des charges intergroupes	2,4	(2,4)	-	
Transactions intergroupes	(287,5)	(42,2)	329,7	-
Coûts des ventes	(22 245,9)	(276,8)	329,7	(22 193)
Marge brute	9 069,3	155,5	(9,8)	9 215
Externes	(4 126,2)	(9,8)		(4 136)
Allocation des charges intergroupes	6,2	(6,2)		
Transactions intergroupes	8,4	(8,4)		
Charges administratives et commerciales	(4 111,6)	(24,4)		(4 136)
Externes	(2 798,0)	(30,0)		(2 828)
Allocation des charges intergroupes	6,1	(6,1)		
Frais de R&D	(2 791,9)	(36,1)		(2 828)
Résultat opérationnel	2 165,7	95,1	(9,8)	2 251
Externes	(433,5)	(1,5)		(435)
Allocation des charges intergroupes	(1,5)	1,5		
Transactions intergroupes	0,4	(0,4)		
Résultat financier (net)	(434,6)	(0,4)		(435)
Coûts de restructuration	(143)	-		(143)
Autres produits et charges	622,9	0,1		623
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition, projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions et impôt	2 211,0	94,8	(9,8)	2 296
Externes	(497)	-		(497)
Transactions intergroupes	29,3	(32,9)	3,6	
Impôts sur les bénéfices	(467,7)	(32,9)	3,6	(497)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	125			125
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	1 868,3	61,9	(6,2)	1 924
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(573,1)	(2,9)		(576)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	0,5	(21,5)		(21)
Part revenant aux intérêts minoritaires	(3)	-		(3)
Résultat net	1 292,7	37,5	(6,2)	1 324

3) Bilans consolidants au 31 décembre 2000

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Ecarts d'acquisition des titres consolidés nets	6 910,6	132,4		7 043
Autres immobilisations incorporelles, nettes	481,3	22,7		504
Immobilisations incorporelles, nettes	7 391,9	155,1		7 547
Externes	11 796,2	144,8		11 941
Allocations intergroupes	-	-		
Transactions intergroupes	(17,4)	17,4		
Immobilisations corporelles	11 778,8	162,2		11 941
Externes	(7 234,4)	(48,6)		(7 283)
Allocations intergroupes	-	-		
Transactions intergroupes	6,0	(6,0)		
Amortissements	(7 228,4)	(54,6)		(7 283)
Immobilisations corporelles, nettes	4 550,4	107,6		4 658
Titres des sociétés mises en équivalence	1 152,0	-		1 152
Autres immobilisations financières, nettes	3 327,0	-		3 327
Immobilisations financières, nettes	4 479,0	-		4 479
Impôt différé actif	(1,0)	1,0		-
ACTIF IMMOBILISÉ	16 420,3	263,7		16 684
Stocks et en-cours, nets	7 295,7	131,0	(11,7)	7 415
Externes	10 616,0	43,0		10 659
Transactions intergroupes	46,5	48,7	(95,2)	
Clients et comptes rattachés	10 662,5	91,7	(95,2)	10 659
Externes	5 119,4	40,6		5 160
Transactions intergroupes	-	-		
Autres créances	5 119,4	40,6		5 160
Créances	15 781,9	132,3	(95,2)	15 819
Cash-pooling – compte courant Alcatel				
Valeurs mobilières de placements, nettes	440,9	2,1		443
Cash-pooling – compte courant Alcatel	(46,7)	46,7		
Disponibilités, nettes	2 616,6	0,4		2 617
Trésorerie totale	3 010,8	49,2		3 060
ACTIF CIRCULANT	26 088,4	312,5	(106,9)	26 294
TOTAL	42 508,7	576,2	(106,9)	42 978

(en millions d'euros)

	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
CAPITAUX PROPRES	14 604,2	347,0	(6,2)	14 945
Intérêts minoritaires	435	-		435
Pensions et indemnités de départ à la retraite	1 289,9	2,1		1 292
Autres provisions pour risques et charges	3 636,0	19,0		3 655
Provisions pour risques et charges	4 925,9	21,1		4 947
Emprunts obligataires	4 972,0	-		4 972
Externes	2 410,9	7,1		2 418
Transactions intergroupes	(29,0)	29,0		
Autres dettes financières	2 381,9	36,1		2 418
DETTES FINANCIÈRES	7 353,9	36,1		7 390
Externes	1 559,9	0,1		1 560
Transactions intergroupes	-	-		
Avances et acomptes reçus	1 559,9	0,1		1 560
Externes	5 670,2	72,8		5 743
Transactions intergroupes	48,7	46,5	(95,2)	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 718,9	119,3	(95,2)	5 743
Dettes liées à l'activité bancaire	932			932
Externes	6 973,4	52,6		7 026
Transactions intergroupes	5,5	-	(5,5)	
Autres dettes	7 910,9	52,6	(5,5)	7 957
AUTRES DETTES	15 189,7	172,0	(100,7)	15 261
TOTAL	42 508,7	576,2	(106,9)	42 978

4) Tableaux des flux de trésorerie consolidants au 31 décembre 2000

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Variation de la trésorerie d'exploitation				
Résultat net	1 292,7	37,5	(6,2)	1 324
Intérêts minoritaires	3,0	-		3
<i>Ajustements permettant de passer du résultat à la variation de la trésorerie nette d'exploitation</i>				
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 743,7	42,3		1 786
Externes	1 745,0	41,0		1 786
Transactions intergroupes	(1,3)	1,3		
- Provisions pour pensions et retraites, nettes	23,6	0,4		24
- Autres provisions pour risques et charges, nettes	(350,0)	6,0		(344)
- (Plus) moins-values nettes sur cessions d'actifs	(915,0)	-		(915)
- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	(47)	-		(47)
- Autres ajustements	(9,6)	9,6		-
Capacité d'autofinancement	1 741,4	95,8	(6,2)	1 831
<i>Variation nette des actifs et passifs circulants</i>				
- Diminution (augmentation) des créances	(2 098,3)	(78,1)	29,4	(2 147)
Externes	(2 079,7)	(67,3)		(2 147)
Transactions intergroupes	(18,6)	(10,8)	29,4	
- Diminution (augmentation) des stocks	(3 251,3)	(88,5)	9,8	(3 330)
- Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer	2 007,8	114,2	(33,0)	2 089
Externes	1 993,4	95,6		2 089
Transactions intergroupes	14,4	18,6	(33,0)	
- Provisions sur actifs circulants (y compris provisions sur affaires)	310,2	1,8		312
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	(1 290,2)	45,2	-	(1 245)
Variation de la trésorerie d'investissement				
Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	107,0	-		107
Investissements corporels et incorporels	(1 761,7)	(72,3)		(1 834)
Externes	(1 761,7)	(72,3)		(1 834)
Transactions intergroupes		-		
Diminution (augmentation) des prêts accordés	(962)	-		(962)
Coût d'acquisition des titres consolidés, net de la trésorerie acquise et coût d'acquisition des titres non consolidés	(649,5)	(184,5)		(834)
Cessions de titres consolidés, nettes de la trésorerie cédée et cessions de titres non consolidés	1 572,9	6,1		1 579
Augmentation (diminution) du compte courant Alcatel (échéance > 3 mois)				
Variation nette de la trésorerie d'investissement	(1 693,3)	(250,7)	-	(1 944)
Variation nette de la trésorerie après investissement	(2 983,5)	(205,5)	-	(3 189)

(en millions d'euros)

	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Variation de la trésorerie de financement				
Diminution des avances d'Alcatel CIT	0	-		
Augmentation (diminution) des dettes financières à court terme	(906,4)	17,4		(889)
Emission de nouvelles dettes financières à long terme	2 564,2	0,8		2 565
Augmentation (diminution) des dettes sur contrat de location-acquisition	1,3	(1,3)		-
Emission d'actions	1 245,0	245,0		1 490
Externes	1 490	-		1 490
Transactions intergroupes	(245)	245,0		
Fonds alloués par Alcatel	0	-		
Dividendes (payés)/reçus	(496,5)	(11,5)		(508)
Externes	(508)	-		(508)
Transactions intergroupes	11,5	(11,5)		
Variation nette de la trésorerie de financement	2 407,6	250,4	-	2 658
Effet net des variations des taux de conversion	(4,0)	-		(4)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie totale	(579,9)	44,9	-	(535)
Trésorerie au début de l'exercice	3 590,7	4,3	-	3 595
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 310,8	49,2	-	3 060

b) Etats financiers consolidants au 31 décembre 1999

1) Comptes de résultat consolidants Q4 1999

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Externes	7 662,7	8,3		7 671,0
Transactions intergroupes	5,7	56,5	(62,2)	
Chiffre d'affaires net	7 668,4	64,8	(62,2)	7 671,0
Externes	(5 471,0)	(32,0)		(5 502,0)
Allocation des charges intergroupes	0,5	(0,5)		
Transactions intergroupes	(55,0)	(5,9)	61,0	
Coûts des ventes	(5 525,5)	(38,5)	61,0	(5 502,0)
Marge brute	2 142,9	26,3	(1,2)	2 169,0
Externes	(944,2)	(1,8)	-	(946,0)
Allocation des charges intergroupes	1,2	(1,2)	-	
Transactions intergroupes	1,7	(1,7)	-	
Charges administratives et commerciales	941,4	(4,6)	-	(946,0)
Externes	(550,5)	(4,5)	-	(555,0)
Allocation des charges intergroupes	1,7	(1,7)	-	
Frais de R&D	(548,8)	(6,2)	-	(555,0)
Résultat opérationnel	653,7	15,5	(1,2)	668,0
Externes	(68,0)	-	-	(68,0)
Allocation des charges intergroupes	-	-	-	
Transactions intergroupes	-	-	-	
Résultat financier (net)	(68,0)	-	-	(68,0)
Coûts de restructuration	(162,0)	-	-	(162,0)
Autres produits et charges	534	-	-	534,0
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition, projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions et impôt	957,7	15,5	(1,2)	972,0
Externes	(188,0)	-	-	(188,0)
Transactions intergroupes	3,9	(4,3)	0,4	
Impôts sur les bénéfices	(184,1)	(4,3)	0,4	(188,0)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	80	-	-	80,0
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	853,6	11,2	(0,8)	864,0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(175,0)	-	-	(175,0)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	(329,0)	-	-	(329,0)
Part revenant aux intérêts minoritaires	(22)	-	-	(22,0)
Résultat net	328,7	11,2	(0,8)	338,0

2) Comptes de résultat consolidants au 31 décembre 1999

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Externes	22 991,1	31,9	-	23 023,0
Transactions intergroupes	13,8	145,2	(159,0)	-
Chiffre d'affaires net	23 004,9	177,1	(159,0)	23 023,0
Externes	(16 313,3)	(98,7)	-	(16 412,0)
Allocation des charges intergroupes	1,1	(1,1)	-	-
Transactions intergroupes	(143,6)	(14,8)	158,4	-
Coûts des ventes	(16 455,8)	(114,6)	158,4	(16 412,0)
Marge brute	6 549,1	62,5	(0,6)	6 611,0
Externes	(3 222,2)	(5,8)	-	(3 228,0)
Allocation des charges intergroupes	3,2	(3,2)	-	-
Transactions intergroupes	4,0	(4,0)	-	-
Charges administratives et commerciales	(3 215,0)	(13,0)	-	(3 228,0)
Externes	(2 090,8)	(18,2)	-	(2 109,0)
Allocation des charges intergroupes	6,7	(6,7)	-	-
Frais de R&D	(2 084,1)	(24,9)	-	(2 109,0)
Résultat opérationnel	1 251,0	24,6	(0,6)	1 275,0
Externes	(180,9)	(0,1)	-	(181,0)
Allocation des charges intergroupes	(0,4)	0,4	-	-
Transactions intergroupes	0,4	(0,4)	-	-
Résultat financier (net)	(180,9)	(0,1)	-	(181,0)
Coûts de restructuration	(380,0)	-	-	(380,0)
Autres produits et charges	925,9	(0,9)	-	925,0
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition, projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions et impôt	1 616,0	23,6	(0,6)	1 639,0
Externes	(368,0)	-	-	(368,0)
Allocation des charges intergroupes	7,3	(7,5)	0,2	-
Impôts sur les bénéfices	(360,7)	(7,5)	0,2	(368,0)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	210,0	-	-	210,0
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	1 465,3	16,1	(0,4)	1 481,0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(471,0)	-	-	(471,0)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	(329,0)	-	-	(329,0)
Part revenant aux intérêts minoritaires	(37,0)	-	-	(37,0)
Résultat net	628,3	16,1	(0,4)	644,0

3) Bilans consolidants au 31 décembre 1999

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Ecart d'acquisition des titres consolidés nets	7 054,0	-	-	7 054,0
Autres immobilisations incorporelles, nettes	312,3	0,7	-	313,0
Immobilisations incorporelles, nettes	7 366,3	0,7	-	7 367,0
Externes	10 338,5	62,5	-	10 401,0
Allocations intergroupes	(1,0)	1,0	-	-
Transactions intergroupes	(8,8)	8,8	-	-
Immobilisations corporelles	10 328,7	72,3	-	10 401,0
Externes	(6 545,5)	(32,5)	-	(6 578,0)
Allocations intergroupes	0,4	(0,4)	-	-
Transactions intergroupes	4,7	(4,7)	-	-
Amortissements	(6 540,4)	(37,6)	-	(6 578,0)
Immobilisations corporelles, nettes	3 788,3	34,7	-	3 823,0
Titres des sociétés mises en équivalence	1 045,0	-	-	1 045,0
Autres immobilisations financières, nettes	2 528,0	-	-	2 528,0
Immobilisations financières, nettes	3 573,0	-	-	3 573,0
Impôt différé actif	(0,9)	0,9	-	-
ACTIF IMMOBILISÉ	14 726,7	36,3	-	14 763,0
Stocks et en-cours, nets	3 919,1	42,8	(1,9)	3 960,0
Externes	8 456,8	4,2	-	8 461,0
Transactions intergroupes	16,3	37,9	(54,2)	-
Clients et comptes rattachés	8 473,1	42,1	(54,2)	8 461,0
Externes	3 417,8	9,2	-	3 427,0
Transactions intergroupes	11,6	-	(11,6)	-
Autres créances	3 429,4	9,2	(11,6)	3 427,0
Créances	11 902,5	51,3	(65,8)	11 888,0
Cash-pooling – compte courant Alcatel	(6,1)	6,1	-	-
Valeurs mobilières de placements, nettes	669,0	-	-	669,0
Cash-pooling – compte courant Alcatel	(4,2)	4,2	-	-
Disponibilités, nettes	2 925,9	0,1	-	2 926,0
Trésorerie totale	3 590,7	4,3	-	3 595,0
ACTIF CIRCULANT	19 406,2	104,5	(67,7)	19 443,0
TOTAL	34 132,9	140,8	(67,7)	34 206,0

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
CAPITAUX PROPRES	11 476,4	56,7	(1,1)	11 532,0
Intérêts minoritaires	463,0	-	-	463,0
Pensions et indemnités de départ à la retraite	1 254,4	1,6	-	1 256,0
Autres provisions pour risques et charges	3754,9	13,1	-	3 768,0
Provisions pour risques et charges	5 009,3	14,7	-	5 024,0
Emprunts obligataires	3 462,0	-	-	3 462,0
Externes	2 383,0	-	-	2 383,0
Transactions intergroupes	(4,7)	4,7	-	-
Autres dettes financières	2 378,3	4,7	-	2 383,0
DETTES FINANCIÈRES	5 840,3	4,7	-	5 845,0
Externes	1 107,0	-	-	1 107,0
Transactions intergroupes	-	0,1	(0,1)	-
Avances et acomptes reçus	1 107,0	0,1	(0,1)	1 107,0
Externes	4 090,4	18,6	-	4 109,0
Transactions intergroupes	37,9	16,3	(54,2)	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 128,3	34,9	(54,2)	4 109,0
Externes	6 107,8	18,2	-	6 126,0
Transactions intergroupes	0,8	11,5	(12,3)	-
Autres dettes	6 108,6	29,7	(12,3)	6 126,0
AUTRES DETTES	11 343,9	64,7	(66,6)	11 342,0
TOTAL	34 132,9	140,8	(67,7)	34 206,0

4) Tableaux des flux de trésorerie consolidants au 31 décembre 1999

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Variation de la trésorerie d'exploitation				
Résultat net	628,3	16,1	(0,4)	644,0
Intérêts minoritaires	37,0	-	-	37,0
<i>Ajustements permettant de passer du résultat à la variation de la trésorerie nette d'exploitation</i>				
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 841,8	8,2	-	1 850,0
Externes	1 842,8	7,2	-	1 850,0
Transactions intergroupes	(1,0)	1,0	-	-
- Provisions pour pensions et retraites, nettes	(116,8)	0,8	-	(116,0)
- Autres provisions pour risques et charges, nettes	(125,3)	0,3	-	(125,0)
- (Plus) moins-values nettes sur cessions d'actifs	(862,0)	-	-	(862,0)
- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	(133,0)	-	-	(133,0)
- Autres ajustements	-	-	-	-
Capacité d'autofinancement	1 270,0	25,4	(0,4)	1 295,0
<i>Variation nette des actifs et passifs circulants</i>				
- Diminution (augmentation) des créances Externes	(458,5)	(12,3)	17,8	(453,0)
Externes	(454,8)	1,8	-	(453,0)
Transactions intergroupes	(3,7)	(14,1)	17,8	-
- Diminution (augmentation) des stocks	(328,3)	(5,3)	0,6	(333,0)
- Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer Externes	600,6	5,4	(18,0)	588,0
Externes	586,3	1,7	-	588,0
Transactions intergroupes	14,3	3,7	(18,0)	-
- Provisions sur actifs circulants (y compris provisions sur affaires)	(21,8)	0,8	-	(21,0)
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	1 062,0	14,0	-	1 076,0
Variation de la trésorerie d'investissement				
Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	191,0	-	-	191,0
Investissements corporels et incorporels Externes	(1 209,3)	(14,7)	-	(1 224,0)
Externes	(1 209,3)	(14,7)	-	(1 224,0)
Transactions intergroupes	-	-	-	-
Diminution (augmentation) des prêts accordés	(20,0)	-	-	(20,0)
Coût d'acquisition des titres consolidés, net de la trésorerie acquise et coût d'acquisition des titres non consolidés	(2 173,0)	-	-	(2 173,0)
Cessions de titres consolidés, nettes de la trésorerie cédée et cessions de titres non consolidés	750,0	-	-	750,0
Augmentation (diminution) du compte courant Alcatel	(12,2)	12,2	-	-
Variation nette de la trésorerie d'investissement	(2 473,5)	(2,5)	-	(2 476,0)
Variation nette de la trésorerie après investissement	(1 411,5)	11,5	-	(1 400,0)

(en millions d'euros)

	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Variation de la trésorerie de financement				
Diminution des avances d'Alcatel CIT	-	-	-	-
Augmentation (diminution) des dettes financières à court terme	(352,0)	-	-	(352,0)
Emission de nouvelles dettes financières à long terme	1 756,0	-	-	1 756,0
Augmentation (diminution) des dettes sur contrat de location-acquisition	1,0	(1,0)	-	-
Emission d'actions	110,0	-	-	110,0
Externes	110,0	-	-	110,0
Transactions intergroupes	-	-	-	-
Fonds alloués par Alcatel	3,0	(3,0)	-	-
Dividendes (payés)/reçus	(380,0)	(11,0)	-	(391,0)
Externes	(391,0)	-	-	(391,0)
Transactions intergroupes	11,0	(11,0)	-	-
Variation nette de la trésorerie de financement	1 138,0	(15,0)	-	1 123,0
Effet net des variations des taux de conversion	59,0	-	-	59,0
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie totale	(214,5)	(3,5)	-	(218,0)
Trésorerie au début de l'exercice	3 805,2	7,8	-	3 813,0
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 590,7	4,3	-	3 595,0

c) Etats financiers consolidants au 31 décembre 1998

1) Comptes de résultat consolidants au 31 décembre 1998

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Externes	21 236,0	23,0	-	21 259,0
Transactions intergroupes	13,6	141,1	(154,7)	-
Chiffre d'affaires net	21 249,6	164,1	(154,7)	21 259,0
Externes	(15 332,1)	(93,9)	-	(15 426,0)
Allocation des charges intergroupes	3,1	(3,1)	-	-
Transactions intergroupes	(138,8)	(14,6)	153,4	-
Coûts des ventes	(15 467,8)	(111,6)	153,4	(15 426,0)
Marge brute	5 781,8	52,5	(1,3)	5 833,0
Externes	(3 022,5)	(4,5)	-	(3 027,0)
Allocation des charges intergroupes	2,9	(2,9)	-	-
Transactions intergroupes	3,3	(3,3)	-	-
Charges administratives et commerciales	(3 016,3)	(10,7)	-	(3 027,0)
Externes	(1 797,1)	(11,9)	-	(1 809,0)
Allocation des charges intergroupes	6,6	(6,6)	-	-
Frais de R&D	(1 790,5)	(18,5)	-	(1 809,0)
Résultat opérationnel	975,0	23,3	(1,3)	997,0
Externes	(4,3)	0,3	-	(4,0)
Allocation des charges intergroupes	(0,5)	0,5	-	-
Transactions intergroupes	0,5	(0,5)	-	-
Résultat financier (net)	(4,3)	0,3	-	(4,0)
Coûts de restructuration	(406,0)	-	-	(406,0)
Autres produits et charges	2 207,1	(0,1)	-	2 207,0
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition, projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions et impôt	2 771,8	23,5	(1,3)	2 794,0
Externes	(199,0)	-	-	(199,0)
Transactions intergroupes	(1,7)	1,2	0,5	-
Impôts sur les bénéfices	(200,7)	1,2	0,5	(199,0)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	177,0	-	-	177,0
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	2 750,1	24,7	(0,8)	2 774,0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(424,0)	-	-	(424,0)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	-	-	-	-
Part revenant aux intérêts minoritaires	(9,0)	-	-	(9,0)
Résultat net	2 316,1	24,7	(0,8)	2 340,0

2) Bilans consolidants au 31 décembre 1998

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Ecarts d'acquisition des titres consolidés nets	4 036,0	-	-	4 036,0
Autres immobilisations incorporelles, nettes	410,6	0,4	-	411,0
Immobilisations incorporelles, nettes	4 446,6	0,4	-	4 447,0
Externes	9 765,9	51,1	-	9 817,0
Allocations intergroupes	(1,1)	1,1	-	-
Transactions intergroupes	(8,8)	8,8	-	-
Immobilisations corporelles	9 756,0	61,0	-	9 817,0
Externes	(6 159,2)	(28,8)	-	(6 188,0)
Allocations intergroupes	0,6	(0,6)	-	-
Transactions intergroupes	3,8	(3,8)	-	-
Amortissements	(6 154,8)	(33,2)	-	(6 188,0)
Immobilisations corporelles, nettes	3 601,2	27,8	-	3 629,0
Titres des sociétés mises en équivalence	1 182,0	-	-	1 182,0
Autres immobilisations financières, nettes	2 218,0	-	-	2 218,0
Immobilisations financières, nettes	3 400,0	-	-	3 400,0
Impôt différé actif	(0,6)	0,6	-	-
ACTIF IMMOBILISÉ	11 448,2	28,8	-	11 477,0
Stocks et en-cours, nets	3 431,8	37,5	(1,3)	3 468,0
Externes	7 721,0	5,0	-	7 726,0
Transactions intergroupes	9,3	23,8	(33,1)	-
Clients et comptes rattachés	7 730,3	28,8	(33,1)	7 726,0
Externes	3 148,9	8,1	-	3 157,0
Transactions intergroupes	14,9	-	(14,9)	-
Autres créances	3 163,8	8,1	(14,9)	3 157,0
Créances	10 893,1	36,9	(48,0)	10 882,0
Cash-pooling – compte courant Alcatel	(18,3)	18,3	-	-
Valeurs mobilières de placements, nettes	1 894,0	-	-	1 894,0
Cash-pooling – compte courant Alcatel	(7,7)	7,7	-	-
Disponibilités, nettes	1 919,9	0,1	-	1 919,0
Trésorerie totale	3 805,2	7,8	-	3 813,0
ACTIF CIRCULANT	18 111,8	100,5	(49,3)	18 163,0
TOTAL	29 560,0	129,3	(49,3)	29 640,0
CAPITAUX PROPRES	9 860,7	53,1	(0,8)	9 913,0
Intérêts minoritaires	438,0	-	-	438,0
Pensions et indemnités de départ à la retraite	1 231,0	1,0	-	1 232,0
Autres provisions pour risques et charges	4 032,4	12,6	-	4 045,0
Provisions pour risques et charges	5 263,4	13,6	-	5 277,0
Emprunts obligataires	2 134,0	-	-	2 134,0
Externes	1 971,0	0	-	1 971,0
Transactions intergroupes	(5,7)	5,7	-	-
Autres dettes financières	1 965,3	5,7	-	1 971,0
DETTES FINANCIÈRES	4 099,3	5,7	-	4 105,0
Externes	1 045,7	0,3	-	1 046,0
Transactions intergroupes	-	3,9	(3,9)	-
Avances et acomptes reçus	1 045,7	4,2	(3,9)	1 046,0
Externes	3 397,2	18,8	-	3 416,0
Transactions intergroupes	23,8	9,3	(33,1)	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3 421,0	28,1	(33,1)	3 416,0
Externes	5 432,4	13,6	-	5 446,0
Transactions intergroupes	0,5	11,0	(11,5)	-
Autres dettes	5 432,9	24,6	(11,5)	5 446,0
AUTRES DETTES	9 899,6	56,9	(48,5)	9 908,0
TOTAL	29 560,0	129,3	(49,3)	29 640,0

3) Tableaux des flux de trésorerie consolidants au 31 décembre 1998

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Variation de la trésorerie d'exploitation				
Résultat net	2 316,1	24,7	(0,8)	2 340,0
Intérêts minoritaires	9,0	-	-	9,0
<i>Ajustements permettant de passer du résultat à la variation de la trésorerie nette d'exploitation</i>				
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 231,3	7,7	-	1 239,0
Externes	1 232,3	6,7	-	1 239,0
Transactions intergroupes	(1,0)	1,0	-	-
- Provisions pour pensions et retraites, nettes	72,8	0,2	-	73,0
- Autres provisions pour risques et charges, nettes	(354,6)	3,6	-	(351,0)
- (Plus) moins-values nettes sur cessions d'actifs	(2 250,1)	0,1	-	(2 250,0)
- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	(102,0)	-	-	(102,0)
- Autres ajustements	-	-	-	-
Capacité d'autofinancement	922,5	36,3	(0,8)	958,0
<i>Variation nette des actifs et passifs circulants</i>				
- Diminution (augmentation) des créances Externes	(584,9)	(7,5)	15,4	(577,0)
Transactions intergroupes	(576,9)	(0,1)	-	(577,0)
Transactions intergroupes	(8,0)	(7,4)	15,4	-
- Diminution (augmentation) des stocks	14,4	(22,7)	1,3	(7,0)
- Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer Externes	152,8	19,1	(15,9)	156,0
Transactions intergroupes	144,9	11,1	-	156,0
Transactions intergroupes	7,9	8,0	(15,9)	-
- Provisions sur actifs circulants (y compris provisions sur affaires)	152,8	4,2	-	157,0
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	657,6	29,4	-	687,0
Variation de la trésorerie d'investissement				
Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	125,0	-	-	125,0
Investissements corporels et incorporels Externes	(996,2)	(15,8)	-	(1 012,0)
Transactions intergroupes	(998,8)	(13,2)	-	(1 012,0)
Transactions intergroupes	2,6	(2,6)	-	-
Diminution (augmentation) des prêts accordés	(47,0)	-	-	(47,0)
Coût d'acquisition des titres consolidés, net de la trésorerie acquise et coût d'acquisition des titres non consolidés	(920,0)	-	-	(920,0)
Cessions de titres consolidés, nettes de la trésorerie cédée et cessions de titres non consolidés	2 960,0	-	-	2 960,0
Augmentation (diminution) du compte courant Alcatel	4,4	(4,4)	-	-
Variation nette de la trésorerie d'investissement	1 126,2	(20,2)	-	1 106,0
Variation nette de la trésorerie après investissement	1 783,8	9,2	-	1 793,0

(en millions d'euros)

	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Variation de la trésorerie de financement				
Diminution des avances d'Alcatel CIT	-	-	-	-
Augmentation (diminution) des dettes financières à court terme	(2 757,7)	(0,3)	-	(2 758,0)
Emission de nouvelles dettes financières à long terme	602,0	-	-	602,0
Augmentation (diminution) des dettes sur contrat de location-acquisition	(1,7)	1,7	-	-
Emission d'actions	277,0	-	-	277,0
Externes	277,0	-	-	277,0
Transactions intergroupes	-	-	-	-
Fonds alloués par Alcatel	(0,6)	0,6	-	-
Dividendes (payés)/reçus	(288,6)	(6,4)	-	(295)
Externes	(295,0)	-	-	-
Transactions intergroupes	6,4	(6,4)	-	-
Variation nette de la trésorerie de financement	(2 170,6)	(4,4)		(2 175,0)
Effet net des variations des taux de conversion	(46,0)	-	-	(46)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie totale	(432,8)	4,8	-	(428,0)
Trésorerie au début de l'exercice	4 238	3,0	-	4 241
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 805,2	7,8	-	3 813

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés (exercice clos le 31 décembre 2000)

Messieurs les actionnaires de la Société Alcatel,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Alcatel établis en euros relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2000, tels qu'ils sont présentés de la page 39 à la page 99.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

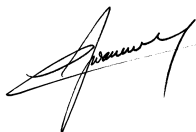
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes :

- la note 1k aux comptes consolidés précisant les changements de mode d'évaluation et de présentation des provisions pour pensions et indemnités de fin de carrière intervenus en 1999,
- la note 3a aux comptes consolidés précisant les changements comptables consécutifs à la première application des "nouvelles règles et méthodes relatives aux comptes consolidés" intervenus en 1999.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 31 janvier 2001

Les commissaires aux comptes



Barbier Frinault & Autres
Christian Chiarasini



Deloitte Touche Tohmatsu
Alain Pons

Comptes sociaux

- 102 **Résultat**
- 102 **Actions A et actions O**
- 102 **Projet d'affectation du résultat**
- 104 **Comptes de résultat**
- 105 **Bilans au 31 décembre**
- 106 **Tableau de financement**
- 107 **Notes annexes**
- 119 **Résultats et autres éléments caractéristiques de la société
relatifs aux cinq dernières années**
- 120 **Rapport général des commissaires aux comptes**
- 121 **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées**

Résultat

Le résultat net d'Alcatel (société mère) s'établit en 2000 à 1 395,7 millions d'euros à comparer à 2 229 millions d'euros en 1999.

Le total du bilan, de son côté, passe de 31,5 milliards d'euros en 1999 à 47,6 milliards d'euros en 2000, tandis que les capitaux propres après répartition progressent de 20,3 milliards d'euros à 33,4 milliards d'euros.

Actions A et actions 0

Le conseil d'administration du 20 septembre 2000, en vertu de la délégation de pouvoirs reçue de l'assemblée générale réunie le même jour, a décidé l'émission par Alcatel d'actions "Catégorie 0", qui ont pour objectif de refléter l'activité et la performance économique de la Division Optronics d'Alcatel. Le nombre d'actions 0 émises s'élève à 16 500 000 à fin 2000.

Les modalités d'émission des actions 0 prévoient l'attribution d'un dividende prioritaire. Ce dernier est égal à 10 % de la fraction du résultat net après impôt de la Division Optronics, correspondant à "l'intérêt dédié", défini comme la fraction de l'intérêt économique de la Division Optronics représentée par les actions "Catégorie 0" effectivement émises, "l'intérêt non dédié" représentant la fraction de l'intérêt économique de la Division Optronics conservée par la société, cette fraction étant considérée comme représentée par un nombre notionnel d'actions 0 égal à la différence entre le nombre d'actions qui auraient été émises, si l'intérêt avait représenté 100 % de la Division Optronics, et le nombre d'actions de catégorie 0 effectivement émises.

Le dividende unitaire attribué aux actions 0 est égal au dividende total précédemment défini, divisé par le nombre d'actions 0 effectivement émises, étant précisé que, statutairement, ce dividende unitaire 0 est au moins égal à 0,10 euro et au plus égal à 150 % du dividende mis en distribution au titre du même exercice en faveur des autres actions Alcatel, désormais désignées actions "Catégorie A".

Projet d'affectation du résultat

Les comptes sociaux d'Alcatel pour 2000 font ressortir un bénéfice de 1 395 710 925,26 euros.

Il sera proposé à l'assemblée générale du 3 mai 2001 de verser aux actions A un dividende unitaire de 0,48 euro, hors avoir fiscal, soit 0,72 euro, y compris avoir fiscal.

Le résultat net après impôt de la Division Optronics, qui s'élève à 37,5 millions d'euros, conduit à l'application de la disposition statutaire fixant le dividende unitaire de l'action 0 à 0,10 euro, hors avoir fiscal, soit 0,15 euro, y compris avoir fiscal.

Tenant compte de ce qui précède et du transfert à la réserve légale et à la réserve spéciale des plus-values à long terme, l'affectation proposée sera la suivante :

(en euros)

Origines

Bénéfice de l'exercice	1 395 710 925,26
Report à nouveau	6 497 744 110,24

Total	7 893 455 035,50
--------------	-------------------------

Affectations

Dotation à la réserve légale	45 846 790,00
Dotation à la réserve spéciale des plus-values à long terme	562 565 599,00
Dividende actions A	581 861 128,80
Dividende actions 0	1 650 000,00
Report à nouveau	6 701 531 517,70

Total	7 893 455 035,50
--------------	-------------------------

Il est rappelé que les dividendes distribués par action au cours des trois exercices précédents ont été les suivants et que leur comparaison avec le dividende de l'exercice 2000 s'établit ainsi :

	2000 (proposition)	1999	1998	1997
Nombre d'actions A rémunérées	1 212 210 685***	206 632 020*	198 710 296	163 199 080
Nombre d'actions O rémunérées	16 500 000	-	-	-
Valeur nominale de l'action	2,00***	10,00**	6,10**	6,10**
Nombre total d'actions après division***	1 228 710 685	1 033 160 100*	993 551 480	815 995 400
Actions A****				
Revenu global par action	0,72	3,30	3,00	2,64
Dividende distribué par action	0,48	2,20	2,00	1,76
Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) par action	0,24	1,10	1,00	0,88
Actions O****				
Revenu global par action	0,15	-	-	-
Dividende distribué par action	0,10	-	-	-
Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) par action	0,05	-	-	-

* Le nombre d'actions rémunérées en 1999 inclut les 6 736 773 actions émises le 24 janvier 2000 pour rémunérer l'acquisition de la société Genesys Telecommunications Laboratories Inc., ces actions portant jouissance au 1^{er} janvier 1999. (Le nombre d'actions correspondant après division du nominal est de 33 683 865).

** Traduction en euros de la valeur nominale de l'action au 31 décembre 1998 (la valeur nominale de l'action a été portée à 10 euros lors du conseil d'administration du 27 janvier 1999).

*** L'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2000 a décidé la division de chaque action ancienne de 10 euros de nominal en cinq actions nouvelles de 2 euros de nominal à effet du 22 mai 2000.

**** Voir ci-contre.

Comptes de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires net		1 354,5	1 011,3	900,7
Autres produits		114,9	37,6	46,8
Produits d'exploitation		1 469,4	1 048,9	947,5
Services extérieurs et autres charges		(1 484,3)	(1 023,2)	(917,0)
Impôts, taxes et versements assimilés		(71,4)	(47,8)	(43,4)
Frais de personnel		(5,9)	(4,7)	(5,5)
Charges d'exploitation		(1 561,6)	(1 075,7)	(965,9)
Résultat d'exploitation	(2)	(92,2)	(26,8)	(18,4)
Produits de participations	(3)	1 077,1	810,2	3 964,9
Intérêts et produits assimilés		1 648,5	622,8	562,2
Intérêts et charges assimilés		(1 428,7)	(568,8)	(484,1)
Mouvement net des provisions financières	(4)	(125,6)	587,3	(321,2)
Autres produits et charges financières		150,3	83,3	47,2
Résultat financier	(2)	1 321,6	1 534,8	3 769,0
Résultat courant avant impôt	(2)	1 229,4	1 508,0	3 750,6
Produits exceptionnels*		2 929,9	1 256,1	5 504,2
Charges exceptionnelles**		(2 668,2)	(319,3)	(4 943,5)
Résultat exceptionnel	(2)	261,7	936,8	560,7
Impôt sur les bénéfices	(5)	(95,4)	(215,8)	(173,6)
Résultat net		1 395,7	2 229,0	4 137,7

* Comprend le produit des cessions ou apports d'immobilisations (prix de cession ou valeur d'apport).

** Comprend la valeur aux livres des immobilisations cédées ou apportées.

Bilans au 31 décembre

	Notes	2000		1999	1998
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
ACTIF (en millions d'euros)					
Immobilisations incorporelles		17,2	(15,4)	1,8	1,8
Terrains		-	-	-	-
Constructions		0,3	(0,3)	-	0,1
Autres immobilisations corporelles		0,5	(0,3)	0,2	0,3
Immobilisations corporelles		0,8	(0,6)	0,2	0,4
Titres de participations	(7)	32 078,2	(351,0)	31 727,2	17 623,6
Créances rattachées à des participations	(8)	1,1	(0,6)	0,5	0,4
Autres immobilisations financières		2 705,2	(16,7)	2 688,5	2 521,0
Immobilisations financières		34 784,5	(368,3)	34 416,2	20 145,0
Actif immobilisé		34 802,5	(384,3)	34 418,2	20 147,2
Créances	(9)	11 401,2	-	11 401,2	8 422,5
Valeurs mobilières de placement	(9)	141,1	-	141,1	789,2
Disponibilités	(9)	1 487,0	-	1 487,0	2 070,7
Actif circulant		13 029,3	-	13 029,3	11 282,4
Comptes de régularisation		172,3	-	172,3	77,5
Total	(6)	48 004,1	(384,3)	47 619,8	31 507,1

	Notes	2000		1999	1998
		Avant répartition	Après (*) répartition	Après répartition	Après répartition
PASSIF (en millions d'euros)					
Capital	(11)	2 457,4	2 457,4	1 999,0	1 211,7
Primes d'émission, de fusion, d'apport	(12)	21 341,9	21 341,9	10 133,7	10 800,0
Réserves	(12)	1 675,7	2 284,1	1 675,7	2 219,2
Report à nouveau		6 497,7	6 701,5	6 482,1	4 223,1
Résultat de l'exercice		1 395,7	-	-	-
Provisions réglementées		-	-	-	0,2
Capitaux propres	(12)	33 368,4	32 784,9	20 290,5	18 454,2
Provisions pour risques et charges		401,5	401,5	501,8	427,1
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		4 971,5	4 971,5	3 161,1	1 872,8
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		560,2	560,2	548,9	369,4
Emprunts et dettes financières divers		1 675,8	1 675,8	2 009,4	861,6
Dettes financières		7 207,5	7 207,5	5 719,4	3 103,8
Dettes fiscales et sociales		4,4	4,4	3,6	40,8
Autres dettes	(13)	6 466,5	7 050,0	4 867,9	5 049,2
Dettes		6 470,9	7 054,4	4 871,5	5 090,0
Ecarts de conversion passif		171,5	171,5	123,9	0,1
Total		47 619,8	47 619,8	31 507,1	27 075,2

(*) Proposition.

Tableau de financement

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Ressources durables			
Résultat net	1 395,7	2 229,0	4 137,7
Dotation aux amortissements	0,1	0,1	0,1
Dotation/(reprise) nette de provisions*	155,8	(561,7)	407,9
Résultat sur cessions d'actif long terme	(299,7)	(962,5)	(665,8)
Capacité d'autofinancement	1 251,9	704,9	3 879,9
Augmentations de capital	11 666,7	112,4	5 563,2
Nouvelles dettes financières à long terme	2 500,5	1 755,5	623,0
Cessions d'immobilisations corporelles	-	-	0,1
Cessions de titres	2 876,5	1 696,6	2 554,8
Autres ressources durables	-	-	-
Total des ressources durables	18 295,6	4 269,4	12 621,0
Emplois durables			
Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	0,2
Acquisitions de titres	16 836,2	625,6	7 585,1
Dividende à verser au titre de l'exercice**	583,5	519,0	397,5
Conversion d'obligations en actions	-	-	1 774,9
Autres emplois à long terme	736,4	2 275,7	598,6
Total des emplois durables	18 156,1	3 420,3	10 356,3
Variation du fonds de roulement			
Créances d'exploitation	363,2	(120,2)	(133,1)
Fournisseurs et autres dettes*	(605,4)	125,4	(298,6)
Trésorerie	-	-	-
- dettes financières à court terme	(1 112,1)	(942,6)	(16,1)
- disponibilités	2 141,9	2 321,8	1 551,9
- valeurs mobilières de placement	(648,1)	(535,3)	1 160,5
Total des variations du fonds de roulement	139,5	849,1	2 264,6

* La variation de la provision pour impôt est incluse sur la ligne "Fournisseurs et autres dettes".

** Actions A et actions O à compter du dividende versé au titre de l'exercice 2000.

Notes annexes

Note 1 Principes comptables

Les comptes ont été établis conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation applicables en France. La présentation a été réalisée en privilégiant, comme les années précédentes, la mise en évidence des informations importantes.

Les principes comptables utilisés sont les suivants :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, à l'exception de celles ayant fait l'objet de réévaluations légales (dernière en date : 1976). L'amortissement pour dépréciation est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations en fonction des durées d'utilisation suivantes :

- constructions : 40 ans (linéaire) ;
- autres immobilisations : 5 à 10 ans (linéaire ou dégressif).

b) Titres de participation

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires, après réévaluations légales le cas échéant.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est appréciée :

- pour les sociétés contrôlées et les participations faisant partie d'une stratégie durable de la société, d'après la valeur d'usage, cette dernière étant déterminée en fonction d'une analyse multi-critères tenant compte notamment de la valeur de rendement, de l'actif réestimé, de la valeur probable de négociation et, en outre, pour les sociétés cotées, des cours de Bourse et, pour les sociétés consolidées, de la quote-part détenue dans les capitaux propres consolidés ;
- pour les participations susceptibles d'être vendues en fonction d'opportunités de marché, d'après leur valeur probable de négociation et, dans le cas des titres cotés, d'après la moyenne des cours de Bourse du mois précédant l'arrêté des comptes.

Le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est négative, une provision pour risques est constituée. Les plus- et moins-values de cessions sont calculées selon la méthode dite du "coût moyen pondéré".

Les dividendes provenant des titres de participation sont enregistrés dans l'exercice au cours duquel la décision de distribution est intervenue.

c) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de réalisation (cours côté moyen du dernier mois ou valeur liquidative de fin d'exercice ou valeur probable de négociation).

d) Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances, disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises et des engagements hors bilan qui leur sont associés est enregistrée en résultat. Les pertes latentes de change qui ne sont pas compensées font l'objet d'une provision pour risques, sauf lorsque les instruments financiers en cause, entrant dans le cadre d'une stratégie identifiée de couverture, sont tels qu'aucune perte significative ne pourra être globalement constatée lors de leurs échéances.

e) Introduction de l'euro

Depuis le 1^{er} janvier 1999, la comptabilité d'Alcatel est tenue en euros. Les comptes 1998, établis en francs français, ont été convertis en euros sur la base du cours de conversion de 1 euro = 6,55957 FRF.

f) Règlement du Comité de la Réglementation Comptable sur les passifs

Le Comité de la Réglementation Comptable a adopté l'avis du CNC n°00-01 du 20 avril 2000 sur les passifs. Après homologation par arrêté ministériel, ce nouveau règlement sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2002, une application anticipée aux exercices ouverts à compter de 1^{er} janvier 2000 étant possible. Ce texte prévoit qu'un passif est comptabilisé lorsque l'entité a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée. Alcatel appliquera cette norme à partir du 1^{er} janvier 2002. Selon les dispositions de cette norme toutes les provisions non conformes, à l'exception des provisions relatives au passage à l'euro devront être reprises et imputées sur les capitaux propres ; Alcatel n'est pas en mesure d'évaluer l'effet, le cas échéant, de l'application de cette nouvelle règle comptable.

Note 2 Analyse des résultats

Le résultat 2000 s'établit à 1 395,7 millions d'euros, à comparer à 2 229 millions d'euros en 1999. Cette variation résulte des évolutions suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999
Résultat d'exploitation	(92,2)	(26,8)
Résultat financier	1 321,6	1 534,8
Résultat courant avant impôt	1 229,4	1 508,0
Résultat exceptionnel	261,7	936,8
Impôt	(95,4)	(215,8)
Résultat net	1 395,7	2 229,0

1) Le résultat d'exploitation, qui était négatif de 26,8 millions d'euros en 1999 est négatif de 92,2 millions d'euros en 2000 ; cette évolution défavorable est due notamment aux frais qui ont accompagné les opérations majeures réalisées en 2000 : acquisition aux Etats-Unis de Genesys Telecommunications Laboratories, Inc. et au Canada de Newbridge Networks Corporation (ultérieurement baptisée Alcatel Networks Corporation), réorganisation du Groupe Nexans ; les recettes encaissées – pour l'essentiel en provenance des filiales - dans le cadre du système de mutualisation des frais de recherche du Groupe, sont passées de 990 millions d'euros en 1999 à 1 324,5 millions d'euros en 2000 ; les reversements en faveur des entités de recherche ont augmenté dans des proportions assez proches.

2) Le résultat financier est ramené de 1 534,8 millions d'euros en 1999 à 1 321,6 millions d'euros en 2000 ; cette évolution tient compte de trois éléments principaux :

- les produits de participations passent de 810,2 millions d'euros en 1999 à 1 077,1 millions d'euros en 2000 (voir note 3) ; ils incluent notamment un dividende de 455,1 millions d'euros versé par la Générale Occidentale et un dividende de 302,4 millions d'euros versé par Codelec, qui avait elle-même encaissé un dividende de sa propre filiale Florelec, suite aux plus-values de cessions de titres Alcatel réalisées par cette dernière ;
- le mouvement net des provisions financières qui avait dégagé un produit de 587,3 millions d'euros en 1999 (dont 614,2 millions d'euros sur la reprise totale de la provision sur les titres Alstom) a entraîné une charge de 125,6 millions d'euros en 2000 (dont une nouvelle

constitution de provision de 228,7 millions d'euros sur les titres Alstom) ;

- enfin les intérêts payés sur l'endettement à long terme sont en augmentation (203,3 millions d'euros contre 166,7 millions d'euros en 1999), du fait notamment des émissions obligataires faites en 2000 (voir note 6) ; inversement la gestion à court terme – incluant le système de garantie de change sur les offres commerciales en devises des filiales – a permis de dégager des résultats en forte augmentation.

3) Le résultat exceptionnel est un profit de 261,7 millions d'euros, à comparer à 936,8 millions d'euros en 1999. Ce résultat tient compte notamment de plus-values dégagées lors de la cession de titres Vivendi Universal et Société Générale (353,6 millions d'euros).

4) L'impôt représente une charge nette de 95,4 millions d'euros ; cette charge est principalement constituée d'une provision sur les plus-values à long terme sur cessions de titres (93,1 millions d'euros), compensée par un produit dégagé par l'intégration fiscale (voir note 5) ; la base fiscale au taux de droit commun est légèrement positive, après apurement des déficits fiscaux reportables (voir note 5).

Note 3 Produits des participations

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999
Filiales		
Générale Occidentale	455,1	247,8
Codelec	302,4	-
Alcatel Submarine Networks	119,9	75,5
Société Immobilière Kléber Lauriston	52,8	171,7
Electro Banque	35,5	25,4
Saft Participations	19,8	-
Nexans Wires (ex Alcatel Cuivre)	9,4	8,6
Alcatel Cable France	8,7	4,7
Alcatel Contracting	6,8	-
Radio Frequency Systems	4,4	5,6
Compagnie Financière Alcatel	-	152,6
Autres	9,3	9,6
Participations		
Alstom	28,2	25,6
Thales (ex Thomson-CSF)	9,7	-
Framatome	7,7	20,2
Société Générale	5,6	8,1
Vivendi Universal	1,3	3,3
Alcatel Deutschland	-	47,7
Autres	0,4	3,8
Total	1 077,0	810,2

Note 4 Mouvements nets des provisions financières

	2000		1999	
	Dotations	Reprises	Dotations	Reprises
<i>(en millions d'euros)</i>				
Provisions pour dépréciation des participations	232,5	(93,1)	4,5	(614,2)
Provisions pour risques financiers	6,2	(20,0)	22,4	-
Total	238,7	(113,1)	26,9	(614,2)

Note 5 Impôt

1) Intégration fiscale française

a) Le nombre de sociétés intégrées fiscalement est passé de 66 en 1999 à 72 en 2000. Chaque société a calculé sa provision pour impôt sur la base de ses résultats fiscaux propres, et Alcatel a tenu compte de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale.

b) Comme les années précédentes, l'excédent des versements reçus des filiales – ou à recevoir au titre de 2000 – sur l'impôt effectivement payé ou à prévoir au titre de 2000 – a été conservé en compte d'attente. Une partie du compte d'attente, correspondant à une évaluation du gain fiscal définitivement acquis, a été prise en compte dans le résultat de l'exercice 2000. Il s'agit des cas où la situation de la société considérée ne permettait pas d'espérer une imputation ultérieure de résultats positifs de cette dernière sur ses déficits cumulés, et notamment chaque fois qu'une prescription ou tout autre événement a eu pour effet de faire perdre la capacité future d'imputation de bénéfices fiscaux sur des pertes fiscales antérieures. Compte tenu de ces affectations, le solde du compte d'attente résultant de l'intégration fiscale s'élève à 1 027,5 millions d'euros au 31 décembre 2000. L'impôt relatif aux résultats propres 2000 de la société Alcatel est provisionné séparément.

2) Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt entre les soldes intermédiaires de gestion est la suivante :

	2000		1999	
	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat avant impôt	Impôt
<i>(en millions d'euros)</i>				
Résultat d'exploitation	(92,2)	41,2	(26,8)	15,6
Résultat financier	1 321,6	(93,7)	1 534,8	(58,1)
Résultat courant avant impôt	1 229,4	(52,5)	1 508,0	(42,5)
Résultat exceptionnel	261,7	(42,9)	936,8	(173,3)
Impôt total	(95,4)	(95,4)	(215,8)	(215,8)
Résultat net	1 395,7	-	2 229,0	-

Pour mémoire : le montant des charges non déductibles visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts est de 0,2 million d'euros.

Note 6 Bilan et financement

Le total du bilan passe de 31,5 milliards d'euros à fin 1999 à 47,6 milliards d'euros à fin 2000. Les principales évolutions de 2000 sont indiquées ci-après :

- les titres de participation passent de 17,6 milliards d'euros à fin 1999 à 31,7 milliards d'euros à fin 2000 (voir note 7),
- les autres postes d'actif passent globalement de 13,9 milliards d'euros à fin 1999 à 15,9 milliards d'euros à fin 2000 ; cette augmentation est principalement liée aux prêts à court terme aux filiales et à la trésorerie (voir note 9),
- les capitaux propres après répartition passent de 20,3 milliards d'euros à 32,7 milliards d'euros ; les deux principales augmentations de capital de l'exercice 2000 sont liées aux acquisitions de Genesys Telecommunications Laboratories, Inc. et de Newbridge Networks Corporation (voir notes 11 et 12),
- les dettes financières ont progressé de 5,7 milliards d'euros à fin 1999 à 7,2 milliards d'euros à fin 2000. Cette progression résulte principalement de trois émissions réalisées au cours de l'exercice : (a) émission le 20 juin 2000 d'un emprunt obligataire à taux variable de 600 millions d'euros, ayant pour échéance le 20 juin 2002, (b) émission le

12 septembre 2000 d'un emprunt obligataire également à taux variable d'un montant de 600 millions d'euros, ayant pour échéance le 12 septembre 2003, enfin (c) émission le 15 septembre 2000 d'un emprunt obligataire de 1 000 millions d'euros, portant intérêt au taux de 5,875 % et ayant pour échéance le 15 septembre 2005 ; à l'inverse un emprunt de 500 millions de USD émis en 1998 a été remboursé,

- les autres dettes passent de 4,9 milliards d'euros à 6,5 milliards d'euros ; cette progression est essentiellement liée à l'évolution des emprunts filiales et de la trésorerie (voir note 9).

Note 7 Titres de participation

(en millions d'euros)	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
31 décembre 1999			
Filiales	15 114,9	(210,8)	14 904,1
Participations	2 720,3	(0,8)	2 719,5
Total	17 835,2	(211,6)	17 623,6
Augmentation du portefeuille	16 818,7	-	16 818,7
Diminution du portefeuille	(2 575,7)	-	(2 575,7)
Dotations/reprises de provisions	-	(139,4)	(139,4)
31 décembre 2000			
Filiales	29 502,0	(121,4)	29 380,6
Participations	2 576,2	(229,6)	2 346,6
Total	32 078,2	(351,0)	31 727,2

L'évolution du portefeuille en 2000 résulte notamment de :

- l'acquisition des titres Newbridge : celle-ci a été faite au travers d'une structure intermédiaire, conduisant à l'augmentation de capital à hauteur de 8 726,6 millions d'euros – valeur d'acquisition de Newbridge – d'une filiale créée pour les besoins de la cause et dénommée Coralec,
- l'acquisition de Genesys (1 434,9 millions d'euros), suivie de l'apport des titres de cette société à Alcatel USA Inc. rémunéré par une augmentation de capital de même montant,
- une seconde augmentation de capital d'Alcatel USA Inc., pour un montant total de 3 224,1 millions d'euros,
- la réorganisation du Groupe Nexans qui a entraîné, d'une part, une augmentation de capital de Nexans SA de 1 069,0 millions d'euros et, d'autre part, diverses cessions.

Note 8 Créances rattachées à des participations

Les mouvements de l'exercice se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
31 décembre 1999	1,0	(0,6)	0,4
Nouvelles créances	-	-	-
Remboursements	-	-	-
31 décembre 2000	1,0	(0,6)	0,4

Note 9 Trésorerie à court terme

L'évolution des postes de trésorerie à court terme (excluant les intérêts courus, mais incluant les prêts aux filiales – qui ont au bilan la qualification de "Créances" – et les emprunts auprès des filiales – qui ont au bilan la qualification de "Autres dettes") a été la suivante de fin 1999 à fin 2000 :

(en millions d'euros)	2000	1999
Disponibilités*	12 061,0	9 919,1
Valeurs mobilières de placement**	141,1	789,2
Dettes financières à court terme***	(6 243,6)	(5 131,5)
Total	5 958,5	5 576,8

* Dépôts bancaires et prêts à court terme aux filiales.

** Essentiellement des billets de trésorerie et des créances négociables libellés en devises, dont, après prise en compte des intérêts courus, la valeur de marché n'est pas significativement différente de leur valeur au bilan.

*** Billets de trésorerie français ou étrangers ("papier commercial"), emprunts à court terme auprès des banques et des filiales.

L'évolution de la trésorerie d'Alcatel tient compte d'un important volume d'opérations réalisées par la société mère pour le compte des filiales.

Note 10

Risques de marché

Les risques de change et de taux sont analysés ci-après (voir aussi note 26 annexée au rapport sur les comptes consolidés).

a) Risque de change

Au 31 décembre 2000, les instruments financiers hors bilan détenus dans un but de couverture de risque de change présentent les caractéristiques suivantes :

	Acheteur/prêteur		Vendeur/emprunteur	
	Montants nominaux	Valeur de marché	Montants nominaux	Valeur de marché
<i>(en millions d'euros)</i>				
Contrats à terme	9 965,4	(145,0)	10 518,8	11,7
Swaps de change à long terme	2,4	-	-	-
Swaps de change à court terme	748,0	(36,2)	4 503,0	231,4
Swaps de devises à long terme	296,4	12,5	670,8	52,5
Swaps de devises à court terme	12,5	3,1	386,2	16,0
Options de change :				
- call	3 087,9	57,7	2 417,3	(57,5)
- put	4 073,5	154,5	4 248,0	(169,1)

Les dates d'échéance minimum et maximum des instruments financiers hors bilan sont les suivantes :

	Dates d'échéance	
	Minimum	Maximum
<i>(en millions d'euros)</i>		
Contrats à terme	3/01/2001	15/03/2004
Swaps de change à long terme	11/01/2002	3/05/2002
Swaps de change à court terme	2/01/2001	8/11/2001
Swaps de devises à long terme	19/03/2002	15/09/2005
Swaps de devises à court terme	16/07/2001	20/09/2001
Options de change :		
- call	3/01/2001	21/12/2001
- put	3/01/2001	12/12/2002

b) Risque de taux

Au 31 décembre 2000, les instruments financiers hors bilan détenus dans un but de couverture de risque de taux présentent les caractéristiques suivantes :

	Acheteur/prêteur		Vendeur/emprunteur	
	Montants nominaux	Valeur de marché	Montants nominaux	Valeur de marché
(en millions d'euros)				
Swaps de taux à long terme	9 074,5	47,6	7 525,5	(78,2)
Swaps de taux à court terme	1 640,1	(1,3)	2 652,0	3,3
FRA	667,7	(2,3)	667,7	2,3
CAPS	8 451,0	17,6	5 731,5	24,4

Les dates d'échéance minimum et maximum des instruments financiers hors bilan sont les suivantes :

	Dates d'échéance		Taux d'intérêt	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
(en millions d'euros)				
Swaps de taux à long terme	10.01.2002	30.10.2011	4,26 %	7,77 %
Swaps de taux à court terme	9.02.2001	12.12.2001	3,20 %	6,915 %
FRA	10.07.2001	10.07.2001	4,31 %	7,345 %
CAPS	9.02.2001	17.02.2005	4,155 %	7,25 %

Note 11 Capital social

Le capital social d'Alcatel a été porté de 1 999,0 millions d'euros à fin 1999 à 2 457,4 millions d'euros à fin 2000, se répartissant en 1 228 710 685 titres de 2 euros dont 1 212 210 685 de catégorie A et 16 500 000 de catégorie O.

(en nombre de titres)

Situation au 31 décembre 1999 après division du nominal par cinq*	999 476 235
Augmentations de capital :	
- augmentation par levées d'options de souscriptions	2 849 428
- augmentation de capital réservée aux salariés	2 226 451
- augmentation de capital réservée aux actionnaires de Genesys	33 683 865
- augmentation de capital en remboursement d'Obligations Remboursables en Actions**	173 974 706
- émission d'actions de catégorie O	16 500 000
Situation au 31 décembre 2000	1 228 710 685

* Le nombre de titres tient compte de la décision, prise par l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2000, de diviser chaque action ancienne de 10 euros de nominal en cinq actions nouvelles de 2 euros de nominal à effet du 22 mai 2000.

** Cette augmentation de capital a été effectuée lors du remboursement des Obligations Remboursables en Actions (ORA), qui avaient été émises par une structure intermédiaire destinée à financer l'acquisition de la société Newbridge (voir note 7).

Note 12 Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres résulte des augmentations du capital social (voir note 11) et de l'évolution simultanée des primes d'émission, qui a été la suivante :

(en millions d'euros)

Situation au 31 décembre 1999	10 133,7
Primes liées aux levées d'options	43,7
Prime liée à l'augmentation de capital réservée aux salariés	102,4
Prime liée à l'augmentation de capital réservée aux actionnaires de Genesys	1 367,6
Prime liée à l'augmentation de capital en remboursement d'Obligations Remboursables en Actions	8 378,6
Prime sur émission d'actions de catégorie O*	1 315,9
Situation au 31 décembre 2000	21 341,9

* Compte tenu d'une imputation de 53,6 millions d'euros sur la prime d'émission de frais d'augmentation de capital nets d'impôts.

Compte tenu de ce qui précède, l'évolution des réserves s'analyse ainsi :

	2000		1999
	Avant répartition	Après répartition	Après répartition
<i>(en millions d'euros)</i>			
Primes d'émission, de fusion et d'apport	21 341,9	21 341,9	10 133,7
Réserve légale	199,9	245,7	199,9
Réserves réglementées	1 310,7	1 873,3	1 310,7
Autres réserves	165,1	165,1	165,1
Total	23 017,6	23 626,0	11 809,4

Les réserves distribuables d'Alcatel, avant distribution au titre de l'exercice 2000, s'élèvent à 9 369,2 millions d'euros (8 461,7 millions d'euros au 31 décembre 1999), dont 785,4 millions d'euros distribuables en franchise d'impôt de distribution, avant distribution au titre de l'exercice 2000 (173,4 millions d'euros au 31 décembre 1999 avant distribution au titre de l'exercice 1999).

Note 13 Etat des échéances des dettes et créances à la clôture de l'exercice

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant au 31/12/2000	Moins d'un an	De un an à cinq ans	A plus de cinq ans
Dettes financières				
- Autres emprunts obligataires	4 971,5	-	3 590,4	1 381,1
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	560,2	360,4	192,2	7,6
- Emprunts et dettes financières divers	1 675,8	1 672,8	-	3,0
Dettes fiscales et sociales	4,4	4,4	-	-
Autres dettes (après répartition)	7 050,0	5 711,6	1 338,3	0,1
Total dettes	14 261,9	7 749,2	5 120,9	1 391,8

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant au 31/12/2000	Moins d'un an	De un an à cinq ans	A plus de cinq ans
Créances fiscales et sociales	43,3	43,3	-	-
Autres créances	11 357,9	11 247,1	110,8	-
Total créances	11 401,2	11 290,4	110,8	-

Note 14

Informations concernant les entreprises liées

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant net au bilan	Dont entreprises liées
Immobilisations financières		
- Titres de participation	32 078,2	29 800,6
- Créances rattachées à des participations	1,1	-
- Autres immobilisations financières	2 053,9	2 053,8
- Autres titres immobilisés	651,3	632,4
Créances de l'actif circulant	11 401,2	11 005,2
Valeurs mobilières de placement	141,1	137,8
Dettes financières		
- Autres emprunts obligataires	4 971,5	-
- Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	560,2	-
Emprunts et dettes financières divers	1 675,8	-

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant net en résultat	Dont entreprises liées
Produits et charges financiers		
- Produits de participations	1 077,1	1 061,5
- Intérêts et produits assimilés	1 648,5	785,3
- Intérêts et charges assimilés	(1 428,7)	(255,0)
- Autres	24,7	89,3

Note 15 Engagements de retraite

A la fin de 2000, les engagements d'Alcatel (société mère) au titre des indemnités de départ à la retraite et compléments de retraite sont provisionnés à hauteur de 8,3 millions d'euros ou couverts par des contrats d'assurance.

Note 16 Engagements financiers et divers

Les garanties données dans le cadre de la gestion de trésorerie d'Alcatel ont continué à produire leurs effets, notamment celles accordées à des filiales spécialisées dans l'émission de "papier commercial" qui portent au 31 décembre 2000 sur 130 millions de dollars australiens.

Les garanties de toutes natures données dans le cadre de la gestion de trésorerie portaient à fin 2000 sur un montant de l'ordre de 1,7 milliard d'euros. Ce montant correspond principalement à une garantie donnée aux banques assurant le "cash-pooling". Elle couvre le risque attaché aux soldes débiteurs éventuels des comptes bancaires, à l'issue des multiples mouvements quotidiens entre les comptes de la trésorerie centrale d'Alcatel et ceux des filiales.

Enfin, les opérations courantes de swaps de taux d'intérêt ou de devises génèrent en permanence un portefeuille d'engagements donnés et reçus (voir note 10).

Enfin Alcatel a été amené, dans le cadre de divers contrats relevant de la gestion courante du Groupe, à donner des garanties pour un montant global au 31 décembre 2000 de l'ordre de 7,3 milliards d'euros.

Note 17 Rémunération des administrateurs et des membres de la Direction Générale

Le montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2000 s'est élevé à 0,6 million d'euros (0,4 million d'euros en 1999).

Durant l'année 2000, le montant global des rémunérations perçues par les onze membres de la Direction Générale, constituant le comité exécutif en fin d'exercice, à raison de leurs fonctions chez Alcatel ou dans les entreprises consolidées, s'est élevé à 8,1 millions d'euros (comparé à 7,1 millions d'euros pour 1999).

Note 18

Renseignements concernant les filiales et participations

(en millions d'euros)

	Capital à la clôture du bilan	Capitaux propres autres que le capital (1)
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'Alcatel		
A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par Alcatel)		
Coralec - 12, rue de la Baume - 75008 Paris	8 726,6	35,5
Alcatel USA Inc. - 1000 Coit Road - Plano - Texas 75075 (USA)	-	9 738,7
CFA - Compagnie Financière Alcatel - 54, rue La Boétie - 75008 Paris	6 471,5	1 484,6
Nexans - 16, rue de Monceau - 75008 Paris	25,0	1 071,8
Générale Occidentale - 12, rue de la Baume - 75008 Paris	637,7	400,8
Codelec - 12, rue de la Baume - 75008 Paris	653,6	27,8
Alcatel Cable France - 72, avenue de la Liberté - 92723 Nanterre cedex	261,0	114,2
Electro Banque - 12, rue de la Baume - 75008 Paris	106,0	747,7
Saft Participations - 12, rue de la Baume - 75008 Paris	200,0	413,2
Alcatel Submarine Network - 72, avenue de la Liberté - 92723 Nanterre cedex	241,8	188,8
Civelec - 12, rue de la Baume - 75008 Paris	158,7	9,5
Alcatel STK - Ostre Aker vei 33 - 0508 Oslo (Norvège)	10,2	154,6
SIKL - Société Immobilière Kléber Lauriston - 12, rue de la Baume - 75008 Paris	16,3	17,7
Société Immobilière La Boétie - 54, rue La Boétie - 75008 Paris	22,9	41,7
Alcatel Contracting - 72, avenue de la Liberté - 92723 Nanterre cedex	22,8	9,6
B - Participations (10 % à 50 % du capital détenu par Alcatel)		
Alstom (2) (3) - 25, avenue Kléber - 75795 Paris cedex 16	1 282,2	703,8
Thales (ex Thomson-CSF) (2) (4) - 173, boulevard Haussmann - 75008 Paris	511,5	1 855,4
Alcatel Deutschland (2) - Lorenzstrasse 10 - 70435 Stuttgart (Allemagne)	235,2	326,3

Renseignements concernant les autres filiales et participations

A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par Alcatel)

- a - Filiales françaises
- b - Filiales étrangères

B - Participations (10 % à 50 % du capital détenu par Alcatel)

- a - Filiales françaises
- b - Filiales étrangères

(1) Avant répartition.

(2) Données consolidées (y compris intérêts minoritaires) pour les capitaux propres, le chiffre d'affaires et le résultat.

(3) Données au 31 mars 2000 (dernier exercice clos de la société mère).

(4) Données au 31 décembre 1999.

(5) Dernier exercice clos.

Quote-part du capital détenue par Alcatel (en %)	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires hors taxes (5)	Bénéfice ou perte (5)	Dividendes encaissés en 2000 par Alcatel
100,0	8 726,6	535,6	-	-	35,5	-
61,0	8 482,9	-	-	-	84,3	-
100,0	6 583,3	1 203,0	-	374,6	19,0	-
1 069,0	148,0	-	-	27,8	-	-
91,0	999,4	-	-	-	147,6	455,1
100,0	664,2	-	-	-	319,5	302,4
95,4	587,9	-	-	828,6	(9,5)	8,7
99,9	581,3	-	187,5	139,1	208,1	35,5
100,0	539,8	-	-	1,0	72,1	19,8
99,1	502,6	435,0	-	2 450,0	86,2	119,9
100,0	168,2	-	-	-	4,1	3,0
100,0	164,8	-	-	8,4	20,3	-
100,0	155,1	18,0	-	1,1	7,0	52,8
100,0	72,5	-	-	6,9	(2,5)	-
100,0	26,6	21,5	-	648,1	56,4	6,8
24,0	1 371,2	-	-	16 228,6	349,1	28,2
9,5	570,6	-	-	6 889,5	275,0	9,7
27,6	327,0	-	-	-	(66,6)	-
	35,2					15,8
	20,3					4,3
	76,1					-
	2,5					0,4

Composition du portefeuille au 31 décembre 2000

	Nombre de titres en portefeuille	Valeur d'inventaire nette (en milliers d'euros)	Pourcentage de participation d'Alcatel	Pourcentage de participation du Groupe
I - Participations				
Coralec	572 428 044	8 726 609	100,0	100,0
Alcatel USA Inc.	223 175	8 482 906	61,0	100,0
Compagnie Financière Alcatel	431 436 137	6 583 293	100,0	100,0
Alstom	51 293 463	1 371 209	24,0	24,0
Nexans	24 999 888	1 069 039	100,0	100,0
Générale Occidentale	38 699 718	999 391	91,0	100,0
Codelec	43 569 994	664 220	100,0	100,0
Alcatel Cable France	20 753 533	587 961	95,4	100,0
Electro Banque	10 592 213	581 303	99,9	100,0
Thales (ex Thomson-CSF)	15 850 628	570 623	9,5	25,3
Saft Participations	13 121 147	539 838	100,0	100,0
Alcatel Submarine Network	15 984 379	502 582	99,1	100,0
Alcatel Deutschland	127 060 000	327 017	27,6	100,0
Civelec	10 579 778	168 207	100,0	100,0
Alcatel STK	8 400 000	164 814	100,0	100,0
SIKL	214 623	155 051	100,0	100,0
Framatome	4 055 903	39 227	8,6	8,6
Alcatel Contracting	1 519 994	26 571	100,0	100,0
Société Générale	1 268 648	22 512	0,3	0,3
Vivendi	679 503	14 373	0,1	0,8
Fincable International NV	26 000	9 759	100,0	100,0
Radio Frequency Systems France	15 352	7 560	100,0	100,0
Sardelec	152 491	5 473	100,0	100,0
Cabconed do Brasil	8 427 920	5 359	79,3	79,3
Electro Re	6 650	5 100	95,0	100,0
GEC Alstom NV	329 000	1 684	47,0	50,0
Eberco High Tech II NV	394 820	544	25,0	25,0
CGE	29 874	455	99,6	99,6
FIPP	81 044	200	74,6	74,6
Sofinel	250	108	45,5	99,8
Eberco High Tech I NV	88 065	81	21,1	21,1
Autres sociétés		3 090		
II - Autres titres immobilisés				
Alcatel	35 558 255	632 415	2,9	
III - Participations dans les sociétés immobilières				
		93 271		

Résultats et autres éléments caractéristiques de la société relatifs aux cinq dernières années

Nature des indications	2000	1999	1998	1997	1996
Capital en fin d'exercice					
a) Capital social <i>(en milliers d'euros)</i>	2 457 421	1 998 952	1 211 728	995 182	986 583
b) Nombre d'actions A	1 212 210 685 (1)	199 895 247	198 710 296	163 199 080	161 788 947
c) Nombre d'actions O	16 500 000 (2)	-	-	-	-
d) Nombre total d'actions après division	1 228 710 685 (1)	999 476 235	993 551 480	815 995 400	808 944 735
Opérations et résultats en fin d'exercice <i>(en milliers d'euros)</i>					
a) Revenus du portefeuille	1 077 056	810 223	3 964 885	484 032	667 509
b) Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	1 647 969	1 883 425	4 736 107	716 695	452 381
c) Impôt sur les bénéfices	95 420	215 815	173 572	(28 710)	(22 334)
d) Participation/intéressement aux résultats de l'entreprise	-	-	-	-	-
e) Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	1 395 711	2 229 003	4 137 591	701 966	260 982
f) Résultat distribué (dont précompte)	583 511 (3)	503 397	397 421	290 272	246 646
Résultat par action <i>(en euros)</i>					
a) Résultat après impôt, mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	1,26 (4)	8,34	22,96	4,57	2,93
b) Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	1,14 (4)	11,07	20,82	4,30	1,61
c) Dividende attribué par action A d'une valeur nominale de 2 euros	0,48 (3)	2,20	2,00	1,76	1,52
d) Dividende attribué par action O d'une valeur nominale de 2 euros	0,10 (3)	-	-	-	-
Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5	5	21	22	25
b) Montant de la masse salariale <i>(en milliers d'euros)</i>	3 655	3 558	3 729	6 245	4 508
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice <i>(en milliers d'euros)</i>	933	829	1 851	3 039	1 676

(1) L'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2000 a décidé la division de chaque action ancienne de 10 euros de nominal en cinq actions nouvelles de 2 euros de nominal à effet du 22 mai 2000.

(2) L'émission des actions O a été décidée lors de l'assemblée générale mixte de 20 septembre 2000 (voir chapitre "Actions A et actions O").

(3) Proposition.

(4) Ce résultat tient compte du nombre total d'actions Alcatel (actions A et actions O).

Rapport général des commissaires aux comptes

Messieurs les actionnaires de la Société Alcatel,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2000, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Alcatel établis en euros, tels qu'ils sont présentés de la page 104 à la page 118,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



Barbier Frinault & Autres
Christian Chiarasini

Neuilly-sur-Seine, le 31 janvier 2001
Les commissaires aux comptes



Deloitte Touche Tohmatsu
Alain Pons

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

établi en application de l'article L. 225-40 du code de commerce (exercice clos le 31 décembre 2000)

Messieurs les actionnaires de la Société Alcatel,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Projet de constitution d'une joint-venture avec Thales (Thomson-CSF)

Administrateur concerné : Monsieur Serge Tchuruk

Dans le cadre des accords de coopération existant entre les Groupes Alcatel et Thales, décidés en 1998 et renforcés en 1999, une nouvelle convention a été approuvée par votre conseil d'administration du 27 juillet 2000.

Cette convention porte sur un projet de constitution d'une joint-venture permettant aux Groupes Alcatel et Thales de regrouper leurs compétences dans le domaine de la micro-électronique hyperfréquences. Elle n'a pas été mise en œuvre au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Accords conclus avec Thales dans le cadre du renforcement d'Alcatel dans le capital de Thales

Ces accords portent principalement sur les modalités de renforcement de la coopération entre les Groupes Alcatel et Thales dans les domaines stratégiques et opérationnels communs aux deux Groupes à l'occasion de l'augmentation, par Alcatel, de sa participation dans le capital de Thales.

Convention d'assistance avec les filiales

au titre des frais de Recherche et Développement et de la propriété industrielle

Les contributions des sociétés du Groupe aux frais de Recherche et Développement et de propriété industrielle sont versées intégralement à Alcatel, à charge pour cette dernière de les répartir entre ses filiales en fonction de leurs besoins de financement. Au titre de l'exercice 2000, les produits enregistrés par Alcatel se sont élevés à 1 368 869 milliers d'euros. Les charges dont Alcatel est redevable aux filiales, conformément aux principes énoncés ci-dessus, se sont, quant à elles, élevées à 1 364 226 milliers d'euros.

Barbier Frinault & Autres
Arthur Andersen
Christian Chiarasini

Neuilly-sur-Seine, le 31 janvier 2001
Les commissaires aux comptes

Deloitte Touche Tohmatsu
Alain Pons

Faits exceptionnels et litiges

Indépendamment d'un certain nombre de litiges liés à la marche normale des affaires et dont il est permis de penser qu'ils n'engendreront aucun coût significatif pour le Groupe, il existe d'autres différends ci-après exposés pour lesquels il n'a pas été jugé nécessaire de constituer de provisions sans pour autant exclure totalement que ces procédures puissent avoir un jour un impact sur les comptes.

France Télécom

Depuis 1993, une information pénale a été ouverte concernant des surfacturations qui auraient été commises au sein d'Alcatel CIT au préjudice de son principal client, France Télécom, à la suite de contrôles de coûts de revient effectués, le premier en 1989 dans le secteur de la transmission, le second en 1992 dans la branche commutation. En ce qui concerne le différend relatif aux activités de transmission, un protocole transactionnel a été signé avec France Télécom en 1993. En revanche, cette dernière s'est constitué partie civile au titre du dossier concernant la branche commutation auprès du magistrat instructeur, sans pour autant exprimer le montant des dommages prétendument subis. En avril 1999, Alcatel a appris que l'enquête était étendue à la recherche d'un éventuel abus de biens sociaux chez Alcatel CIT et Alcatel. Ces deux sociétés se sont, en conséquence, porté partie civile afin de préserver leurs droits.

En janvier 2000, le magistrat instructeur a considéré comme terminée (sans qu'il soit clair si c'est en tout ou en partie) son information judiciaire, laquelle a fait l'objet de plusieurs demandes de nullité portant notamment sur la validité des rapports d'expertise et dont la chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Paris est actuellement saisie.

DSC

A la suite de l'annonce par la société de ses résultats semestriels et de la chute du cours de l'action le 17 septembre 1998, Alcatel a fait l'objet de plusieurs actions aux Etats-Unis (dénommées class actions) visant à mettre en cause l'exactitude des informations publiées par la société sur sa situation financière au cours des neuf premiers mois de l'année 1998. Ces actions sont intentées soit par des personnes qui ont acquis des ADS Alcatel à l'occasion de l'offre d'échange d'Alcatel aux actionnaires de DSC, soit par des personnes qui ont acquis des ADS sur les marchés entre le 19 mars 1998 et le 17 septembre 1998, soit, pour une des actions, par les personnes qui ont acquis, sur la même période, des produits dérivés portant sur des ADS Alcatel.

Les procédures ont été jointes devant le tribunal fédéral du Eastern District of Texas. Alcatel a déposé des conclusions tendant à faire juger

l'irrecevabilité des actions intentées par les deux catégories de demandeurs. A deux reprises, le 18 novembre 1999 et le 23 juin 2000, le tribunal fédéral a délivré une ordonnance déboutant de leurs demandes les personnes qui avaient acquis des ADS et des produits dérivés portant sur les ADS Alcatel entre le 19 mars 1998 et 17 septembre 1998. Ces personnes ont fait appel de la décision. L'autre catégorie de demandeurs, représentée par les personnes ayant acquis des ADS Alcatel à l'occasion de l'offre d'échange Alcatel aux actionnaires de DSC, a été partiellement déboutée de ses demandes par le tribunal.

La procédure de "discovery" est sur le point de se terminer sur les autres demandes à ce jour pendantes devant le tribunal et qui ne sont pas définitivement chiffrées. Il n'est pas possible de déterminer avec assurance l'issue de ce litige et Alcatel, qui conteste le bien-fondé de ces actions, entend les combattre avec fermeté.

Eutelsat

Alcatel était défenderesse dans un arbitrage CCI à Paris à une action d'Eutelsat en paiement de 200 millions d'euros de dommages-intérêts en réparation de divers chefs de préjudice. Par une sentence arbitrale du 26 février 2001, Eutelsat a été totalement déboutée de sa demande.

Packet Engines

Alcatel, ainsi que certaines de ses filiales aux Etats-Unis et certains de ses dirigeants sont poursuivis aux Etats-Unis par certains anciens dirigeants de la société Packet Engines acquise en 1998. Les actions sont fondées sur des soi-disant erreurs ou omissions dans les affirmations d'Alcatel au regard de ses projets lors de l'acquisition de Packet Engines ainsi que sur la rupture, prétendument sans motif réel et sérieux, des contrats de travail de certains employés de Packet Engines. La demande formulée par l'ex-président de Packet Engines, initialement de 350 millions de dollars, a été portée à 2 milliards de dollars ; celle formulée par les autres employés n'est pas chiffrée. La procédure de "discovery" est en cours.

Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer, à ce jour, les conséquences de ces litiges, Alcatel estime que leur issue n'aura pas d'effet significatif sur sa situation financière consolidée. A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige ayant eu, dans un passé récent, ou étant susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière, le résultat ou le patrimoine de la société ou de son Groupe.



Les droits et obligations des actionnaires

124 **Forme des actions et seuils statutaires**

124 **Assemblées d'actionnaires**

125 **Affectation du résultat**

Forme des actions et seuils statutaires

Toutes les actions sont nominatives jusqu'à leur entière libération. Les actions de catégorie A entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire sous réserve des dispositions prévues au (2) du paragraphe ci-après. Les actions de catégorie O entièrement libérées sont obligatoirement nominatives. Il est prévu de demander à l'assemblée générale mixte des actionnaires et à l'assemblée spéciale des porteurs d'actions O d'offrir le choix aux titulaires d'actions O entre la forme nominative ou au porteur.

Les actions sont représentées par des inscriptions en compte au nom de leur propriétaire sur les livres de la société émettrice ou auprès d'un intermédiaire habilité. Les titres inscrits en compte se transmettront par virement de compte à compte. Les inscriptions en compte, virements et cessions s'opéreront dans les conditions prévues par la loi et les règlements en vigueur.

Outre l'obligation légale d'informer la société de la détention de certaines fractions du capital, toute personne physique ou morale et/ou tout actionnaire qui vient à posséder un nombre d'actions de la société égal ou supérieur à :

1) 0,5 % du nombre total des actions doit, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, informer la société du nombre total des actions qu'il possède, par lettre, télécopie ou télex. Cette déclaration est renouvelée dans les mêmes conditions chaque fois qu'un nouveau seuil de 0,5 % est franchi jusqu'à 2,5 % inclus,

2) 3 % du nombre total des actions doit, dans les cinq jours de Bourse à compter du franchissement de ce seuil de participation, demander l'inscription de ses actions sous la forme nominative. Cette obligation de mise au nominatif s'applique à toutes les actions déjà détenues ainsi qu'à celles qui viendraient à être acquises au-delà de ce seuil. La copie de la demande de mise au nominatif, envoyée par lettre ou télécopie à la société dans les quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, vaut déclaration de franchissement de seuil statutaire. Cet envoi est renouvelé dans les mêmes conditions chaque fois qu'un seuil de 0,5 % est franchi jusqu'à 50 %.

Pour la détermination des seuils prévus aux (1) et (2), il sera tenu compte également des actions détenues indirectement et des actions assimilées aux actions possédées telles que définies par les dispositions des articles L. 233-7 du code de commerce.

Dans chaque déclaration visée ci-dessus, le déclarant devra certifier que la déclaration faite comprend bien tous les titres détenus ou possédés au sens de l'alinéa qui précède. Il devra indiquer également la ou les dates d'acquisition, et préciser le nombre d'actions de chaque catégorie qu'il détient.

En cas d'observation des dispositions prévues aux (1) et (2) ci-dessus, l'actionnaire sera, dans les conditions et limites définies par la loi, privé du droit de vote afférent aux actions dépassant les seuils soumis à déclaration, à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction de capital au moins égale à 3 %.

Tout actionnaire dont la participation au capital devient inférieure à l'un des seuils prévus aux (1) et (2) ci-dessus est également tenu d'en informer la société dans le même délai de quinze jours et selon les mêmes modalités.

La société pourra, dans les conditions prévues par les dispositions légales ou réglementaires en vigueur, demander communication à tout organisme ou intermédiaire habilité de tout renseignement relatif à ses actionnaires ou détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote, leur identité, le nombre de titres qu'ils détiennent et l'indication, le cas échéant, des restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Assemblées d'actionnaires

Les assemblées d'actionnaires générales ou spéciales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. L'assemblée générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Ses décisions sont obligatoires pour tous, même pour les absents ou dissidents. La réunion a lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire peut participer personnellement, par mandataire ou par correspondance aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses titres sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur au lieu mentionné dans l'avis de convocation ; le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire trois jours avant la date de réunion de l'assemblée et peut être abrégé par décision du conseil d'administration.

Pour être retenu, tout formulaire de vote par correspondance ou par procuration doit avoir été reçu effectivement au siège social de la société ou au lieu fixé par les avis de convocation au plus tard trois jours avant la date de réunion de l'assemblée générale.

Ce délai peut toutefois être abrégé par décision du conseil d'administration.

Sous réserve des dispositions ci-après, chaque membre de toute assemblée a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Toutefois, un droit de vote double est attaché à toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis trois ans au moins.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, n'interrompra pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ab intestat ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible.

Quel que soit le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie O possédées par lui directement et/ou indirectement, un actionnaire ne pourra exprimer, au titre des votes simples qu'il émet, en assemblée générale ou en assemblée spéciale, tant en son nom personnel que comme mandataire, plus de 8 % des voix attachées aux actions présentes ou représentées lors du vote de toute résolution d'une assemblée générale ; s'il dispose en outre, tant en son nom personnel que comme mandataire, de votes doubles, la limite ainsi fixée pourra être dépassée, en tenant exclusivement compte de ces droits de vote supplémentaires, sans toutefois pouvoir en aucun cas excéder 16 % des voix attachées aux actions présentes ou représentées. Pour l'application de cette limitation, il sera tenu compte des actions détenues indirectement et des actions assimilées aux actions possédées telles que définies par les dispositions des articles L. 233-7 et suivants du code de commerce.

La limitation instituée à l'alinéa précédent devient caduque de plein droit dès lors qu'une personne physique ou morale, seule ou de concert avec une ou plusieurs personnes physiques ou morales, vient à détenir au moins 66,66 % du nombre total des actions de la société, à la suite d'une procédure d'offre publique d'achat ou d'échange visant la totalité des actions de la société. Le conseil d'administration constate la réalisation de la caducité dès la publication des résultats de la procédure. La limitation instituée à l'alinéa ci-dessus ne concerne pas le Président de l'assemblée émettant un vote en conséquence des procurations reçues conformément à l'obligation légale qui résulte de l'article L. 225-106 du code de commerce.

Le droit de vote appartient à l'usufruitier dans toutes les assemblées générales ordinaires, extraordinaires ou spéciales.

Affectation du résultat

1. La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice. Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent pour constituer la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale a atteint le dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de cette fraction.

2. Le bénéfice distribuable, constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures et du prélèvement ci-dessus et augmenté des reports bénéficiaires, est à la disposition de l'assemblée générale qui, sur proposition du conseil d'administration, peut, en tout ou partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende, sous réserve de ce qui est stipulé au 3 ci-après.

En outre, l'assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'assemblée générale ordinaire a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividendes en numéraire ou en actions.

L'assemblée générale ou le conseil d'administration, en cas d'acompte sur dividende, détermine la date à compter de laquelle le dividende est mis en paiement.

3. Sur le bénéfice distribuable, tel que défini au paragraphe précédent, il est prélevé par priorité la somme nécessaire pour verser aux actions de catégorie O, au titre de chaque exercice social et pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2000, un dividende égal par action, hors précompte, au plus élevé des deux montants ci-après définis :

- zéro virgule dix (0,10) euro,
- dix pour cent (10 %) de la fraction du résultat net après impôts de la Division Optronics, correspondant à l'Intérêt Dédié défini par l'annexe II, dont le montant ressort de ses états financiers, divisé par le nombre total d'actions de catégorie O. Ce montant est cependant plafonné à cent cinquante pour cent (150 %) du dividende mis en distribution par l'assemblée générale, au titre du même exercice, au profit de chaque action de catégorie A.

Renseignements généraux concernant la société

- 127 **Identité de la société**
- 128 **Répartition du capital et des droits de vote**
- 130 **Titres et droits émis donnant accès au capital**
- 133 **Augmentations de capital autorisées**
- 134 **Titres non représentatifs du capital**
- 135 **Marché de l'action Alcatel**
- 136 **Proposition soumise aux prochaines assemblées générale et spéciale des actionnaires**

Identité de la société

Dénomination et siège social

Alcatel

54, rue La Boétie - 75008 Paris

Forme juridique et législation applicable

Société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions prévues par le code de commerce et le décret n°67-236 du 23 mars 1967.

Date de constitution et d'expiration

La société a été constituée le 18 juin 1898 et expire le 30 juin 2086, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social (résumé de l'article 2 des statuts)

En tout pays, l'étude, la fabrication, l'exploitation et le commerce de tous appareils, matériels et logiciels relatifs aux applications domestiques, industrielles, civiles ou militaires et autres de l'électricité, des télécommunications, de l'informatique, de l'électronique, de l'industrie spatiale, de l'énergie nucléaire, de la métallurgie et, en général, de tous moyens de production ou de transmission de l'énergie ou des communications (câbles, batteries et autres composants), ainsi que,

subsidiairement, toutes activités relatives aux opérations et services se rapportant aux moyens ci-dessus visés.

La prise de participations dans toutes sociétés quelle qu'en soit la forme, associations, groupements, français ou étrangers, quels que soient leur objet social et leur activité ; et d'une façon générale toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets indiqués dans les statuts et à tous objets similaires ou connexes.

Numéro d'inscription au Registre du Commerce

La société est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 542 019 096. Son code APE est 741 J.

Documents sociaux

Les documents et renseignements relatifs à la société peuvent être consultés au siège social de la société situé 54, rue La Boétie - 75411 Paris cedex 08.

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Répartition du capital et des droits de vote

Capital social et droits de vote

Le capital social au 31 décembre 2000 est de 2 457 421 370 euros représenté par 1 228 710 685 actions de 2 euros nominal chacune, 1 212 210 685 actions de catégorie A et 16 500 000 actions de catégorie O, totalement libérées. L'émission de ces 16 500 000 actions reflète par Alcatel, décidée par le conseil d'administration le 20 septembre 2000 en vertu des pouvoirs reçus de l'assemblée générale réunie le même jour, vise à refléter l'activité et la performance économique de la Division Optronics et à mettre en valeur cette division. Cette émission, qui est une première européenne, a fait l'objet d'une offre

à prix ouvert et d'un placement global à un prix d'émission de 85 euros par action de catégorie O. La première cotation a eu lieu le 20 octobre 2000 sur le Premier Marché de la Bourse de Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Il est rappelé que la division du nominal par 5 a pris effet le 22 mai 2000.

Nombre de droits de vote

Le nombre total de droits de vote tel que publié par Alcatel au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 29 septembre 2000 s'élevait à 1 117 347 980.

Evolution au cours des cinq dernières années :

Date et nature de l'opération	Nombre d'actions	Montant du capital en euros	Primes d'émissions et de conversions en euros
Capital au 31.12.1995	150 548 066	918 036 188	4 966 869 838,47
Fusions Alcatel Cable et Samag	10 103 453		317 302 227,93
Dividende 1995 en actions	1 137 022		65 175 045,32
Conversion d'obligations	106		10 221,71
Capital au 31.12.1996	161 788 947	986 582 639	5 349 357 333,42
Conversion d'obligations	743 051		41 523 835,96
Levées de stock-options	242 815		24 347 312,40
Emission d'actions réservées aux salariés	424 267		38 160 661,45
Capital au 31.12.1997	163 199 080	995 181 574	5 453 389 143,22
Conversion d'obligations	15 068 596		1 579 510 137,10
Levées de stock-options	937 845		75 558 451,24
Actions émises pour rémunérer les porteurs d'actions DSC Communication dans le cadre de l'OPE	19 504 775		3 691 585 278,94
Capital au 31.12.1998	198 710 296	1 211 727 574	10 800 043 010,49
Levées de stock-options	4 300		252 379,35
Conversion du capital en euros par élévation du nominal des actions et incorporation de réserves			(766 868 677,93)
Capital au 27.01.1999	198 714 596	1 987 145 960	10 033 426 711,91
Levées de stock-options	1 180 651		100 289 835,51
Capital au 31.12.1999	199 895 247	1 998 952 470	10 133 716 547,42
Après division par 5 du nominal*	999 476 235		
Levées de stock-options	2 849 428		43 608 924,84
Actions émises pour rémunérer les porteurs d'actions Genesys dans le cadre de l'OPE	33 683 865		1 367 564 919,00
Emission d'actions réservées aux salariés	2 226 451		102 416 746,00
Remboursement d'obligations Coralec	173 974 706		8 378 621 840,96
Emission d'actions de catégorie O	16 500 000		1 315 936 118,76
Capital au 31.12.2000	1 228 710 685	2 457 421 370	21 341 865 096,98
Nombre d'actions de catégorie A	1 212 210 685		
Nombre d'actions de catégorie O	16 500 000		

* La division du nominal par 5 a été décidée par l'assemblée générale mixte du 16 mai 2000.

Actionnariat

Au 28 février 2001, les principaux actionnaires étaient les suivants :

	Capital			Droits de vote		
	Action A	Action O	Total	Action A	Action O	Total
Groupe Société Générale	1,35 %	-	1,33 %	2,69 %	-	2,65 %
Fonds commun de placement des salariés du Groupe (FCP 3A) régi par l'article 20 de la loi du 23.12.1988	1,21 %	1,43 %	1,21 %	2,56 %	1,43 %	2,54 %
Autocontrôle	6,75 %	-	6,66 %	-	-	-
Autodétention	2,93 %	-	2,89 %	-	-	-
Public	87,76 %	98,57 %	87,91 %	94,75 %	98,57 %	94,81 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

A la connaissance de la société, aucun actionnaire ne détient plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

Au cours de l'année 2000, Alcatel a procédé à un seul rachat, le 5 avril, portant sur 89 199 actions, soit après division du nominal, 445 995 actions, au prix brut de 39,41 euros par action. Depuis le 20 septembre 2000, date de la mise en place du plan de rachat actuellement en vigueur, Alcatel n'a procédé à aucun rachat d'actions (voir note 19-h des comptes consolidés). Une nouvelle autorisation de rachat d'actions sera demandée à la prochaine assemblée générale.

Au 28 février 2001, le nombre d'actions détenues par Alcatel s'élevait à 35 558 255 actions, représentant 2,89 % du capital social de la société, dont 35 112 260 actions au titre des rachats autorisés par l'assemblée réunie en 1998 et 445 995 actions au titre des rachats autorisés par l'assemblée réunie en 1999. Ces actions sont inscrites, au 31 décembre 2000, en titres immobilisés et viennent en déduction des fonds propres dans les comptes consolidés.

Le Groupe Société Générale a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 juin 2000, le seuil de 5 % des droits de vote et détenir à cette date 2,15 % du capital et 3,81 % des droits de vote existants.

La société Lubelec, contrôlée par Alcatel, a déclaré avoir franchi en hausse, le 2 octobre 2000, le seuil de 5 % du capital et détenir à cette date 5,67 % du capital (actions d'autocontrôle privées du droit de vote).

Alcatel n'a pas connaissance d'une déclaration de pacte entre ses actionnaires.

La société estime le nombre total de ses actionnaires à 480 000 (estimation Alcatel et Société Générale).

Titres et droits émis donnant accès au capital

Options de souscription ou d'achat d'actions

Les principales orientations en matière d'octroi d'options de souscription ou d'achats d'actions ont été fixées par les conseils d'administration des 27 janvier et 29 septembre 1993 et des 29 mars et 13 décembre 2000.

La création des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions a été effectuée afin d'associer à la croissance de la rentabilité du

Groupe les dirigeants et salariés qui jouent un rôle effectif, direct ou indirect, dans l'obtention des résultats.

Au 31 décembre 2000, 36 312 241 options de souscription d'actions (dont 306 700 options de souscription d'actions de catégorie 0) et 11 262 000 options d'achat d'actions de catégorie A pouvaient être exercées par leurs bénéficiaires, chacune d'elles donnant droit à une action Alcatel.

Leurs principales caractéristiques au 31 décembre 2000 sont décrites ci-dessous :

	Options de souscription				Options d'achat			Options de souscription			
	6-avr-94	24-jan-96	11-déc-96	17-avr-97	10-déc-97	9-déc-98	8-sep-99	29-mars-00	29-mars-00	13-déc-00	13-déc-00
Création du plan											
Catégorie de titres	Actions A	Actions A	Actions A	Actions A	Actions A	Actions A	Actions A	Actions A	Actions A	Actions A	Actions 0
Nombre de bénéficiaires	739	998	48	961	61	2 025	141	3 887	58 957	478	340
Nombre d'options attribuées	9 839 250	9 069 500	394 000	8 199 500	367 000	11 602 500	545 000	15 239 250	8 905 804	1 235 500	306 700
Nombre d'options exercées ou radiées	9 839 250	5 688 565	257 500	463 500	15 000	839 250	46 250	933 120	47 328	0	0
Nombre d'options restant à exercer	0	3 380 935	136 500	7 736 000	352 000	10 763 250	498 750	14 306 130	8 858 476	1 235 500	306 700
Dont membres de la Direction Générale	0	385 000	45 000	585 000	20 000	675 000	0	1 190 000	1 008	0	0
Période d'exercice	du 01/07/97 au 29/12/00 (Achevé)	du 01/07/98 au 31/12/03	du 01/07/98 au 31/12/03	du 01/05/02 au 31/12/04	du 11/12/02 au 31/12/04	du 09/12/03 au 31/12/05 (1)	du 08/09/04 au 31/12/05 (1)	du 01/04/05 au 31/12/07 (2) ou du 01/04/03 au 31/12/05	du 01/07/05 au 30/06/06 (2) ou du 01/07/03 au 30/06/04	du 13/12/05 au 31/12/07 (2) ou du 13/12/03 au 31/12/05	du 13/12/05 au 12/12/08 (2) (3) ou du 13/12/01 au 12/12/08
Prix d'exercice	F 140 € 21,34	F 85 € 12,96	F 88 € 13,42	F 126,40 € 19,27	F 137,40 € 20,95	F 134,60 € 20,52	€ 28,40	€ 48	€ 48	€ 65	€ 64
Décote/Moyenne	0,85 %	0,92 %	3,99 %	4,97 %	4,93 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Options levées sur l'année 2000	1 387 320	1 303 190	92 750	56 000	0	0	0	10 000	168	0	0

(1) Condition d'exercice satisfaite : résultat opérationnel/chiffre d'affaires net au 31 décembre 2000 > 6,5 %.

(2) Délai d'indisponibilité de 5 ans pour les bénéficiaires salariés d'une société dont le siège social est situé en France (et en Belgique selon le type de plan).

(3) Nouvelles règles de "vesting" : droits acquis par tranches successives sur 4 ans à raison de 25 % après un délai d'un an à compter de la date du conseil et de 1/48^e à la fin de chaque mois suivant.

En 2000, dans le cadre de l'augmentation de capital réservée aux salariés décidée par le conseil d'administration fin mars, il a été émis 2 226 451 actions le 29 juin 2000, assorties d'options de souscription d'actions de catégorie A à raison de 4 options pour chaque action souscrite, soit 8 905 804 options de souscription d'actions de catégorie A exerçables au prix de 48 euros par leurs 58 957 bénéficiaires.

Ce même conseil a, par ailleurs, décidé d'un plan d'options de souscription d'actions de catégorie A portant sur 15 239 250 options exerçables au prix de 48 euros au profit de 3 887 bénéficiaires.

Le 13 décembre 2000, le conseil d'administration a consenti deux plans d'options sur chacune des catégories d'actions existantes. Le premier plan porte sur 1 235 500 options de souscription d'actions de catégorie A exerçables au prix de 65 euros au profit de 478 bénéficiaires. Le second plan porte sur 306 700 options de souscription d'actions de catégorie O exerçables au prix de 64 euros au profit de 340 bénéficiaires exclusivement des dirigeants de la Division Optronics, salariés d'Alcatel ou de sociétés qui lui sont affiliées au sens des dispositions de l'article L. 225-180 du code de commerce.

Ce dernier plan préfigure les caractéristiques des plans futurs avec de nouvelles dispositions intégrant la notion de droits acquis sur les options consenties sur la base du temps passé dans le Groupe. En effet, afin d'harmoniser les règles de plans d'options au sein du

Groupe Alcatel et de les rendre comparables à celles mises en œuvre par les principales sociétés du secteur des télécommunications, les nouveaux plans d'options de souscription d'actions qui seront dorénavant décidés par Alcatel comporteront des règles selon lesquelles les bénéficiaires acquièrent définitivement des droits sur les options qui leur sont consenties à hauteur du quart du nombre de celles-ci au bout d'un an et à hauteur d'1/48^e de ce même nombre au terme de chaque mois qui suit.

Par ailleurs, il existe au sein du Groupe des options consenties par Alcatel USA Inc. au profit des cadres des sociétés américaines et canadiennes de l'activité Télécom. Ces options leur permettent d'acheter des ADS Alcatel. Elles portaient en 1999 et 2000 sur 25,7 millions d'ADS, soit un nombre équivalent d'actions. Au titre de ce plan, 23 676 704 options restaient non exercées au 31 décembre 2000.

Les plans d'options existant dans les sociétés américaines, qui ont fait l'objet d'une acquisition, ouvrent droit également à l'attribution d'ADS Alcatel en un nombre défini par application du ratio d'échange utilisé lors de l'acquisition au nombre d'actions de la société acquise auxquelles les options donnaient droit.

Le tableau suivant détaille, par société émettrice de ces plans, le nombre d'options existantes et exerçables à la clôture du 31 décembre 2000, leur prix moyen d'exercice, ainsi que la période d'exercice.

Société émettrice	Prix d'exercice en USD (donnant droit à un ADS)	Options en circulation			Options exerçables	
		Nombre existant au 31/12/2000*	Période d'exercice résiduelle pondérée (nb d'années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre exerçable au 31/12/2000	Prix d'exercice moyen pondéré
Packet Engines	USD 0,29-USD 24,36	159 817	7,28	USD 16,223	82 076	USD 15,786
Assured Access	USD 0,13-USD 1,85	343 790	7,41	USD 0,947	126 256	USD 0,877
Xylan	USD 0,05-USD 24,56	6 969 321	7,07	USD 8,328	3 173 742	USD 7,638
Internet Devices Inc.	USD 0,26-USD 1,17	334 249	8,08	USD 0,991	110 817	USD 0,940
DSC	USD 16,57-USD 44,02	278 708	5,08	USD 31,666	278 708	USD 31,666
Genesys	USD 0,01-USD 41,16	8 591 056	8,21	USD 19,215	3 416 222	USD 15,536
Newbridge	USD 8,23-USD 54,00	18 511 769		USD 30,81	5 672 830	USD 31,783
Alcatel USA Inc.	USD 29,250-USD 84,88	23 676 704	9,37	USD 41,584	1 605 652	USD 34,269
Nombre total d'options		58 865 414			14 466 303	

* En nombre d'actions Alcatel.

Au total, les plans d'options d'achat d'actions consentis aux Etats-Unis et au Canada, qui constituent un engagement d'Alcatel USA Inc. ou de ses filiales américaines vis-à-vis des bénéficiaires portent sur 58 865 414 options non encore exercées au 31 décembre 2000. Lors de l'exercice des options, il n'est pas émis d'ADS (et en conséquence d'actions) nouveaux, lesdites options donnant droit à des ADS existants. Le conseil a pris connaissance des plans d'options d'achat d'actions Alcatel consentis par Alcatel USA Inc. et/ou ses filiales aux Etats-Unis en faveur des salariés américains du Groupe.

Obligations convertibles en actions

Les différents emprunts obligataires convertibles émis ou repris par Alcatel ont été intégralement convertis ou remboursés.

L'emprunt de USD 400 000 000 émis par DSC Communication Corporation, devenue Alcatel USA Inc., convertible en ADS Alcatel existants, a été intégralement remboursé au cours de l'exercice 2000.

Il n'existe donc plus d'obligations convertibles en circulation.

Obligations remboursables en actions

En vertu de l'autorisation reçue du conseil d'administration d'Alcatel du 16 mai 2000, conformément à l'article L. 228-93 du code de commerce et aux décisions de l'assemblée générale des actionnaires d'Alcatel du 16 mai 2000, la société Coralec, filiale d'Alcatel, a émis, le 23 mai 2000, 173 974 706 obligations remboursables en actions Alcatel en faveur des sociétés Lubelec et Alcatel Holdings Canada Corp.

Les actions Alcatel remises en remboursement des obligations ainsi émises étaient exclusivement destinées à être remises aux actionnaires de la société canadienne Newbridge Networks Corporation (Newbridge) en échange de leurs actions de cette société. Cet échange est intervenu à partir du 24 mai 2000 dans le cadre de l'acquisition par Alcatel de Newbridge.

Compte tenu de l'émission, en octobre 2000, d'actions reflat Alcatel Optronics, prenant la forme légale d'actions de priorité et compte tenu des dispositions de l'article L. 228-11 du code de commerce, la

totalité des obligations remboursables en actions Alcatel qui étaient en circulation a été remboursée le 2 octobre 2000. Ces obligations remboursables en actions ont donc donné lieu, depuis leur date de création, à l'émission de 173 974 706 actions Alcatel de 2 euros de valeur nominale. En conséquence, au 31 décembre 2000, il n'existait plus d'obligations remboursables en actions.

Warrants (donnant droit à des titres existants)

La société Genesys, acquise en janvier 2000 par Alcatel, avait émis avant son acquisition des warrants au profit des sociétés Intel et MCI, conformément à deux accords distincts. Ces warrants donnent droit à leurs porteurs à des actions Genesys. Lors de la réalisation de cette acquisition, Genesys s'est engagée à l'égard des porteurs de warrants à leur livrer un nombre d'ADS Alcatel existants déterminé par application, au nombre d'actions Genesys auquel les warrants donnaient droit, de la parité d'échange entre les actions Genesys et les ADS Alcatel. Les ADS Alcatel à livrer lors de l'exercice des warrants seront acquis sur le marché américain par Genesys.

Les warrants émis au profit d'Intel ont été exercés dans leur totalité le 25 février 2000 et 16 017 ADS Alcatel ont été livrés en conséquence.

Les warrants émis au profit de MCI, soit un nombre de 449 664 warrants, s'ils sont exercés avant leur date d'expiration (21 janvier 2003), peuvent donner lieu à la livraison d'un maximum de 574 220 ADS Alcatel, étant entendu que le nombre de warrants pouvant être exercés est fonction du chiffre d'affaires réalisé par Genesys sous réserve d'ajustements contractuels pour prendre en compte l'acquisition de Genesys par Alcatel.

De même, la société Newbridge, acquise en mai 2000 par Alcatel, avait émis 285 000 warrants donnant droit, selon la parité d'échange, à la livraison d'un maximum de 230 850 ADS Alcatel.

Il n'existe pas d'autre forme de capital potentiel que celles décrites ci-dessus.

Augmentations de capital autorisées

La société dispose des autorisations suivantes qui lui ont été accordées par l'assemblée générale des actionnaires lors de sa réunion du 20 septembre 2000 :

	Montant maximal de l'augmentation de capital autorisée <small>(en millions d'euros)</small>	Solde disponible au 31/12/2000	Date d'autorisation	Date limite de validité
I - Autorisation avec droit préférentiel				
Actions de catégorie A et/ou de catégorie O seules ou toutes valeurs mobilières ou titres donnant accès immédiat ou à terme à une quotité du capital social et incorporations de réserves (2)	750 (1)	750	20.09.2000	19.11.2002
II - Autorisation sans droit préférentiel				
Actions de catégorie A et/ou de catégorie O seules ou toutes valeurs mobilières ou titres donnant accès immédiat ou à terme à une quotité du capital social (y compris titres remis dans le cadre d'une OPE initiée par la société)	750 (1)	750	20.09.2000	19.11.2002
III - Autorisations en faveur des salariés				
- Emission d'actions réservées aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise (art. L.443.1 et suivants du code du travail)	40	40	20.09.2000	19.09.2002
- Options de souscription (3) ou d'achat d'actions	10 % du nombre total d'actions A et O	7 %	20.09.2000	19.09.2005

(1) Dans la limite d'un plafond global, toutes émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription confondues, de 750 millions d'euros.

(2) En matière d'incorporation de réserves, le montant nominal maximal d'augmentation de capital est limité au montant global des sommes pouvant être incorporées au capital.

(3) Limite de 10% applicable aux options de souscription.

Titres non représentatifs du capital

Ces titres concernent les emprunts obligataires ordinaires : le solde de ces emprunts s'élevait au 31 décembre 2000 à 4 971,5 millions d'euros. Six de ces emprunts sont admis sur le Premier Marché de la Bourse de Paris :

- l'emprunt 6,375 % émis en 1993,
- l'emprunt 5,75 % émis en 1994,
- l'emprunt 5,625 % émis en 1997,
- l'emprunt zéro coupon émis en 1998,
- l'emprunt 4,375 % émis en 1999
- l'emprunt 5 % émis en 1999.

Au cours de l'exercice 2000 Alcatel a en outre émis quatre emprunts :

- en février 2000, un emprunt obligataire de 60 milliards de yens (environ MEUR 575) représenté par des obligations portant intérêt au taux de 0,41 % à échéance mars 2002,

- en juin 2000, un emprunt obligataire à taux variable (Eonia + 24 points de base) pour un montant de 600 millions d'euros à échéance le 20 juin 2002,

- le 12 septembre 2000, un emprunt obligataire à taux variable (Euribor 3 mois + 15 points de base) pour un montant de 600 millions d'euros à échéance le 12 septembre 2003,

- le 15 septembre 2000, un emprunt obligataire à taux fixe de 5,875 % pour un montant d'un milliard d'euros à échéance le 15 septembre 2005. Ces trois derniers emprunts ont été admis à la cotation à la Bourse de Paris.

La société dispose d'une autorisation d'émettre des emprunts obligataires à hauteur d'un montant nominal maximal de 10 milliards d'euros, renouvelée lors de l'assemblée générale du 16 mai 2000 pour une période expirant le 31 décembre 2002 et dont le solde disponible s'élève au 31 décembre 2000 à 7,8 milliards d'euros.

Emprunts émis en 2000 et cotés à la Bourse de Paris

Prix des obligations observées sur le marché secondaire le 26/03/2001

Juin 2000, 600 millions d'euros, échéance 2002	99,97 %
Septembre 2000, 600 millions d'euros, échéance 2003	99,73 %
Septembre 2000, 1 000 millions d'euros, échéance 2005	102,30 %

Marché de l'action Alcatel

Cotations

L'action ordinaire Alcatel (Alcatel A) est cotée sur le Premier Marché de la Bourse de Paris (Euroclear 13000 (RGA) et code Reuters CGEP.PA), sur les places financières d'Amsterdam, Anvers, Bâle, Bruxelles, Francfort, Genève, Tokyo et Zurich, ainsi que sur le SEAQ, à Londres. Le titre est également coté au New York Stock Exchange (code ALA) sous forme d'American Depositary Shares (ADS). Depuis le 22 mai 2000, chaque ADS Alcatel coté aux Etats-Unis sur le New-York Stock Exchange représente une action Alcatel ordinaire. Au 31 décembre 2000, il y avait 96 992 151 ADS en circulation. L'action Alcatel fait partie de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris et du DJ Euro Stoxx 50.

Une classe d'options négociables portant sur les actions Alcatel est échangée sur le Monep (Marché des Options Négociables de Paris).

Par ailleurs, Alcatel a procédé le 20 octobre 2000 à l'émission, par augmentation du capital social, d'une nouvelle catégorie d'actions, les actions reflet Alcatel Optronics (Alcatel O) qui ont pour objectif de refléter la performance économique de la Division Optronics. L'action O est cotée à la Bourse de Paris et au Nasdaq.

Transactions à la Bourse de Paris (action Alcatel A, en euros) ⁽¹⁾ et au New York Stock Exchange (ADS, en dollars)*

	Cours le plus haut		Cours le plus bas		Cours de clôture		Nombre de titres échangés sur le mois	
	Action A	ADS	Action A	ADS	Action A	ADS	Action A	ADS
2001								
Janvier	72,35	66,94	51,60	49,75	63,75	58,50	250 831 000	49 426 600
Février	64,50	60,65	42,00	37,60	42,30	38,72	227 503 000	35 986 000
2000								
Janvier	48,80	47,38	39,24	38,88	40,80	40,06	141 155 000	32 325 500
Février	56,98	55,50	41,20	40,00	48,64	47,25	195 043 000	48 005 200
Mars	51,88	49,69	43,80	42,56	45,86	43,81	107 926 000	27 563 400
Avril	51,00	46,38	39,10	37,00	51,00	45,44	109 170 000	27 662 700
Mai	61,40	55,50	49,10	42,88	59,30	54,56	178 839 000	43 868 500
Juin	74,60	69,81	58,10	55,94	68,70	66,50	139 790 000	38 808 800
Juillet	84,00	76,75	67,60	64,94	79,60	73,13	104 663 000	33 053 200
Août	93,15	82,88	70,20	63,25	92,05	82,88	98 355 000	24 013 200
Septembre	97,15	86,25	70,25	61,75	72,50	62,88	132 280 000	37 062 000
Octobre	81,10	69,69	66,60	56,56	71,90	62,38	187 102 000	46 925 400
Novembre	78,15	67,00	55,30	46,63	57,00	50,50	176 924 000	33 711 400
Décembre	77,90	68,31	56,85	50,75	60,50	55,94	150 354 000	34 258 100
1999								
Janvier	25,26	29,94	18,82	22,00	20,52	23,00	115 564 000	31 465 800
Février	21,08	23,63	18,30	20,38	19,60	21,69	83 695 000	14 716 100
Mars	24,50	26,56	19,10	20,94	21,30	22,81	116 155 000	14 150 100
Avril	25,66	27,19	21,10	23,13	23,24	24,31	94 309 000	11 405 300
Mai	24,72	26,75	22,46	23,38	23,00	23,69	56 972 000	9 711 300
Juin	27,42	28,69	22,06	22,94	27,30	28,38	98 223 000	17 461 800
Juillet	28,80	31,63	25,80	26,25	28,76	30,88	82 693 000	15 024 400
Août	30,08	31,38	26,34	28,38	29,00	30,94	64 190 000	15 083 900
Septembre	29,20	31,00	24,90	26,06	25,88	27,75	70 589 000	7 906 000
Octobre	29,96	31,25	24,92	26,75	29,70	30,69	76 673 000	10 443 300
Novembre	40,00	39,69	28,52	29,75	38,50	38,06	115 873 000	15 448 400
Décembre	46,50	46,06	37,28	37,50	45,60	45,00	80 173 000	11 377 300

(1) Le nominal de l'action Alcatel A a été divisé par 5 le 22 mai 2000. Afin de faciliter les comparaisons, tous les chiffres des périodes précédentes ont été recalculés pour en tenir compte.

Transactions à la Bourse de Paris (action Alcatel O, en euros) et sur le Nasdaq (ADS, en dollars)*

	Cours le plus haut		Cours le plus bas		Cours de clôture		Nombre de titres échangés sur le mois	
	Action O	ADS	Action O	ADS	Action O	ADS	Action O	ADS
2001								
Janvier	65,00	59,50	39,52	38,13	54,60	50,50	3 474 823	683 500
Février	58,20	53,75	41,40	35,50	42,00	37,50	2 131 508	305 600
2000								
Octobre	90,00	71,75	65,50	48,56	70,10	61,38	13 526 957	4 454 700
Novembre	79,90	68,00	55,10	47,00	57,90	47,38	4 349 525	1 166 700
Décembre	72,00	62,94	46,65	41,38	47,01	42,00	3 412 516	985 400

* Source : Reuters.

Proposition soumise aux prochaines assemblées générale et spéciale des actionnaires

Choix pour l'actionnaire de catégorie O de détenir ses actions au nominatif ou au porteur

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires de permettre aux porteurs d'actions de catégorie O de détenir leurs actions au nominatif ou au porteur, ce choix ne leur étant pas à ce jour offert puisque les statuts disposent que les actions de catégorie O sont obligatoirement nominatives. Cette décision sera ensuite soumise à l'approbation des actionnaires de catégorie O réunis en assemblée spéciale.

Communication financière et relations avec les actionnaires

Alcatel édite régulièrement des publications qui sont à la disposition du public désireux de mieux connaître le Groupe. Elles sont disponibles sur simple demande :

Alcatel

Service de l'Information Financière et des Relations avec les Actionnaires (SIFRA)

54, rue La Boétie

75411 Paris cedex 08

Téléphone : 01 40 76 10 10

Télécopie : 01 40 76 14 05

Les communiqués financiers et le cours de Bourse peuvent également être consultés sur le site Internet : **www.alcatel.com**

Pour les actionnaires qui le souhaitent, Alcatel assure la prise en charge des droits de garde et de la gestion des titres Alcatel inscrits au nominatif pur.

Enfin, le Groupe mène une politique active de réunions d'information et va à la rencontre de ses actionnaires.

De nombreuses présentations sont par ailleurs organisées, notamment sur les places boursières où le Groupe est coté.

Responsable du document de référence et attestations

Attestation du responsable du document de référence

"A ma connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société et du Groupe ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."



Serge Tchuruk
Président-Directeur Général

Attestation des responsables du contrôle des comptes

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Alcatel et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques, données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du conseil d'administration d'Alcatel. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. S'agissant de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels, les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2000, 1999 et 1998 arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes de la profession applicables en France et ont été certifiés sans réserve.

Dans le rapport sur les comptes consolidés, sans remettre en cause notre opinion, l'attention des actionnaires a été attirée sur :

- la note 1k aux comptes consolidés précisant les changements de mode d'évaluation et de présentation des provisions pour pensions et indemnités de fin de carrière, intervenus en 1999 ;
- la note 3a aux comptes consolidés précisant les changements comptables consécutifs à la première application des "nouvelles règles et méthodes relatives aux comptes consolidés", intervenus en 1999.

Les informations trimestrielles figurant dans les notes 33 et 34 aux comptes consolidés ont fait l'objet des diligences prévues par la norme 2145 de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes intitulée "Documents adressés aux actionnaires".

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques, présentées dans ce document de référence.

Neuilly-sur-Seine, le 5 avril 2001

Les commissaires aux comptes



Barbier Frinault & Autres
Christian Chiarasini



Deloitte Touche Tohmatsu
Alain Pons



En application de son règlement n°98-01, la Commission des Opérations de Bourse a enregistré le présent document de référence le 5 avril 2001 sous le numéro R01-075. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

**Tableau de concordance renvoyant aux principaux paragraphes du règlement
COB 98-01 et aux pages du document de référence correspondantes**

	Paragraphes 98-01	Pages du document de référence correspondantes
Chapitre 1 : Responsable du document de référence et responsable du contrôle des comptes		
- Personne qui assume la responsabilité du document de référence	1.1	138
- Attestation du responsable du document de référence	1.2	138
- Responsable du contrôle des comptes	1.3	11
- Politique d'information	1.4	137
Chapitre 3 : Renseignements de caractère général		
- Renseignements concernant la société	3.1	127
- Renseignements de caractère général concernant le capital	3.2	128
- Répartition actuelle du capital et des droits de vote	3.3	128
- Marchés des titres Alcatel	3.4	135
- Dividendes	3.5	103
Chapitre 4 : Renseignements concernant l'activité du Groupe		
- Présentation du Groupe et de ses activités	4.1	14 à 27
- Dépendance à l'égard de l'environnement économique	4.2	37, 38
- Litiges	4.3	122
- Effectifs	4.4	13, 53, 54
- Politique d'investissement	4.5	4, 5, 13
- Renseignements concernant les principales filiales	4.6	28, 29, 76, 77, 116
Chapitre 5 : Comptes consolidés et comptes sociaux		35 à 121
Chapitre 6 : Organes d'administration et de direction		
- Organes d'administration et de direction	6.1	6 à 9
- Intérêts des dirigeants	6.2	9, 10
- Intéressement du personnel	6.3	10
Chapitre 7 : Evolution récente et perspectives d'avenir		4, 5, 38

**Service de l'Information Financière
et des Relations avec les Actionnaires**

54, rue La Boétie - 75008 Paris
Tél. : N° Vert 0 800 354 354 - Fax : +33 (0) 1 40 76 14 05
www.alcatel.com